

# L'Épaulette

lepaulette.fr

N° 221 - Juin 2023 Revue de l'association des officiers de recrutement interne et sous contrat

LE TRAVAIL POUR LOI, L'HONNEUR COMME GUIDE

## BSPP

Brigade de sapeurs-pompiers de Paris

Sauver ou Périr

**DOSSIER** : BSPP. SAUVER OU PÉRIR P 14 À 23  
PROMOTIONS : GÉNÉRAL MARCEAU P 24 À 35  
DRHAT : LE CTA (CORPS TECHNIQUE  
ET ADMINISTRATIF)



association

Tégo

VOUS SOUTIENT DANS TOUTES VOS MISSIONS  
D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

ENSEMBLE

AVEC TÉGO

SUIVEZ-NOUS SUR ASSOCIATIONTEGO.FR



L'association Tégo vous apporte la meilleure protection sociale avec ses partenaires assureurs. Grâce à sa politique d'entraide et de solidarité, l'association Tégo vous accompagne, vous et votre famille, en cas de coup dur.

**ENGAGÉS POUR TOUS CEUX QUI S'ENGAGENT**

Association Tégo, déclarée régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 - 153, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 PARIS. © Richard Nicolas-Nelson/ECPAD/Défense - Adobe Stock (Curto / Fabio Principe)



Le travail pour loi,  
l'honneur comme guide.

2

ÉDITORIAL



3

ACTU MINARM  
BREVES  
FICHE MATÉRIEL

24

VIE & AVIS  
DES PROMOTIONS

• Général MARCEAU



10

FORMATION  
DES PROMOTIONS  
EMIA & EMAC

48

• RÉSEAU DE  
L'ÉPAULETTE  
• RECONVERSION

36

HISTOIRE

38 EN DIRECT DE... LA DRHAT

14

DOSSIER

BSPP  
BRIGADE DE  
SAPEURS-POMPIERS  
DE PARIS



40

• VIE DE L'ÉPAULETTE  
• INFOS ADMINISTRATIVES



56

• DES PLUMES  
& DES IDÉES

60

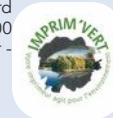
• CARNET  
• BIBLIOGRAPHIE

64 ADHÉSION Bulletin d'adhésion - Mandat de prélèvement SEPA



N° 221 - JUIN 2023

Issue de la Versaillaise, reconnue d'utilité publique le 23 février 1924 - **Président fondateur** : Général de corps d'armée Paul Gandoët (†) (1965-1970) - **Présidents d'honneur** : Général de corps d'armée (2s) Alain Le Ray (†) (1970-1982) - Général d'armée (2s) Bernard Lemattre (†) (1982-1988) - Général de corps d'armée (2s) Norbert Molinier (†) (1988-1993) - Général de corps d'armée (2s) Jean-Louis Roué (†) (1993-1997) - Général (2s) Claude Sabouret (†) (1997-2000) - Général (2s) Jean-Pierre Drouard (2000-2005) - Général de division (2s) Daniel Brûlé (2005-2009) - Général (2s) Jean-François Delochre (2009-2013) - Général de corps d'armée (2s) Hervé Giaume (2013-2019) - **Président national** : Général de corps d'armée (2s) Richard André - La revue L'Épaulette est publiée par la mutuelle du même nom. - **Crédits photos** : DR L'Épaulette - **Conception & réalisation** : Stéphane Benedetti - **Impression** : Roto Press Graphic - Route Nationale 17 - 60520 La Chapelle en Serval - Tél. : 03 44 54 95 95 - Dépôt légal : n°35254 - **Directeur de la publication** : Général de corps d'armée (2s) Richard André - **Délégué général, directeur administratif et financier** : Général (2s) Marc Delaunay - **Rédactrice en chef** : Lieutenant-colonel (r) Nathalie Crispin - **Rédaction collaborations** : Général (2s) Paul Moreaux - Général (2s) Gendarmerie Philippe Lafoix, Colonel (r) Didier Rancher, Lieutenant-colonel (r) Thierry Lefebvre, Lieutenant-colonel (er) Dominique Lecerf, Capitaine (r) Jean-Philippe Polenne, Capitaine (er) Bernard Vidot, Robert-Michel Degrima (GEND) - **Siège social** : Ecole militaire - Bâtiment 72 - pièce 77 Case J - 1 place Joffre - 75700 Paris SP 07 - **Tél.** : 01 76 64 87 22 - **Fax** : 01 44 42 53 22 - **Courriel** : lepaulette@wanadoo.fr - **Site Internet** : www.lepaulette.fr - **Intitulé du CCP** : L'Épaulette n° 295-97 B Paris. - **N° de commission paritaire** : 0524 M 08374. **Diffusion** : par routage adhésion/abonnement. **Dépôt légal** : Juin 2023.



En couverture : BSPP Brigade de sapeurs-pompiers de Paris, sauver ou périr.  
Photo : Marc Loukachine@BSPP



Retrouvez votre revue en ligne sur :  
lepaulette.fr



## « 221 trimestres... cotisés »

, pourra se dire à bon droit et comme en clin d'œil à l'actualité sociale ambiante, le lecteur, fidèle de la première heure, ouvrant cette livraison de juin 2023. Est-ce un promotionnaire de la Narvik, ou un officier issu d'un autre recrutement et accédant à l'épaulette en 1968, si l'on compte – ce dont je ne suis pas sûr, du reste – 4 numéros par année, soit plus de 55 ans ? Entre-t-il, ce fidèle lecteur, dans le critère de « carrière longue », voire celui de « pénibilité » - incontestable s'il a parcouru sans sourciller les éditoriaux successifs du président national ?

Cessons là ce petit parallèle, qui d'ailleurs, s'il pouvait sembler savoureux il y a deux mois, paraît déjà, écume des jours et du « buzz » aidant, passé au rang des souvenirs.

C'est la promotion général Marceau qui fait, dans ce numéro, l'objet de notre focus, que je remercie le général Godard et le général Levrel d'avoir nourri, appuyés par leurs camarades : on lira avec admiration, émotion, nostalgie parfois – en tout cas pour une génération dont je fais aussi partie - les témoignages de Guy Carlier le diplomate, d'André Marchand l'humanitaire, de Patrick Gentilhomme le résilient ou de François Gonnet le soldat de la paix.

Ce soldat de la paix, et plus généralement tous les promotionnaires de la Marceau et d'autres promotions de cette époque, liront avec intérêt un ouvrage dont nous faisons ici la recension : « histoire d'une ambitieuse réforme » ou l'armée de Terre du général Lagarde au milieu des années 1970. Nous le devons au lieutenant-colonel Sébastien Noël, officier du Train issu de l'EMIA et chef de BOI du 516. L'auteur revient de façon particulièrement documentée sur une période pourtant si peu racontée, du moins par nos officiers écrivains, et qui va bien au-delà du résumé lapidaire qu'en faisait Jean-Dominique Merchet : « l'image d'un soldat balayant la cour d'une caserne à Vitry-Le-François et pour le jeune officier guère plus d'espoir que la vie de garnison à Mailly-Le-Camp et les grands exercices en RCA : non pas la république Centrafricaine, mais la Région Champagne Ardennes ».

Sébastien Noël rétablit l'image bien plus complexe d'une armée de Terre « confrontée aux bouleversements des années 70 », sur fond de priorité absolue à la dissuasion. A lire.

A lire aussi « l'Audace de servir », dans une édition « augmentée » qui constitue en fin de compte, sous la plume avertie du capitaine Guillaume Malkani, l'ouvrage de référence des officiers sous contrat et de la jeune EMAC.

Le dossier central, enfin, est consacré à la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris. Merci à la BSPP, à son chef et à son officier communication, pour ce portrait saisissant des « soldats du feu », formés pour « sauver ou périr » !

Ce mois de juin clôt un cycle 2022-2023 dans un contexte d'exception : conflit majeur à l'Est de l'Europe, d'où découle une véritable LPM de guerre, à plus de 400 milliards d'euros, et un modèle « d'armée de Terre de Combat » sur lequel nous aurons l'occasion de revenir à la rentrée.

En terminant cet éditorial, j'ai une pensée particulière pour le lieutenant-colonel Chounet, de la promotion Libération de Strasbourg, qui nous a quittés il y a quelques semaines, et dont le président du groupement 40/64, Patrick Grimaud a épaulé la veuve avec l'empathie et le tact que nous lui connaissons. Tout notre soutien et nos condoléances à madame Chounet et aux proches de Jean-Pierre.

Bonne lecture et bel été à tous et toutes, quoi qu'il en soit.

Fidèlement ●

**Général de corps d'armée (2S) Richard André,**  
Président national de L'Épaulette.





### IN MEMORIAM

#### GUYANE - MINISTRE DES ARMEES

15/05/2023

En Guyane pour rendre hommage à l'adjudant-chef Guy Barcarel, décédé lors d'une opération de lutte contre l'orpaillage illégal. Une vie d'engagement, au service de son pays et de son territoire.

Je pense à sa compagne, ses enfants, ses frères d'armes et à tous les amérindiens Teko.

#### GENDARMERIE - MINISTRE DE L'INTERIEUR

27/04/2023

Les honneurs militaires ont été rendus ce jour au major Jeansanetas, décédé dans l'exercice de ses fonctions. Cérémonie présidée par le ministre de l'Intérieur G. Darmanin, en présence du général d'armée Christian Rodriguez. Pensées à sa famille et à ses proches.



#### GENDARMERIE - MINISTRE DE L'INTERIEUR

18/04/2023

Les honneurs militaires ont été rendus à Mont-de-Marsan à l'adjudant-chef de réserve Patrick Hervé et au maréchal des logis-chef Yannick Pierre, décédés en mission. Cérémonie présidée par G. Darmanin, en présence de Geneviève Darrieussecq et de Christian Rodriguez. Pensées aux familles.

#### GENDARMERIE

12/04/2023

Profonde tristesse suite au décès en mission de notre camarade le gendarme Yannick Pierre, consécutif aux graves blessures subies hier lors d'une opération de sécurité routière.

Nos pensées vont à sa famille et à ses proches.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris le 29 mars 2023

Ce mercredi 29 mars 2023 vers 8h30 heure de Guyane, quatre militaires de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris affectés en Guyane dans le cadre de la mission de protection du Centre Spatial Guyanais interviennent pour une mission d'urgence sur le pas de tir de Soyouz.

#### BSPP - GUYANE

29/03/2023

Grande tristesse à l'annonce du décès d'un sapeur-pompier de Paris, alors qu'il intervenait dans le cadre de la mission de protection du Centre Spatial Guyanais. Pensées pour sa famille et ses proches. Plein soutien aux trois autres militaires blessés dans l'accident.



## CEMAT - ORION 04/05/2023

Le chef d'état-major de l'armée de Terre aux côtés de ses homologues commandant les armées alliées sur l'exercice Orion23. L'armée de Terre se réorganise pour toujours mieux fédérer ses alliés et participer à un engagement d'ampleur.



## CEMA - ORION 04/05/2023

Au cœur d'ORION 23 avec la représentation nationale dans les camps de Champagne. Grande fierté devant l'engagement des armées françaises avec leurs alliés dans cet exercice intégrant tous les milieux et champs de confrontation pour préparer ensemble la guerre de haute intensité. Bravo.



## CEMAT 11/05/2023

Avec les futurs colonels qui vont commander les régiments de l'armée de Terre. L'armée de Terre se construira avec vous, avec vos soldats et grâce aux investissements consentis par la LPM24\_30. En première ligne, vous êtes chargés de donner du sens à l'action.

## #ANB AVEC NOS BLESSÉS

### CABAT - Cellule d'aide aux blessés de l'arme de Terre 13/04/2023

Les entraides et associations œuvrent aux côtés de la CABAT au profit des blessés et des familles endeuillées avec une efficacité remarquable. Cette complémentarité de l'action institutionnelle permet une solidarité adaptée à tous les niveaux.



## #AVEC NOS BLESSES 11/05/2023

Et pendant ce temps, la solidarité avec nos blessés ne faiblit pas, les initiatives de cohésion défense se multiplient et le compteur pour tenir l'effort défile. Merci à tous ceux et toutes celles qui s'engagent.





## 160 ANS DE CAMERONE

30/04/2023

Cette année, le père Yannick Lallemand a eu l'honneur de remonter la Voie Sacrée comme porteur de la Main du capitaine Danjou. De l'Algérie à Puyloubier en passant par Kolwezi et le Drakkar, son engagement auprès de la Légion Étrangère suscite un respect et une admiration unanimes.

30/04/2023

Avec Sébastien Lecornu à Aubagne pour commémorer les 160 ans de la bataille de #Camerone. #Fierté et recueillement devant l'abnégation des légionnaires. Esprit de corps intact depuis la campagne du Mexique jusqu'aux engagements récents.



## AMSCC

29/03/2023

La Promotion Caillaud a eu l'honneur d'accueillir ses anciens de la Promotion colonel Cazeilles (+ 25 ans), général de Gaulle (+50 ans) et Nouveau bahut (+75 ans).

Échanges intergénérationnels chargés de souvenirs, suivis d'une cérémonie d'union symbolique entre les promotions.

## POA - PEINTRES AUX ARMEES

15/04/2023

Les peintres aux armées sont les témoins indispensables de l'engagement de nos soldats depuis des siècles. Le point de vue, l'interprétation, l'esthétique donnent sa valeur à ce témoignage qui traverse le temps.



## L'ARMÉE DE TERRE SE RÉORGANISE

LPM - LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE

06/05/2023

Comme annoncé l'an passé par le président Macron, le projet de programmation militaire [LPM] 2024-30 prévoit de doubler le nombre de réservistes au sein des armées, avec l'idée de les considérer comme des militaires à part entière.

« La mise en œuvre des pivots stratégiques et la déclinaison des nouvelles priorités conduisent à atteindre la cible en effectifs du ministère en 2030 à 290'000 militaires [dont 210'000 militaires d'active et 80 000 réservistes opérationnels] et 65'000 civils. A l'horizon 2035, le renforcement du modèle RH des armées se poursuivra pour atteindre le ratio d'un réserviste opérationnel pour deux militaires d'active », est-il en effet avancé dans le texte.



## OPÉRATION SAGITTAIRE

11/05/2023

En évacuant près d'un millier de ressortissants du Soudan, les armées françaises ont mené fin avril l'opération Sagittaire avec succès. Le général Laurent Boité, commandant des forces françaises stationnées à Djibouti, est revenu sur le déroulé de la mission ce jeudi 11 mai lors du point presse du ministère des Armées.



LPM

15/02/2023

**L'armée de Terre va créer des commandements dédiés à la « guerre hybride » et aux « guerres de demain »**

D'après le ministre des Armées, Sébastien Lecornu, au sujet de la prochaine Loi de programmation militaire [LPM], on sait que l'armée de Terre devra à nouveau se transformer. « Elle va prodigieusement se numériser, se digitaliser tout en se dotant de nouveaux moyens capacitaires », a-t-il ainsi confié au Figaro, le 2 février dernier. Et de préciser que 10'000 de ses soldats verront « leur mission évoluer »... et seront donc formés « pour des compétences nouvelles à forte valeur ajoutée ».



15/02/2023

**Quelle réorganisation pour s'adapter au discours de la « haute intensité » ?** La "haute intensité" (HI) était devenue le leitmotiv du discours militaire tricolore ; c'était même un "marronnier" que chaque armée adaptait selon ses besoins et son inspiration, avec pour objectif de tirer le meilleur parti de la prochaine LPM qui permettra la poursuite de l'effort de défense, dans le cadre de la fameuse "économie de guerre" imposée par le conflit en Ukraine.

## L'ARMÉE DE TERRE SE RÉORGANISE

11/04/2023

Retrouvez l'intégralité de l'entretien avec le général d'armée Pierre Schill, chef d'état-major de l'armée de Terre dans Terre Information Magazine.

**À l'aube d'une nouvelle ère stratégique : s'adapter pour une armée de Terre de combat.**



## CEMA

18/05/2023

Je compte sur chaque échelon de responsabilité pour diffuser au quotidien l'esprit de la simplification auprès de ses subordonnés. Les objectifs sont multiples :

- faciliter le quotidien du militaire et du personnel civil
- favoriser l'anticipation
- optimiser la liberté d'action





**06/03/2023**  
**AMSCC - Cérémonie de remise de galons aux élèves-officiers du Partenariat Grandes Écoles.**

Elle marque la fin de la 1<sup>re</sup> phase de leur immersion de 6 mois dans l'armée de Terre.

Prochaines étapes :  
 1 mois de formation en division d'application pour se former à une spécialité, 4 mois en unité opérationnelle, où ils seconderont le chef de section.

**29/03/2023**  
 Le centre Terre pour le partenariat militaire opérationnel, organisme assurant le suivi des activités de PMO pour l'armée de Terre, vous présente le bilan des actions 2022. Qualité et quantité étaient au rdv avec nos partenaires !



**04/04/2023**  
 C'est le 74<sup>e</sup> anniversaire de l'OTAN. Pour l'occasion, retour en vidéo sur la participation française dans l'OTAN. La France réaffirme son statut d'allié fiable, crédible et solidaire en contribuant à la posture dissuasive et défensive sur le flanc Est de l'Europe.



**10/05/2023**  
 D'ici à 2030, le gouvernement entend créer six nouvelles maisons "Athos", dispositifs de réhabilitation psycho-sociale, dont 1 à 2 en Outre-mer, contre quatre aujourd'hui (à Bordeaux, Toulon, Aix-les-Bains et dans le Morbihan). Ce sont des lieux de vie, non médicalisés, avec activités manuelles, sportives, artistiques pour que ces militaires atteints de troubles post-traumatiques puissent se reconstruire psychologiquement, dans les meilleures conditions possibles.

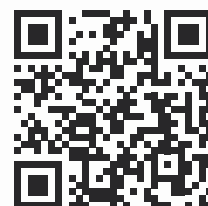
Pour Patricia Miralles, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire, invitée en exclusivité ce mercredi matin sur franceinfo, "la philosophie de ce plan, c'est de faire en sorte que le blessé n'ait qu'une seule préoccupation : celle de se soigner".

Par ailleurs, un pôle de réhabilitation de l'Institution Nationale des Invalides sera prochainement inauguré, pour apprendre aux militaires blessés à vivre avec leurs blessures, en les accueillant après leur hospitalisation.



© armée de Terre/Défense

Vision 360°  
en flashant  
ce QR Code :



## LE GRIFFON

Le Griffon est un véhicule blindé multi-rôles (VBMR) qui doit remplacer les 2 700 véhicules de l'avant blindés (VAB) actuellement en service.

1 872 Griffon sont en cours de livraison depuis 2019. Engin robuste, bien protégé et mobile, il a pour missions de transporter et d'appuyer le groupement tactique interarmes (GTIA) dans la zone des contacts.

Le Griffon améliorera notamment la protection des combattants engagés au combat avec un blindage plus performant, un tourelleau télé-opéré et des capteurs de dernière génération.

Le véhicule se décline en plusieurs versions : transport de troupes (infanterie, génie...), sanitaire, poste de commandement et d'observation d'artillerie.

Sources : [www.defense.gouv.fr/terre/nos-materiels-nos-innovations/nos-equipements-terre/nos-vehicules/vehicules-blindes-combat/griffon](http://www.defense.gouv.fr/terre/nos-materiels-nos-innovations/nos-equipements-terre/nos-vehicules/vehicules-blindes-combat/griffon)

### Industriel :

#### GME :

Nexter,  
Arqus,  
Thales (Fr)

### Dimensions :

Longueur : 7,7 m Largeur : 2,6 m  
Hauteur : 3,6 m (avec tourelleau)  
PTAC : 24,5 tonnes  
Motorisation : 400 CV

### Équipages :

Capacité d'emport : jusqu'à 10 combattants équipés (dont pilote et tireur)

Composition équipage / nombre de servants : 1 pilote et 1 tireur sur tourelleau télé-opéré

### Armements :

Armement principal : tourelleau télé-opéré mitrailleuse 12.7 mm ou MAG 58 7.62 mm ou LGA 40 + fumigènes Galix

### Protections :

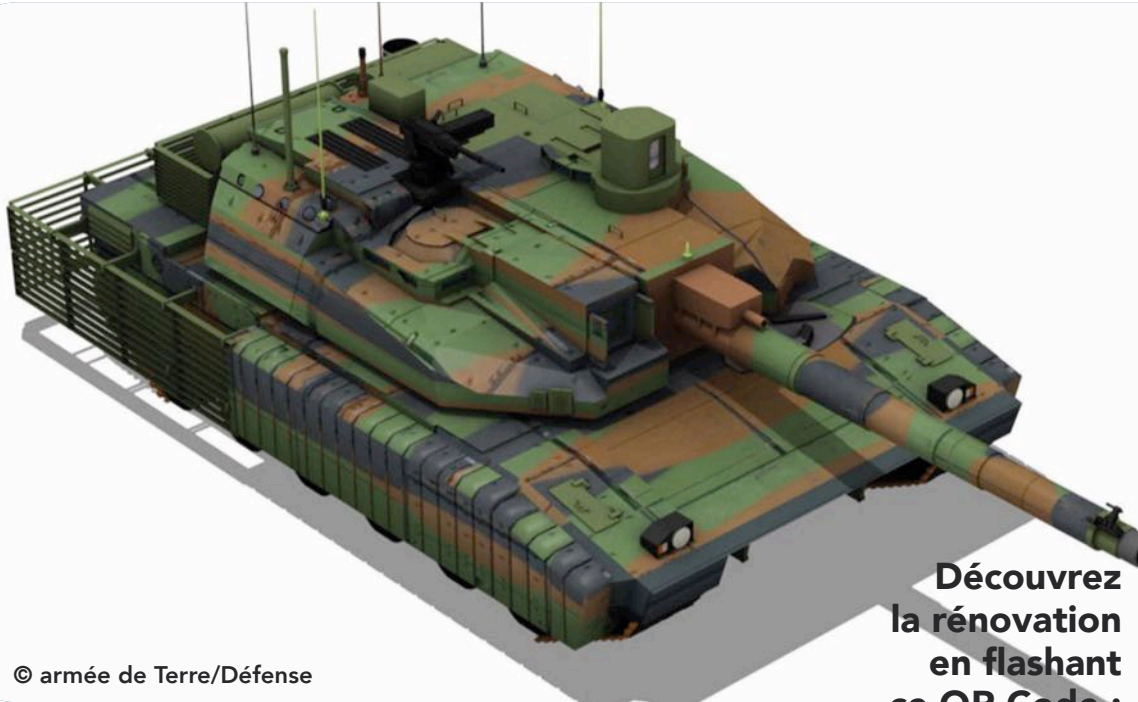
Incendie  
NRBC  
Brouilleur IED Barage

### Performance :

Autonomie : 800 km  
Vitesse maximale sur route : 90 km/h

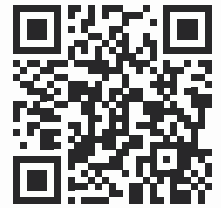
### Capacité de franchissement :

Pente : 50 %  
Marche : 0.5 m  
Fossé : 0.9 m



© armée de Terre/Défense

Découvrez  
la rénovation  
en flashant  
ce QR Code :



## LE CHAR LECLERC RÉNOVÉ

Le char Leclerc rénové est le premier char de combat de quatrième génération qui représente l'essentiel d'un système d'arme novateur. Il constitue l'outil de coercition et de décision majeure de l'armée de Terre.

Le char Leclerc dispose de capacités de feu, de mobilité et de protection. S'ajoute à cela la capacité d'information de commandement grâce à l'informatique de bord et à la transmission de données dont il dispose. C'est le seul à être capable de tirer sur une cible fixe jusqu'à 4000 mètres en roulant.

Sources : [www.defense.gouv.fr/terre/nos-materiels-nos-innovations/nos-equipements-terre/nos-vehicules/vehicules-blindes-combat/char-leclerc](http://www.defense.gouv.fr/terre/nos-materiels-nos-innovations/nos-equipements-terre/nos-vehicules/vehicules-blindes-combat/char-leclerc)

### Industriel :

**Constructeur :** Nexter System (Fr)

### Dimensions :

**Longueur :** 10,6 m (canon à midi)

**Largeur :** 3,6 m

**Hauteur :** 3,43 m

**Poids (masse à vide et PTAC) :** 56 t – 63 t

**Motorisation :** Diesel hyperbar Wärtsilä V8X, 1500 ch, Turbine à gaz TurboMeca Vétronique commune Scorpion, SICS et radio CONTACT, blue force tracking, réalité augmentée

### Équipages :

**3 opérateurs :** chef de char, tireur, pilote

### Armements :

**Armement principal :** canon de 120 mm (portée 4000 m, cadence de tir de 6 coups/min)

**Armement secondaire :** une mitrailleuse de 12,7 mm coaxiale.

Une mitrailleuse de 7,62 mm en superstructure. Dispositif GALIX

**Munitions :** obus flèches, charges creuses, explosifs

**capacité d'emport :** 40 obus dont 22 coups prêts à l'emploi.

### Protections :

NBC

Blindage, kit de protection anti mine et anti-RPG, intégration du brouilleur anti-IED BARAGE

### Performance :

**Autonomie et/ou distance franchissable :** 615 kms

**Vitesse maximale route /tout terrain :** 65 km/h (route), 50 km/h (tout-terrain)  
accélération 0-30 km/h en 7 s

**Capacité de franchissement (gué, % pente, % devers) :** 1m (sans préparation), 60 %, 30 %



## HÉROS BLESSÉS : UN TREK VERS LA RECONSTRUCTION

**D**epuis deux ans, quinze sous-lieutenants de la promotion Gergovie de l'Ecole militaire interarmes accompagnent deux blessés de l'armée de Terre dans leur parcours de reconstruction à travers le projet « Dolos des cimes » qui a pour objectif final un trek dans les Iles Lofoten, en Norvège. C'est également l'occasion de mettre en lumière l'ensemble des blessures physiques et psychiques des militaires qu'incarnent le sergent-chef Emilien, amputé des membres supérieurs suite à l'explosion d'une grenade en 2021 au Mali, et l'adjudant Etienne, souffrant de stress post-traumatique depuis l'explosion d'une mine sous son véhicule de l'avant blindé (VAB) en 2011 en Afghanistan.

La préparation, échelonnée sur les deux années de scolarité, a consisté en la réalisation de courses en montagne, d'activités d'alpinisme, d'escalade et de ski de randonnée avec le soutien du 27<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins. Le trek se déroulera début juillet dans les Iles Lofoten et comportera différents défis physiques et techniques comme notamment des franchissements en rappel. Le dépassement de soi, la cohésion et le partage sont au programme ●

**Sous-lieutenant Vincent,**  
61<sup>e</sup> promotion Gergovie





Présentation de la 62<sup>e</sup> promotion au chef de corps du 3<sup>e</sup> REI

## GUYANE : ONZE JOURS DANS « L'ENFER VERT »

**D**u 28 avril au 8 mai 2023, la 62<sup>e</sup> promotion de l'École militaire interarmes s'est envolée des Landes Bretonnes pour le camp Szutz (Guyane) où se trouve le Centre d'Entraînement en Forêt Équatoriale (CEFE). Au programme, onze jours dans « l'enfer vert » pour apprendre à y survivre et s'aguerrir en développant des qualités de résistance et de leadership qui leur seront indispensables dans leur future carrière d'officier.

Durant ce stage éprouvant aussi bien le physique que le mental, les Dolos ont parfaitement su s'adapter et performer au sein de la célèbre « Selva ». Pistes individuelles et épreuves collectives ont permis à chacun de se dépasser et de cultiver l'esprit de corps.

Fort de sa devise : « Le travail comme loi, l'honneur comme guide », la 2<sup>e</sup> Brigade de l'EMIA s'est particulièrement illustrée avec des résultats remarquables, 75% des élèves officiers étant brevetés et les sections obtenant toutes au moins un jaguar et l'une décrochant la note maximale et exceptionnelle de cinq jaguars ●

**Elève officier Fabien,**  
62<sup>e</sup> promotion



Franchissement du plan incliné sur la piste collective « Jaguar »



Tyrolienne sur la piste individuelle « Lianes »



## PENTHIÈVRE, LE FORT DE TOUS LES DÉFIS

La semaine du 27 avril, les sections de la 14<sup>e</sup> Compagnie se sont succédées au fort de Penthièvre pour y vivre deux jours et demi d'initiation commando, courts mais intenses. De la marche course sur les plages bretonnes au saut de l'asperge tant redouté avec vue sur l'océan, les sous-lieutenants de la promotion Morel ont pu mettre à l'épreuve leur témérité.

Dès l'arrivée à Penthièvre, le cadre est saisissant : bordé de part et d'autre par l'Atlantique, déchaîné et sombre d'un côté, accueillant et baigné de soleil de l'autre, encadré de remparts hauts d'une dizaine de mètres spécialement aménagés pour repousser les limites des stagiaires, le fort impose dès les premières minutes une appréhension mêlée d'excitation chez les officiers-élèves.

La première instruction de TIOR se déroule sur la plage, les pieds (presque) dans l'eau. Le rythme est intense, les coups s'enchaînent et les techniques de combat se perfectionnent. La matinée passe vite, et déjà arrivent les activités de l'après-midi à Penthièvre. Après une pesée des sacs rigoureuse, voilà la section partie pour une marche course le long de l'océan.

La cohésion est mise à l'épreuve ; on se soutient, on vient en aide aux camarades en difficulté, on s'encourage mutuellement. Le paysage défile, le soleil se heurte sur les vagues et tous les stagiaires terminent la marche course essoufflés mais ravis. Mais la journée n'est pas terminée. Après cette mise en bouche, place au parcours de groupe : sur la piste d'audace, les sous-lieutenants doivent progresser avec leur paquetage sur différents obstacles en faisant preuve de réflexion, de cohésion et de force tant physique que mentale. Les obstacles s'enchaînent, les stratégies s'affinent au fur et à mesure du parcours, et le soleil brille toujours pour la section qui se dépasse encore pour parvenir à terminer la piste.

La fin de la première journée arrive déjà. C'est épuisés mais satisfaits de leur journée et de son déroulé que les officiers-élèves de la promotion Morel s'endorment dans les murs de Penthièvre.

La seconde journée débute sur les chapeaux de roue avec la découverte de la piste d'audace individuelle, avec une notion de dépassement personnel cette fois davantage que de cohésion. Les gouttières, asperges, câbles et autres obstacles vertigineux donnent plus ou moins de fil à retordre aux stagiaires. Immédiatement après la découverte, s'en suit le déroulé chronométré de la piste. On pousse ses limites, on dépasse même parfois ce dont on se croyait capable ; malgré la fatigue, le parcours déroule.

L'après-midi est consacrée à l'escalade, au rappel et à la « Monster gouttière », une gouttière de dix mètres de haut à laquelle se confrontent avec détermination la section. On gravit des murs d'escalade sous un vent impressionnant que seule la côte bretonne connaît, avant de procéder à une descente en rappel précédée d'un rappel pour la mise en place du dispositif. La fin de la deuxième journée arrive déjà.

Le troisième et dernier jour propose la dernière épreuve pour les sous-lieutenants : le parcours nautique. On se rend alors au bord de l'océan, et l'on se voit présenter un parcours d'une cinquantaine de mètres, composé de plusieurs obstacles. L'apnée, la force et l'endurance sont des qualités nécessaires au franchissement de chacun de ces obstacles. Le départ se fait à partir d'un saut de quelques mètres depuis un ponton, pour se terminer sur la plage. C'est là que se termine ce court mais intense séjour à Penthièvre, qui a su donner à la promotion Morel un avant-goût de CNEC, et renforcer leurs convictions quant à ce stage commando qui arrive à grands pas.

La cohésion, le dépassement de soi, la résilience et la témérité sont autant de qualités nécessaires à un soldat qui ont pu être dessinés lors de ces quelques jours. Les sous-lieutenants de l'école militaire des aspirants de Coëtquidan ont pu les tester et les affirmer en vue du CNEC ●

**Sous-lieutenant Jérémy,**  
Promotion Morel - EMAC



## LA PROMOTION MOREL, LA 13<sup>e</sup> DBLE ET LE 1<sup>er</sup> RCP : UN TRIO GAGNANT ?

**Du 27 mars au 7 avril, la promotion Morel de l'école militaire des aspirants de Coëtquidan a une nouvelle fois pu se confronter à une situation de commandement de combat C3T avec sous ses ordres des soldats expérimentés ; et quels soldats ! C'est en partenariat avec la 13<sup>e</sup> demi-brigade de la Légion étrangère et le 1<sup>er</sup> régiment de chasseurs parachutistes que se sont déroulées ces deux semaines éprouvantes, tant pour les troupes de manœuvre que pour les sous-lieutenants en formation.**

Les OPO, OI et autres backbriefs se sont enchaînés à une allure folle, avec quatre combats par jour : défensif, offensif, tous les élèves ont su donner leur maximum. En effet, cette session constituait leur dernière chance d'être évalués en situation de commandement.

Mais les sous-lieutenants, malgré leur travail et leurs prestations, ne sont pas les acteurs principaux de ces deux semaines intensives : nous avons évidemment une pensée particulière pour les compagnies qui ont pendant cette période accepté le commandement de jeunes recrues, et qui ont su mettre à profit leur expérience de chefs de section, SOA, chefs de groupe ou d'équipe afin d'enrichir nos connaissances.

Fondée en 1939, la 13<sup>e</sup> DBLE, aujourd'hui sous les ordres du colonel Riou, s'est dans le passé illustrée dans les célèbres batailles de Narvik, Bir-Hakeim ou encore Dien Bien Phu. Leur devise, More Majorum (à la mémoire de nos anciens), s'est particulièrement faite sentir dans leur acharnement au combat, leur envie et l'entrain qu'ils ont mis à accomplir au mieux les missions données, tout en conservant leur fameux esprit légion qui aura sans doute éveillé plus d'une vocation dans la promotion.

Le 1<sup>er</sup> RCP quant à lui est apparu en 1943, et est connu pour être le plus ancien régiment parachutiste français. Riche de son histoire et s'étant illustré notamment lors de la Libération, de l'Indochine et de l'Algérie, son expérience s'est ressentie dans ses combats : efficaces, force de proposition, les chasseurs ont été un atout phare pour les mises en situation des sous-lieutenants.

C'est donc riche de conseils avisés de soldats de ces deux régiments d'infanterie que les officiers élèves de l'EMAC ont pu appliquer sur le terrain les notions théoriques étudiées ce dernier semestre. C'est grand que nous sortons de ces semaines certes éprouvantes mais surtout indispensables pour la construction des futurs chefs que nous sommes amenés à devenir ●

**Sous-lieutenant Jérémie - EMAC**

### Témoignage du SLT Cyprien avec les troupes partenaires de la 13<sup>e</sup> DBLE :

Passer en situation avec la 2<sup>e</sup> compagnie de combat de la 13<sup>e</sup> DBLE a été une expérience intense et très instructive.

Une fois la barrière de l'appréhension tombée, c'est très satisfaisant de commander des soldats aussi disciplinés et déterminés que des légionnaires. Même s'il faut se concentrer lors des échanges radios, pour comprendre malgré le fort accent de l'Est qui sort du vieux combiné de l'AMSCC, le résultat reste le même lors de la mission : une boule de feu inarrêtable qui déferle sur l'ennemi. Infatigables, les légionnaires bondissent de bosquets en bosquets et ne rechignent devant aucun effort.

J'ai beaucoup apprécié les conseils prodigués par le chef de section et surtout par les chefs de groupe, habitués aux combats et aux actions de feu. Quelle joie d'entendre crépiter les armes collectives lorsque l'ordre est donné de lancer l'assaut sur le Bois du Loup ou Ville Bizard. À ce moment, en tant que chef de section, on attend de voir le fruit de nos décisions tactiques en amont, et on n'a qu'une hâte : aller au résultat. L'état d'esprit de la Légion, impulsif la journée et jovial la nuit, a emporté un franc succès auprès des officiers-élèves de l'EMAC, sans aucun doute.

En définitive, le passage de ces hommes sur le camp de Coëtquidan pour entraîner la Morel restera un excellent souvenir pour cette année de formation, et a rendu le dernier terrain particulièrement plaisant.



# BSPP

## Brigade de sapeurs-pompiers de Paris

### Sauver ou Périr

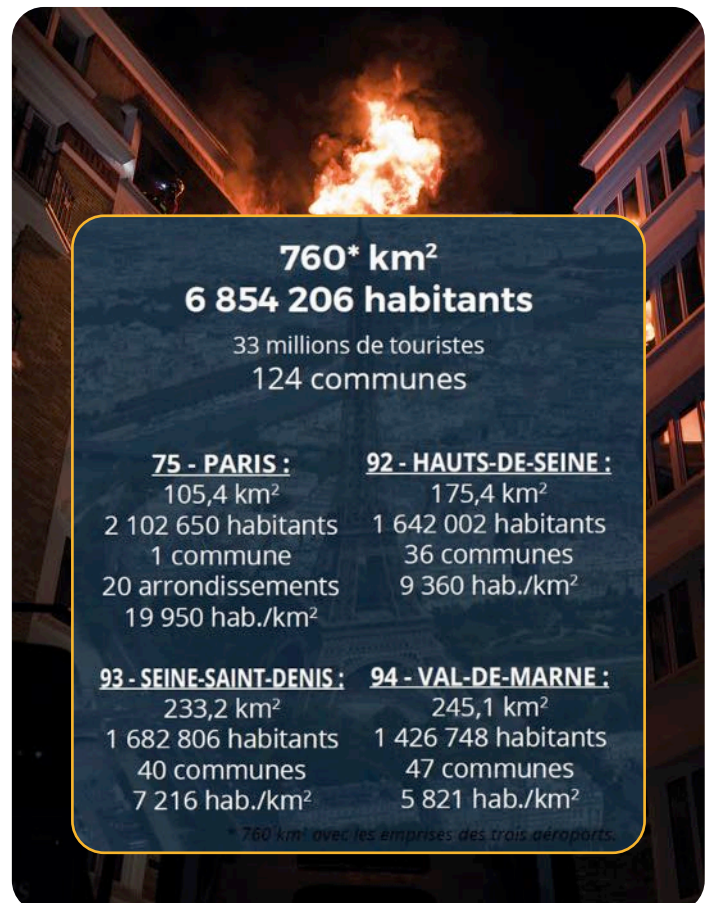
Depuis sa création par décret impérial le 18 septembre 1811, la brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP) présente la particularité d'être une unité militaire, placée pour emploi sous l'autorité du préfet de Police de Paris, qui est « chargée du secours et de la défense contre l'incendie ». Sa zone d'opération est principalement composée de Paris et des trois départements de la petite couronne.

Avec 8 600 hommes et femmes, la BSPP est le plus grand corps de sapeurs-pompiers en Europe. Plus de 75 % des jeunes recrues sont issues de la province.

La Brigade doit faire face aux dangers propres à la capitale :

- La zone d'opération de la Brigade comporte les trois-quarts des immeubles de grande hauteur de France ainsi que les premiers établissements situés en grande profondeur. Les sapeurs-pompiers de Paris sont de plus en plus confrontés aux risques technologiques urbains caractéristiques des grandes mégapoles modernes.

- L'importance des infrastructures de transports constitue un autre risque. La zone d'intervention de la Brigade couvre, en effet, les aéroports de Paris Charles-de-Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. La Seine et ses affluents font de Paris le premier port fluvial français en fret et en passagers ●







## HISTOIRE



18 septembre

**Décret Impérial**  
Napoléon 1<sup>er</sup> crée  
un Bataillon  
de sapeurs-pompiers  
de Paris.



5 décembre

**Le Bataillon**  
devient Régiment  
de sapeurs-pompiers  
de Paris.



**Création de l'Insigne**  
des sapeurs-pompiers  
de Paris  
qui fait figurer  
officiellement,  
pour la première fois,  
la devise  
« Sauver ou Périr ».



2 avril

**Le Régiment est transféré**  
de l'arme  
de l'Infanterie  
à celle du Génie.



1<sup>er</sup> avril

**Le Régiment devient**  
**la Brigade**  
de sapeurs-pompiers  
de Paris.



**Adoption du Casque (F1)**  
conçu par la société  
CGF Gallet  
en collaboration  
avec la BSPP.

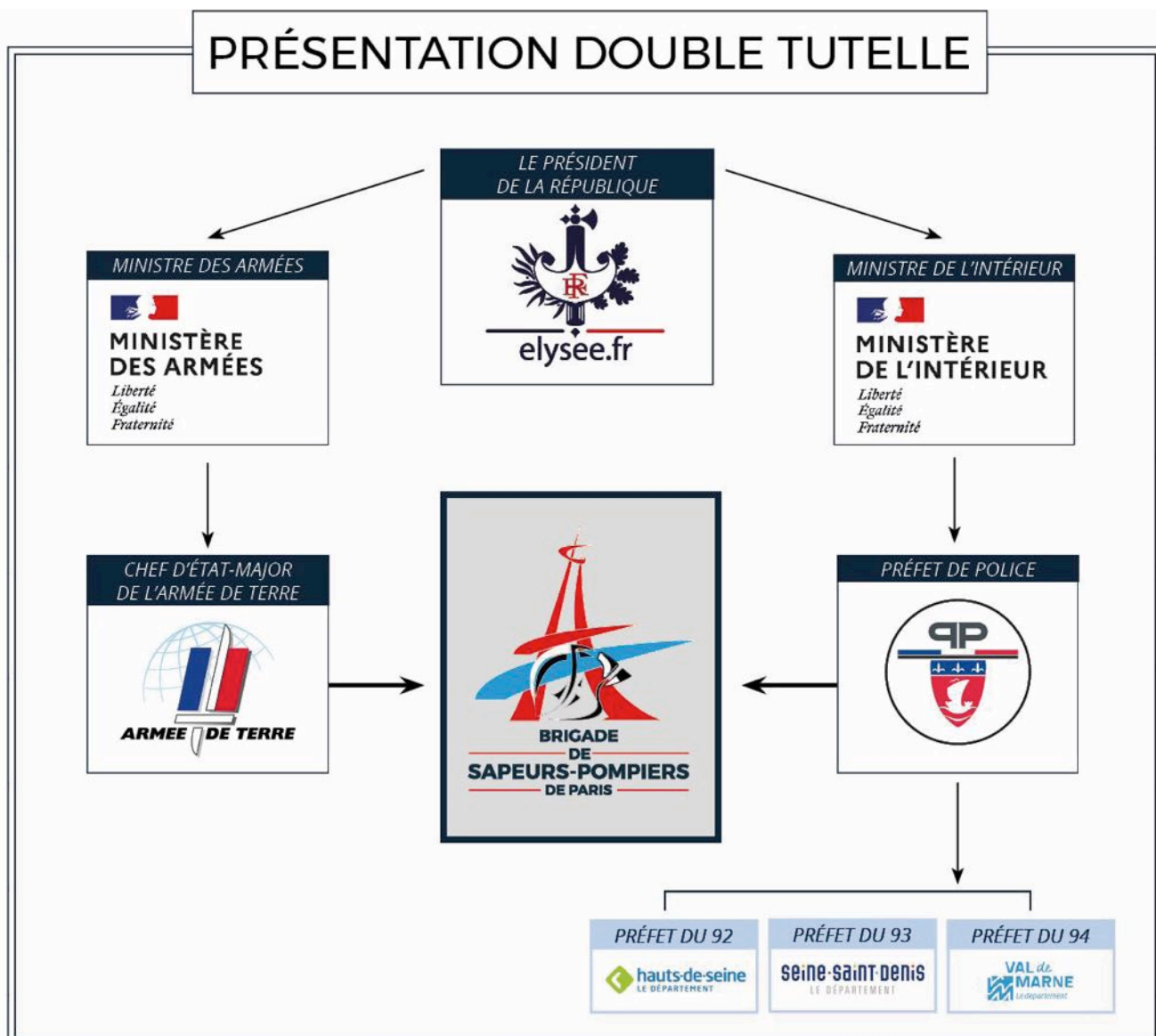
- Avant 1716, il n'existait aucun corps constitué pour assurer la lutte contre l'incendie à Paris. Seuls des moines organisés et aidés de charpentiers et de prostituées, effectuaient l'extinction des incendies dans la ville, en réalisant des chaînes humaines.
- 1716 : ordonnance royale créant les premiers gardes-pompes de la ville de Paris.
- 1810 : incendie à l'ambassade d'Autriche pendant le bal organisé en l'honneur du mariage de Napoléon 1er et Marie-Louise d'Autriche. Nombreux morts et blessés.
- 1811 : Napoléon 1er dissout le corps des gardes-pompes et crée une unité de sapeurs-pompiers « le bataillon de sapeurs-pompiers de Paris » le 18 septembre, celui-ci est rattaché à l'infanterie, et mis pour emploi sous les ordres du préfet de police.
- 1867 : sous Napoléon III, le bataillon devient le régiment de sapeurs-pompiers de Paris.
- 1902 : 14 juillet, le drapeau est décoré de la Légion d'honneur par le président de la République Émile LOUBET, premier régiment à recevoir cette prestigieuse récompense.
- 1914 : les sapeurs-pompiers de Paris sont engagés dans les combats de la 1<sup>re</sup> Guerre mondiale. Ils comptent plus de 200 morts dans leurs rangs.
- 1944 : les sapeurs-pompiers de Paris participent aux combats de la libération de la capitale. Quinze d'entre eux sont tués.
- 1965 : les sapeurs-pompiers de Paris sont rattachés à l'arme du Génie.
- 1967 : le régiment de sapeurs-pompiers de Paris devient la brigade de sapeurs-pompiers de Paris articulée en six bataillons. Elle est désormais commandée par un officier général.
- 1968 : les sapeurs-pompiers de Paris étendent leur zone de compétence aux trois départements de la petite couronne : les Hauts-de-Seine (92), la Seine-Saint-Denis (93) et le Val-de-Marne (94).
- 1972 : réorganisation de la Brigade en trois groupements d'incendie, un groupement des services et un groupement d'instruction.
- 2011 : création du groupement d'appuis et de secours.

# UNE DOUBLE TUTELLE SINGULIÈRE

La Brigade est sous la tutelle de l'armée de Terre et de la préfecture de Police :

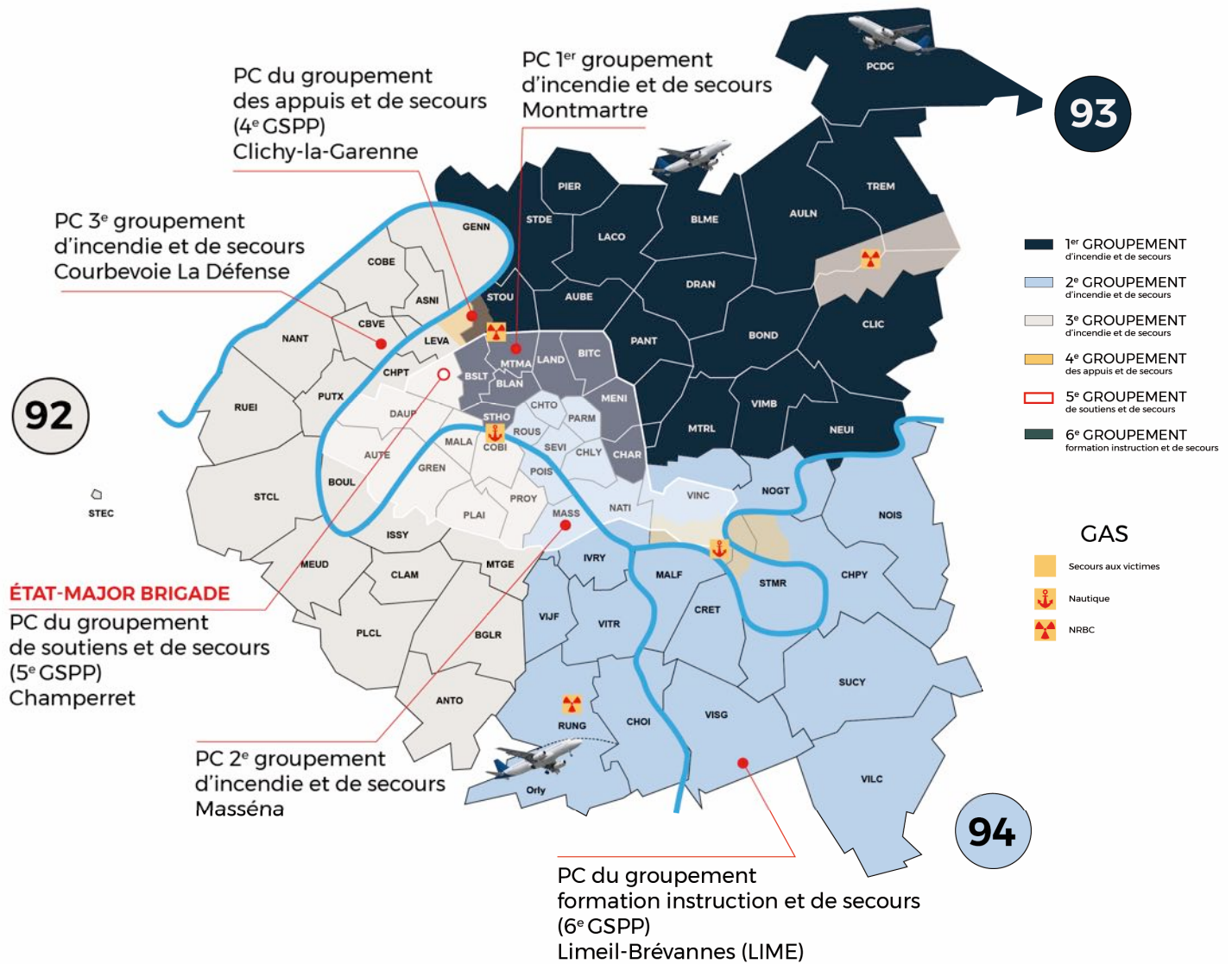
- « La brigade de sapeurs-pompiers de Paris est une unité militaire de l'armée de Terre appartenant à l'arme du génie ». Le ministère des Armées est donc l'autorité de tutelle organique de la BSPP. Le code de la défense fixe les missions principales de la BSPP, le cadre dans lequel elle les exerce sous l'autorité du préfet de Police ainsi que ses modalités générales d'organisation. Le ministère des Armées arrête l'organisation détaillée de la Brigade, après avis de l'autorité préfectorale précitée. La BSPP relève de ce ministère pour tout ce qui concerne le recrutement, le statut du personnel, le commandement militaire, la discipline, l'avancement et l'administration interne. Au sein de l'armée de Terre, la Brigade fait partie du pilier Territoire National.

- La BSPP est employée, au quotidien, par la préfecture de Police. Elle exerce l'ensemble de ses missions opérationnelles en réponse aux risques qu'elle répertorie et analyse dans un schéma interdépartemental d'analyse et de couverture des risques (SIDACR). Le préfet de Police valide ce document et arrête également le règlement opérationnel de la Brigade qui précise les conditions de mise en œuvre des moyens de secours et de défense contre l'incendie ●





# UNE ORGANISATION HIÉRARCHISÉE ET MAILLÉE



La Brigade se compose d'un état-major et d'unités d'intervention rassemblées au sein de six groupements, équivalent des régiments, de 400 à 1 800 sapeurs-pompiers chacun. Les trois groupements d'incendie constituent les « forces de mêlée » de la Brigade et couvrent chacun un tiers de Paris intra-muros et un département de la petite couronne. Le groupement d'appui et de secours fournit les spécialités rares dans les opérations particulières (nautique, NRBC, cynotechnique...). Le groupement des soutiens arme le centre opérationnel et est garant du maintien en condition des équipements (infrastructure, informatique, matériels incendie...). Le groupement formation constitue l'école des sapeurs-pompiers de Paris. Enfin, l'état-major agit dans les volets opérationnels (sous-chefferies Emploi et Santé) et organique (sous-chefferies RH, Logistique et Administration-Finances).

Il dispose aussi d'un bureau communication et d'un bureau études-prospective, tourné vers l'innovation et partenaire fidèle du Battle Lab comme de l'AID. Globalement, les unités opérationnelles représentent 70 % de l'effectif mais, tout le personnel participe aux missions opérationnelles.

Le maillage territorial est constitué de centres de secours, de compagnies et de groupements, habilement répartis sur l'ensemble du secteur. Le commandement, fondé sur une large subsidiarité contrôlée, est atypique. Il donne de grandes libertés et responsabilités dès les plus petits échelons puisque les premiers chefs d'agrès autonomes en intervention sont des caporaux-chefs. La couverture opérationnelle est adaptée régulièrement, en fonction du rythme de la ville-capitale ●



## RESSOURCES HUMAINES

Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, la BSPP compte 8 600 sapeurs-pompiers d'active, 40 personnels civils (essentiellement médecins) et 804 réservistes. Le taux d'encadrement, particulièrement faible, est de près de 5 % d'officiers et 22 % de sous-officiers. Il explique la large responsabilité dévolue aux sous-officiers (un chef de centre de secours – qui comprend 40 à 80 sapeurs-pompiers - est un sous-officier supérieur) et aux militaires du rang (le caporal-chef est autonome sur intervention). Le taux de féminisation est de 4 % et monte à 7 % si on prend en compte les réservistes. La DRHAT est un acteur majeur de la gestion des officiers et est totalement associée à la gestion des sous-officiers et militaires du rang, au titre de la cohérence du statut. Ainsi, le nouveau parcours sous-officier de l'armée de Terre s'applique aux sous-officiers de la Brigade.

Le recrutement, effectué en lien avec l'armée de Terre (plan de recrutement à 1 200 en 2023) est national (25 % de Franciliens et 75 % de provinciaux et ultramarins), mais sur un vivier en diminution.

La Brigade a ouvert en 2022 sa nouvelle école, plus grande école de pompiers d'Europe, située à Limeil-Brevannes dans le Val de Marne. Le site dont le fonctionnement est calqué sur celui des grandes écoles de l'armée de Terre (AMSCC-ENSOA), abrite 730 couchages et pas moins de 40 salles de cours, et forme l'ensemble du personnel de la BSPP, de la nouvelle recrue jusqu'aux officiers supérieur ●



# OPÉRATIONS EN 2022

**1 339 561** appels 18/112 décrochés et qualifiés

**498 162** interventions

**1 365** interventions par jour

**11 838** incendies et **87** sauvetages sur feu

Délai moyen de présentation : **6 min 15s**

Durée moyenne d'une intervention SAV : **54 min**

Durée moyenne d'une intervention feu : **89 min**

**176** SP de Paris agressés

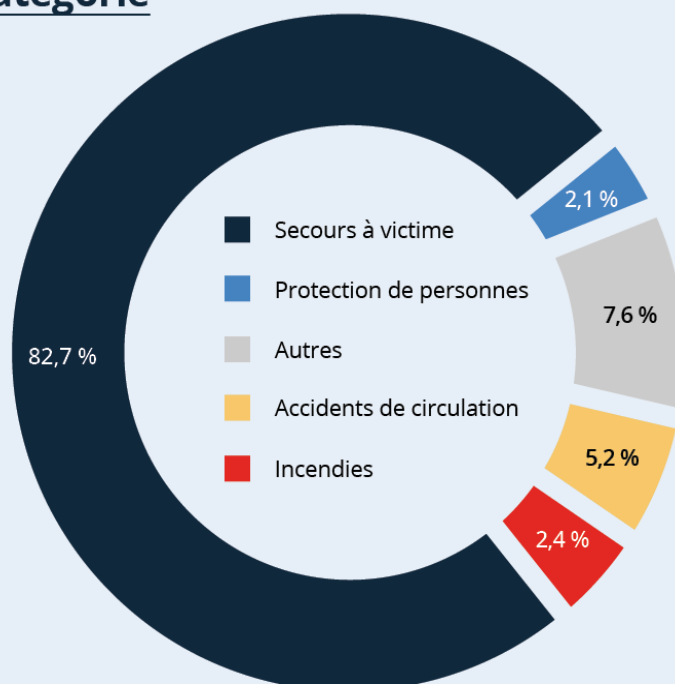
**2 000** SP de Paris de garde/jour

**3,21** SP de Paris pour armer une garde de 24 h

**62** SP de Paris engagés en opérations extérieures

**4 081** interventions COVID-19

## Répartition des interventions par catégorie



Si les sapeurs-pompiers sont communément appelés « soldats du feu », les incendies ne représentent plus que 2,4 % des interventions de la Brigade, mais demeurent un champ de compétence exclusif des sapeurs-pompiers. L'apparition de nouveaux risques est indéniable : véhicules électriques, immeubles en matériaux bio-sourcés, aménagement des espaces en grande profondeur, contraintes d'urbanisme sur la circulation... Ces nouveaux risques appellent à une vigilance aiguë de la part des soldats du feu. Une autre mission, partagée avec les SAMU et les associations agréées de sécurité civile, est le secours à victimes (SAV) qui augmente fortement (+10% des interventions en 15 ans) tandis que le nombre des incendies reste globalement stable. La progression du SAV résulte de facteurs démographiques, sociétaux et de la dégradation des services de santé de proximité : elle fait évoluer le métier de sapeur-pompier vers une dimension plus sociale. On observe également que le niveau global de violence augmente (hausse des interventions pour agressions à l'arme blanche) et que ces violences se tournent parfois contre les sapeurs-pompiers.

Le niveau de sollicitation de la Brigade et de ses engins est parfois si fort que le modèle de fonctionnement pourrait ne plus être soutenable à terme. Des efforts de maîtrise de la sollicitation, via le tri des appels d'urgence, ont été effectués mais la crise dépasse largement le périmètre des sapeurs-pompiers et la solution réside dans une meilleure coordination entre services publics et sans doute une prise en charge différente des demandes de soins. En outre, les outils informatiques dédiés au domaine opérationnel seront modernisés et devraient permettre une meilleure sélection des interventions.

Enfin, la Brigade est fière de pouvoir apporter sa contribution aux OPEX, en armant deux petits détachements au Liban et au Gabon et en projetant des officiers en individuel. En moyenne, 20 sapeurs-pompiers de Paris sont déployés en permanence ●



## INNOVATION

**A** l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, la capitale et sa petite couronne sont en pleine mutation. Pour les pompiers de Paris, ces changements présagent aussi une évolution du métier : les feux de demain seront plus violents, plus profonds et plus longs. Afin de préparer l'avenir, la brigade de sapeurs-pompiers de Paris s'attelle constamment à donner une place importante à l'innovation.

Innover, c'est en premier lieu créer des briques technologiques qui, lorsqu'elles sont assemblées, permettent de répondre à un besoin. Identifier et lever ces verrous technologiques, c'est permettre aux sapeurs-pompiers de pouvoir faire face aux enjeux de demain. En cela, les échanges avec le milieu de la recherche et les industriels représentent un enjeu vital afin de disposer au bon moment de la maturité technologique indispensable pour répondre aux besoins des pompiers de Paris.

Ne pas le faire, c'est laisser à d'autres le choix de l'innovation avec le risque de ne pas répondre aux attentes de l'institution.

Ancrée au plus profond des militaires qui la compose, l'innovation a toujours pris une part importante à la brigade de sapeurs-pompiers de Paris. Cette unité a toujours compté dans ses rangs des esprits novateurs qui ont su lui offrir les évolutions indispensables pour être le fer de lance de la profession, dans des domaines allant de la lutte contre l'incendie à la maîtrise du facteur humain, en passant par le secours à victime ou la maîtrise des communications ●



# ACTUALITÉ :

## LA BRIGADE SE MET EN ORDRE DE BATAILLE POUR LES JEUX OLYMPIQUES DE PARIS (JOP) 2024



© Paris 2024 Florian Hulleu





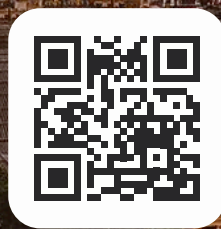


Le caractère hors norme des JOP 2024 implique de la part de la BSPP, de conduire une analyse des risques aussi précise que possible pour les anticiper et proposer aux autorités de tutelle la meilleure réponse opérationnelle. Ainsi, le suivi des projets d'infrastructures, les risques liés aux événements sportifs ou festifs, l'évaluation des besoins humains et matériels, l'adaptation de la préparation opérationnelle sont autant de sujets sur lesquels la Brigade travaille ardemment. Se fondant sur les orientations de la Mission JOP 2024 de la préfecture de police de Paris, elle œuvre d'arrache-pied pour se préparer à faire face à cet événement et aux risques particuliers qui ont été identifiés.

De manière très concrète cela se traduit par la construction d'un centre de secours dédié au village olympique et qui constituera un poste de commandement avancé de la préfecture de Police le temps des Jeux, puis une caserne de pompiers supplémentaire pour la Brigade une fois les jeux terminés. Cela se traduit également par une adaptation de la posture opérationnelle avec un effectif de garde pouvant monter jusqu'à 2 800 sapeurs-pompiers de Paris par jour contre 1 900 en temps normal. La préparation tient également compte des événements historiques pour faire face à la menace attentat qui a déjà marqué certaines Olympiades. Pour y répondre, l'organisation et la conduite d'exercices de grande ampleur du niveau zonal permettent d'éprouver la qualité du travail interservices ●

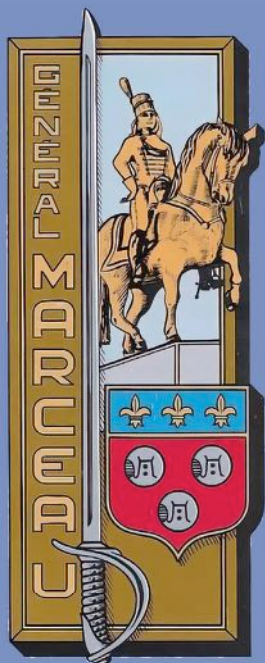
**Capitaine Damien BERG**  
BSPP / Bureau Communication  
EMIA / Promotion Général BIGEARD (2010-2012)

Retrouvez la BSPP  
sur les réseaux depuis leur  
site en flashant ce QR Code :



VISUEL NON CONTRACTUEL





Le rétroviseur de la promotion Général MARCEAU

## PROMOTION GÉNÉRAL MARCEAU 1972 - 1973



Lorsque le 6 septembre 1972, la 12<sup>e</sup> promotion de l'Ecole Militaire Interarmes se rassemble pour la 1<sup>re</sup> fois en terre bretonne, elle est forte de 255 élèves dont 28 étrangers. Elle a rendez-vous cette année, avec son histoire ;

celle de ses engagements protéiformes au sein de nos armées dans un contexte éminemment changeant, mais aussi au sein de la société civile où les compétences acquises précédemment, et la générosité de ses membres ont trouvé un nouveau champ d'expression. Elle a traversé ce demi-siècle en préservant sa cohésion et en entretenant les liens d'amitié et de solidarité, catalyseurs d'un esprit de promotion.

### La traversée des déséquilibres...

Au cours des cinq décennies que nous venons de traverser, particulièrement celles de notre engagement au sein des armées, nous avons été confrontés à des remises en cause permanentes qui pour être salutaires, n'en étaient pas moins souvent déstabilisantes. Au-delà des choix politiques et des évolutions technologiques, elles ont eu notamment pour origine la modification profonde des équilibres géostratégiques, économiques et sociétaux, à laquelle notre pays a dû faire face. Les premiers ont eu un impact direct sur les enjeux de Défense de notre pays et son positionnement dans le concert des Nations, avec la fin de « la guerre froide » en Europe, l'apparition des conflits périphériques, et l'émergence du terrorisme comme mode d'action (1). Les seconds ont conduit à une réorientation des ressources financières contraignant fortement la gestion de celles toujours plus comptées, consacrées aux armées. Enfin, l'évolution des mentalités et des modes de vie au sein de la société civile expliquent aussi les changements observés, quand ils ne sont pas subis par ceux qui ont choisi de renoncer à un certain confort pour mieux servir les intérêts de sécurité de la collectivité nationale.

S'en sont suivis d'incessants changements de format, de structure, d'organisation du commandement, avec leur lot de mouvements de garnisons, de dissolutions d'unités, et en corollaire la nécessité de remettre à chaque fois sur le métier, l'ouvrage de la cohésion et de l'efficacité opérationnelle. En moins de quatre décennies, le sous lieutenant de 1973 a vu son armée de Terre réduite au tiers de ses effectifs.

La nature même de cette armée s'est modifiée en profondeur pour faire face à la fois à la forme des nouvelles opérations à conduire et à la désaffection croissante du service national ; cette dernière, autant que les contraintes de réactivité et d'efficacité opérationnelles, conduisant à une professionnalisation générale de l'outil et partant, vers une réinvention du lien Armée-Nation.

Alors que chaque jour apportait son lot d'incertitudes, les officiers de la « Marceau » comme ceux qui les ont précédés et suivis, ont toujours trouvé dans leur engagement, ce qu'ils étaient venus chercher au sein de l'institution.

### Servir, servir... Servir encore... ici et ailleurs

Dans la grande diversité des actions que nous avons conduites ou auxquelles nous avons participé, des missions et des tâches qui nous été confiées, en fonction des appétences et des capacités de chacun, nous avons en effet trouvé matière à nous réaliser.

Qu'il s'agisse du service d'une cause dont les contours nous échappaient ; de celui des autres, désintéressés ; de l'affrontement des volontés auxquelles nous étions confrontés et parfois même de la bagarre et de l'insécurité ; du dépassement de soi, de la camaraderie et de la responsabilité sacrée de ceux dont on vous confie l'avenir et parfois la vie ; de l'équilibre entre le corps et l'esprit qu'exige le métier des armes.

A noter : en novembre prochain les promotions Général Marceau (+50 ans) et Grande Guerre(+25 ans), dossier promotion du N°220) participeront au parrainage de la prochaine promotion de l'EMIA. Une cérémonie qui sera intergénérationnelle et marquera l'union symbolique entre les promotions.

CRÉDIT PHOTO :  
DR@ Promotion général Marceau

Chaque fois, le cadre a été différent et nous y avons trouvé une motivation nouvelle avec à la clé, le plus souvent, le sentiment reconfortant du devoir accompli.

Il en a été ainsi du rôle de formateur de nos subordonnés, appelés du contingent et engagés, au sein de nos unités pour la préparation à leur engagement opérationnel ; de celui d'instructeur et d'encadrement de stagiaires en écoles, en France et à l'Étranger. Nous nous sommes nourris aussi dans l'exercice du commandement et pour certains dans celui d'une direction de service, de la grande richesse des compétences rencontrées et du dévouement exceptionnel exprimé.

Ce fut le cas sur le territoire national, dans l'exécution des missions de service public, d'aide et de sécurité de nos concitoyens. Les opérations de la « Paille », la dépollution des plages après les « marées noires », et « Vigipirate » pour faire face à la menace grandissante du terrorisme dans l'Hexagone, sont quelques exemples qui mobilisaient les énergies du plus grand nombre pendant que d'autres faisaient face à l'Est et à la trouée de Fulda.

La « Marceau » a été présente là où le regard de la France se portait au-delà de ses frontières ; là où ses intérêts étaient menacés ; là où son positionnement dans le concert des nations lui conférait un rôle particulier dans la préservation des équilibres et de la paix ; là où pour l'exercice de sa diplomatie, elle avait le plus grand besoin des compétences du militaire. Du Sud Est asiatique, à l'Afrique, en passant par le Proche ou le Moyen Orient et l'Europe de l'Est, les interventions ont eu indistinctement pour cadre celui des Nations Unies et celui des coalitions internationales.

Très vite pour quelques uns et beaucoup plus tard pour la plupart d'entre nous, vint le temps d'endosser la tenue civile en continuant de laisser s'exprimer les compétences acquises, la générosité dans l'engagement et les valeurs éprouvées dans l'institution militaire. Hier ils étaient sous-préfet, maire de leur commune ou conseiller municipal, chef d'entreprise de transports ou conseiller technique, « honorable correspondant », secrétaire général d'Université, maître d'ouvrage et gestionnaire de projets hospitaliers, responsable de la sécurité pour un constructeur automobile, directeur de musée, enseignant...

Aujourd'hui encore, les officiers de la « Marceau », riches de leurs « mille vies », continuent de Servir, souvent comme simples bénévoles engagés auprès des plus démunis ou de leurs aînés, et en dépassant parfois le handicap dont on est atteint soi-même. En outre, ils veillent toujours à entretenir le lien qui les unit depuis leur sortie d'école.

## Continuer à partager...

A l'arrivée dans nos premières affectations, en sortant d'application, nous avons pris conscience de la nécessité d'organiser la pérennité des bienfaits de la cohésion acquise au cours de notre formation initiale d'officier. Ainsi, dès 1974, accompagnant des recherches complémentaires sur l'histoire de notre parrain et de ses descendants, nous avons créé l'association « Promotion Général MARCEAU, EMIA 1972-1973 » qui au cours de ce demi-siècle, s'est employée à entretenir les liens d'amitié et de solidarité qui nous unissent, et à préserver celui qui nous relie naturellement à nos anciens comme à nos jeunes. Elle a permis de nouer des relations avec la ville de Chartres qui a vu naître François-Séverin MARCEAU en 1769 et celle d'Altenkirchen où devenu général, il décède en 1796. Elle s'est aussi élargie à certains de ses descendants retrouvés outre atlantique.

Au-delà de la structure habituelle d'une association, un réseau de délégués régionaux, un site internet privé, la réalisation d'un bulletin numérique périodique et surtout l'organisation d'une réunion de promotion tous les deux ans (2), nous permettent de faire vivre cette relation forte et lorsque cela est nécessaire de soutenir celles et ceux qui sont confrontés aux vicissitudes de la vie.



Nos parcours de vie d'officier et de citoyen engagé au service de notre pays ont été balisés par nos premiers formateurs, pour la majorité d'entre nous comme sous-officier. Pour les plus anciens d'entre eux, ils avaient vécu les combats de la campagne de France, ceux de la Libération, la RC4, le camp retranché de Dien Bien PHU et la colonne « Crève Cœur », ou encore ceux d'EL Milia et des Nementchas. Ils nous ont transmis l'esprit de discipline, singulièrement celle du cœur, le courage et la persévérance, le culte de la mission, le sens de la parole donnée et la fraternité d'arme qui est aussi souvent « la fraternité des larmes » selon le mot du Père DUCOURNEAU. Parmi eux, le Général René GROSJEAN (3), notre commandant de promotion, est arrivé dernièrement au bout de son chemin de vie. Nous gardons le souvenir de ce chef calme dont le regard clair pénétrait le moindre recoin de ce que nous étions ; de cette façon simple et directe qu'il avait de s'adresser à nous ; de ce tutoiement naturel qui faisait de nous spontanément des « compagnons d'armes » malgré la différence d'âge et d'expérience ; de ce charisme et de cette adhésion qu'il emportait sans jamais avoir à la demander ; de cette exigence toujours teintée de bienveillance qu'il inculquait à ses élèves comme à ses cadres ; de ce respect et de cette confiance que nous inspirait son engagement personnel pour le succès des armes de la France, toujours dans l'Honneur et la Fidélité.

Notre profonde gratitude les accompagne au moment où nous tournons cette page de notre existence.

Aujourd'hui nos rangs se sont éclaircis. Nombreux sont ceux d'entre nous qui ont déjà « quitté le bord » et que nous avons confiés aux saints patrons de l'Arme qu'ils avaient choisie le 24 juillet 1973, en recevant leurs épaulettes d'officier. En novembre prochain, sur la place RIVOLI, nous leur associerons dans nos pensées, notre camarade saint-cyrien Jacky THOMAS (Promotion Capitaine DANJOU 1971-1973) tombé pour la France, avec sa compagnie du 1<sup>er</sup> RCP dans l'attentat du DRAKKAR à Beyrouth, il y a 40 ans, en octobre 1983 ●

## Général (2s) Jean Claude GODART,

Président de l'Association Promotion Gal Marceau EMIA 1972 -73.

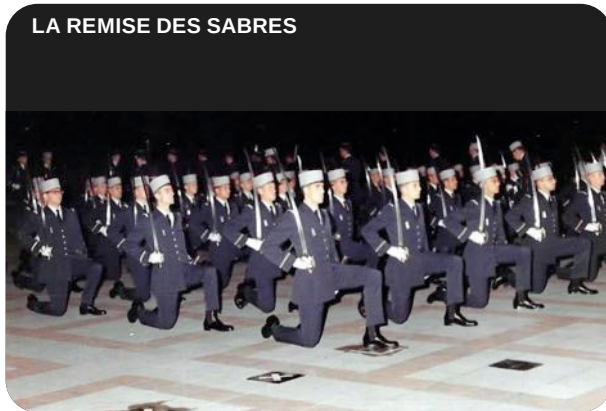
(1) Quelques jours après notre arrivée à Coëtquidan, les 5 et 6 septembre 1972, survenait la prise d'otages des Jeux olympiques de Munich, visant des athlètes israéliens, au cours de laquelle onze d'entre eux ont été assassinés par des membres de l'Organisation palestinienne « septembre Noir ».

(2) Le prochain rassemblement aura lieu à Vannes en mai 2024.

(3) Le Général GROSJEAN était Grand Croix de la Légion d'Honneur, Grand Officier de l'Ordre National du Mérite, titulaire de la croix de guerre des théâtres d'opérations extérieures, de la croix de la valeur militaire avec 8 citations dont 4 à l'ordre de l'Armée.



LES FONDATIONS "S'ÉLEVER PAR L'EFFORT" :



LA REMISE DES SABRES



NOTRE GARDE AU DRAPEAU

## LA PROMOTION GÉNÉRAL MARCEAU EN QUELQUES CHIFFRES



**12<sup>e</sup>** promotion de l'EMIA, la promotion « Général MARCEAU » (1972-1973) a formé 255 officiers dont 28 officiers étrangers : (23 venant d'Algérie, 3 du Dahomey et 2 de Haute-Volta, aujourd'hui Burkina Faso).

Majoritairement issus du corps des sous-officiers (219), les élèves français ont pour la plupart forgé dans l'effort, les qualités indispensables pour s'élever à l'Épaulette, au sein de l'École Militaire de Strasbourg ; ce creuset voulu par le Général De LATTRE et dissous en 1985, « pour faire aux jeunes une âme commune, une âme de vainqueurs, une âme de conquérants ».

Parmi eux, nous comptons 8 officiers de réserve en situation d'activité (ORSA), 21 reçus « en candidat libre » et 2 sur « titre ».

En outre, par la suite, 21 officiers de réserve « activés » lui ont été rattachés.

Au cours de leur déroulement de carrière, les officiers de cette promotion ont fait preuve de constance et d'attachement à l'institution. Vingt-cinq ans plus tard, à mi-parcours d'une vie professionnelle, hormis 3 camarades décédés prématurément et 7 qui avaient choisi de rejoindre la vie civile, 238 (1) servaient encore dans les armes et services :

| INF | TDM | ABC | ART | TRN | GEN | TRS | MAT | CS | COM | ESS | ALAT | GEND | TOTAL |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|----|-----|-----|------|------|-------|
| 57  | 32  | 30  | 30  | 15  | 34  | 14  | 1   | 3  | 1   | 1   | 12   | 8    | 238   |

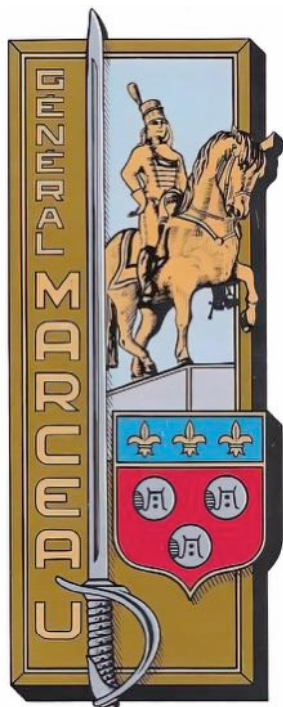
Par la suite, si 10 d'entre nous sont encore décédés, la majorité a rejoint la vie civile à la limite d'âge de leur grade :

| GEN   | COL    | LCL    | CDT   | CNE   | TOTAL   |
|-------|--------|--------|-------|-------|---------|
| 7     | 43     | 158    | 8     | 12    | 228     |
| 3,00% | 19,00% | 70,00% | 3,00% | 5,00% | 100,00% |

Un demi-siècle plus tard, si la promotion Général MARCEAU a enregistré la disparition de 60 camarades, 137 continuent de « garder le contact » et cela constitue un vrai motif de satisfaction ●

**Général (2s) Serge LEVREL,**  
Délégué Bretagne - Pays de la Loire de l'Association.

(1) Hors officiers étrangers



## L'INSIGNE ORIGINAL DE LA PROMOTION GÉNÉRAL MARCEAU DESSINÉ PAR ROGER HIRSCH

Ecu rectangulaire en bronze à une épée haute d'argent en relief.

Adextrée :

En flanc dextre des capitales GENERAL MARCEAU disposées en pal.

Senestrée :

En canton senestre de la garde d'un écusson aux armes de Chartres, ville natale de MARCEAU.

En flanc senestre d'un socle d'argent soutenant une statue équestre de bronze sur fond d'azur, reproduction exacte de celle placée au centre de la cour Rivoli de l'Académie militaire de Saint Cyr Coëtquidan. Cette statue, œuvre du sculpteur CLESINGER, était depuis 1884 au cœur de la cour Rivoli à Saint Cyr l'École. Rescapée des bombardements de 1944, elle fût transportée à Coëtquidan dans ce qu'il était convenu d'appeler la « nouvelle école ».

## HYMNE À MARCEAU

### CHANT DE LA PROMOTION ENREGISTRÉ EN 1973

Mort immortel honneur à ta mémoire  
 Brave Marceau, Magnanime guerrier  
 Sur ton front pur l'auréole de gloire,  
 De ses rayons vient dorer le laurier  
 De ses rayons vient dorer le laurier  
 En vain la mort aux pages de l'Histoire  
 Ravit trop tôt la splendeur de ton nom

Refrain

Ecoute la voix du canon (bis)  
 Gloire au martyr de la victoire (bis)

Quel cœur français n'a déploré ta perte,  
 Tu ne laissais que des admirateurs,  
 Et sur ta tombe avant le temps ouverte,  
 Tous les partis ont confondu leurs pleurs,  
 Au chant de mort, mêlant un chant de gloire,  
 L'étranger même, autour de ton cercueil,  
 S'écriait en ce jour de deuil  
 Gloire au martyr de la Victoire

### LE GÉNÉRAL FRANÇOIS SÉVERIN MARCEAU DESGRAVIERS, PARRAIN DE LA 12<sup>e</sup> PROMOTION

CRÉDIT PHOTO :  
DR@ Promotion général Marceau



« Je préfère l'Honneur à la richesse et la pauvreté à l'infamie »

Le choix tel qu'exprimé par Patrick MOZAT (Fine de la Promotion) en 1972.

« Notre Promotion a choisi de servir une institution dont les valeurs sont actuellement en proie à de violentes attaques.

Dans cette période d'indécision, de désaffection, nous voulons et nous devons montrer que l'Armée doit être reconnue comme partie intégrante de la Nation.

Cette nécessité nous a convaincu de l'obligation pour nous de participer activement à toute action de rapprochement et d'amalgame Armée – Nation.

Si cette mission doit préserver les intérêts de la France, si la Défense de notre pays en dépend, alors qu'elle soit nôtre tous les jours. Nous pourrons ainsi servir la Nation, non malgré elle mais avec elle, à l'image du héros des soldats de Valmy : MARCEAU.

MARCEAU, général issu du peuple, figure d'une Armée Nationale et patriote, est le nom que notre Promotion a choisi pour marquer sa volonté d'affermir tout au long de la carrière de ses officiers, le lien entre la Nation et son Armée.

Et je sais que nous donnerons le meilleur de nous même pour que la Promotion Général MARCEAU rayonne de sa jeunesse et de son ardeur, fidèle à son symbole, consacrant ainsi dans l'Honneur et le Devoir, l'image de l'officier issu de l'Ecole Militaire Interarmes ».

François Severin MARCEAU-DESGRAVIERS naît le 1<sup>er</sup> mars 1769, à Chartres où son père, procureur au Baillage est très estimé. Bien que ce dernier n'eut de cesse de l'admonester pour qu'il embrasse une carrière au barreau, et malgré une facilité étonnante pour apprendre, ses intentions ne sont point de s'initier aux secrets de scribe. Il veut être soldat.

Déterminé et volontiers frondeur, en décembre 1784, il court s'enrôler au Régiment ANGOULEME – INFANTERIE. Mais son père obtient l'annulation de son contrat, et contraint d'attendre ses 16 ans, le jeune MARCEAU en profite pour étudier les mathématiques et la topographie.

Dès le début du mois de mars 1785, il rejoint le régiment Savoie-Carignan à Metz où il se montre un soldat exemplaire, au sens du devoir déjà peu commun. Nommé rapidement au grade de sergent, il se passionne pour les ouvrages de stratégie et les écrits des grands capitaines, songeant sans doute à redonner à la France une puissance perdue.

Jouissant d'une grande estime auprès de son colonel, le Comte de Sérent, il se voit confier l'instruction des jeunes nobles. Pour méprisante que soit souvent l'attitude de ces derniers à son égard, Marceau en regrettant que l'avancement soit lié à la naissance, ne marque pourtant aucune colère et aucun dépit.

A la Révolution, il entre dans la Garde nationale parisienne et en octobre 1789 il est nommé capitaine de la Garde nationale de Chartres.

Mais la France fourbit ses armes car les armées d'Europe se massent à ses frontières. La Patrie, la Liberté sont en danger et avec la quasi-totalité de sa compagnie, Marceau constitue la 2<sup>e</sup> Cie de volontaires du Bataillon d'Eure et Loir, formée à Chartres en novembre 1791, pour la défense des frontières.

Le 1<sup>er</sup> décembre, le Ministre de la Guerre qui a apprécié « le traité de manœuvres pour l'infanterie » qu'il a rédigé à la demande du Général de La Fayette, le nomme Adjudant Major ; c'est-à-dire le 4<sup>e</sup> officier du bataillon dans l'ordre hiérarchique. De ces volontaires, il fait des soldats dont il sait se faire respecter et aimer. Ceux-ci l'élisent d'ailleurs Lieutenant-colonel en second le 25 mars 1792. Il a 23 ans. Il se fait remarquer dans les Ardennes et à Valmy où il achève la campagne en commandant l'avant-garde du Général Dillon qui appréciant ses qualités de commandement et d'intelligence, en fit son aide de camp.

Mais l'engagement qu'il avait souscrit avec les Volontaires de 1791, à Chartres, prend fin en ce début d'année 1793. MARCEAU quitte alors l'Est de la France et rejoint l'armée de métier et les Cuirassiers Légers de la Légion Germanique où il obtient très vite son brevet de lieutenant.

Avec eux, il est engagé dans la guerre de Vendée où la patrie souffre de voir ses enfants se déchirer. Son comportement courageux lui vaut une promotion exceptionnelle. Simple Capitaine du 19<sup>e</sup> régiment de chasseurs à cheval, le 1<sup>er</sup> mai 1793, il est promu général de brigade le 16 octobre, général de division le 10 novembre et général en chef par intérim de l'armée de l'Ouest le 5 décembre. Il n'a pas encore 25 ans.

Nommé dans l'armée des Ardennes, future armée de Sambre et Meuse, il participe aux principales batailles de la campagne de 1794, dont Fleurus le 26 juin et la prise de Coblenz le 23 octobre, qui permet la jonction avec l'armée de Rhin et Moselle. Son sens du Devoir et ses grandes qualités morales préserveront la cohésion de ses troupes dans tous les engagements de cette campagne. En 1796, il commande le blocus de Mayence qu'il est pourtant forcé de lever pour couvrir la retraite de l'armée ; alors que les habitants de cette ville le remercient pour les avoir préservés du pillage. Il repousse l'archiduc CHARLES et pour permettre à l'armée de franchir le défilé d'Altenkirchen, le 19 septembre 1796, il arrête la progression du corps d'armée commandé par le général HOLTZE. En reconnaissance dans la forêt d'Höchstenbach, il est mortellement touché par le tir d'un chasseur tyrolien. Transporté à Altenkirchen repris par les autrichiens, l'archiduc CHARLES lui fait en vain prodiguer les secours, et il décède le 21 septembre 1796, alors que ses adversaires font preuve d'une compassion véritable envers celui qui fût leur ennemi. Il avait 27 ans.

Fait exceptionnel, les cendres du Général MARCEAU sont déposées au Panthéon, tandis qu'une autre partie des restes du général repose sous l'église Saint Louis des Invalides, dans le caveau des Gouverneurs ●

Rédaction collective



EN SÉLECTION POUR LE XV DE LA MARCEAU



HONNEUR À NOTRE GRAND BOSSU

(A gauche) - Avril 1989 le Maréchal YAZOV ministre de la défense de l'URSS salue les attachés militaires à l'aéroport de Moscou avant l'arrivée du ministre de la défense Jean-Pierre Chevènement.



(A droite) - Mai 2002 accueil du Général KELCHE (CEMA) à l'aéroport Borispol de Kiev pour une visite officielle.

## LE MILITAIRE ET LE DIPLOMATE



**A**u delà du parcours traditionnel d'un officier de l'arme du Train, le mien a été marqué par un engagement passionnant au cœur de l'action diplomatique menée par la France à l'étranger. Si à partir de

1974, ma première partie de carrière se déroule au sein d'unités du Train, comme chef de peloton, commandant d'unité et chef de corps (1), j'ai consacré la seconde à l'action diplomatique de Défense de mon pays.

Mon appétence pour les langues étrangères notamment anglaise et allemande, m'a déterminé, dès le début de ma carrière, à préparer et obtenir des certificats militaires de langue. Titulaire d'un 1<sup>er</sup> degré d'anglais, l'élève en formation à Coëtquidan que je suis, est désigné pour accompagner le général De BARRY commandant les écoles, à l'Académie militaire de West-Point pour réactiver les relations bilatérales entre les deux institutions. En 1982, détenteur du 3<sup>e</sup> degré, j'irai suivre le cours de logistique interarmées à l'Ecole de Transport de l'armée britannique à Aldershot.

En 1985, suite à ma réussite au concours de l'Ecole de Guerre, j'ai un contrat de scolarité filière Langues et Relations internationales, qui me fait suivre le cursus exigeant de l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales (Langues'O), à Paris. L'objectif est non seulement de maîtriser la langue russe, mais aussi l'histoire, la géographie et l'économie de l'URSS. En parallèle, je suis le cours spécifique et passionnant du monde soviétique dirigé par Mme Hélène CARRERE d'ENCAUSSE, à l'Institut des Sciences Politiques.

Avant mon premier poste, je participe à un stage de préparation des attachés militaires d'un mois à l'Ecole Interarmées du Renseignement et des Etudes Linguistiques à Strasbourg, complété par un stage de sensibilisation et de mise en garde, à la Direction Générale de la Sécurité Extérieure. Les missions vont dès lors se succéder et me conduire en URSS, en Lettonie, en Ukraine et finalement en Afghanistan.

**L'Union des Républiques Socialistes Soviétiques (1988-1989), mes premières armes.**

Je suis d'abord affecté comme attaché militaire « Terre » auprès de l'ambassade de France à Moscou.

Au sein d'une équipe interarmées, il s'agit en priorité de parfaire ma connaissance des armées soviétiques : leurs structures, l'état opérationnel des unités et la mise en service de nouveaux matériels, ainsi que l'état du moral des troupes. Je me rends souvent dans les villes où elles sont déployées (Kaunas, Oufa, Rostov-sur-le-Don, Tachkent et Ferghana en Ouzbékistan, à Kazan capitale du Tatarstan, Astrakhan au bord de la mer Caspienne, Tbilissi en Géorgie, Tallinn en Estonie, Minsk au Belarus, Vilnius et Riga, mais aussi Kiev en Ukraine et Chisinau en Moldavie). [...]

Officier du Renseignement, j'y apprend les « ficelles du métier ».

L'immensité du territoire de l'URSS (17 millions de km<sup>2</sup> sur 10 fuseaux horaires), et l'extrême diversité ethnique des populations rencontrées m'ont particulièrement marqué. A la fin des années 80, la vétusté des infrastructures et la difficulté des ravitaillements dans la vie quotidienne sont frappantes ; exceptés les magasins réservés au personnel du corps diplomatiques où l'on paye en dollars ! La vie y est oppressante, en raison notamment de la constante surveillance rapprochée dont font l'objet les étrangers, aussi bien dans la capitale qui se veut la vitrine du monde communiste, qu'au cours des déplacements dans les différentes républiques.

Pour l'anecdote, la visite officielle de Jean-Pierre CHEVENEMENT, ministre de la Défense, m'offrira l'occasion de rencontrer sur le tarmac de l'aéroport de Moscou, le Maréchal YAZOV ministre de la Défense de l'URSS, et qui fut l'un des instigateurs du coup d'état contre GORBATCHEV en août 1991.

**La LETTONIE (1994-1997) : du renseignement à la coopération..**

Après la direction de la section d'Etudes Slaves à l'EIREL de Strasbourg (2) et le commandement du 121<sup>e</sup> RT à Monthléry, je rejoins l'ambassade de France à Riga, capitale de cet Etat balte récemment libéré du joug soviétique. Les forces armées russes viennent à peine de rentrer en Russie.

Il s'agit cette fois d'une mission de coopération. La France dont le président avait été deux ans plus tôt, le premier dirigeant occidental à se rendre en Lettonie, était déterminée à l'aider à sortir de l'état arriéré et de soumission dans lequel elle avait été maintenue pendant plus de 50 ans. L'enjeu était aussi de lui permettre de réunir progressivement les conditions d'une intégration dans l'Union Européenne. [...]

CRÉDIT PHOTO :  
DR@ Promotion général Marceau





En matière de défense, la priorité assignée est de soutenir ce pays dans la mise sur pied de forces armées cohérentes et modernes ; en définissant les types d'unités, les organigrammes et en évaluant précisément les besoins en effectifs et en matériel. Faire travailler ensemble les officiers ayant servi dans l'armée soviétique et les jeunes officiers de retour de stages de formation dans les écoles militaires européennes est un véritable challenge. Les trois Etats baltes collaborent à cette renaissance qui se concrétise par la mise sur pied d'un bataillon interarmes opérationnel. En outre plusieurs évènements ont marqué ce séjour.

J'assiste avec l'ambassadeur à la destruction impressionnante du radar soviétique installé en 1963 sur le site de Skrunda. [...] Evènement politique majeur, il a fait l'objet d'une cérémonie officielle présidée par le président ULMANIS en présence de toutes les représentations diplomatiques, excepté bien sûr celle de Russie. [...]

Pour mémoire au cours de mon séjour, tous les noms de rues autrefois en russe (alphabet cyrillique) sont changés en letton (alphabet latin), redevenu la langue officielle du pays, après avoir été interdite au cours de l'occupation soviétique.

## L'UKRAINE (2001-2003)

En août 2001, après quatre années passées sur la lande bretonne comme directeur de la division Langues et relations Internationales des Ecoles de Coëtquidan, c'est encore pour une mission de coopération militaire que je rejoins l'ambassade de France à Kiev. L'Ukraine vient de fêter le 10<sup>e</sup> anniversaire de son indépendance (24 août 1991) Elle amorce aussi un rapprochement marqué avec l'Union Européenne et plus largement avec les standards occidentaux en matière de défense et de sécurité collective.

Les officiers ukrainiens formés dans les écoles militaires soviétiques sont en pleine reconversion pour apprendre et appliquer les méthodes de raisonnement tactique et les procédures en vigueur dans les armées occidentales. Nombre d'entre eux sont envoyés en stage en Europe, aux Etats-Unis et au Canada, et des officiers missionnaires de ces pays viennent aussi les former sur place.

Je suis chargé de dispenser, en anglais, des cours de terminologie militaire et de logistique opérationnelle onusiennes, aux officiers qui suivent le stage d'état-major interarmées à l'Académie militaire de Kiev. Ayant obtenu leur diplôme, ils sont alors aptes à partir en opérations extérieures pour des missions internationales d'interposition et de maintien de la paix dans le cadre de l'ONU. (2)

Le bureau de l'OTAN placé sous la responsabilité d'un colonel canadien est également très actif. Aidé en cela par une professeure ukrainienne, le français - langue officielle de l'organisation - est ainsi enseignée, au même titre que l'anglais, et des cours de différents niveaux sont offerts aux officiers.

La visite du Général KELCHE, Chef d'Etat-major des Armées, pendant trois jours à Kiev en mai 2002, à l'invitation du CEMA ukrainien, marque une étape importante de la reconnaissance de la montée en puissance des forces armées ukrainiennes sur le modèle occidental. [...]

## L'AFGHANISTAN (2003-2004)

En septembre 2003, affecté à l'état-major de la Région Terre Nord-Ouest à Rennes, j'ai juste le temps d'effectuer un déménagement de Kiev en Bretagne, avant d'être envoyé directement à Kaboul en profitant de l'Airbus de la République Française qui emmène la ministre de la Défense Madame ALLIOT-MARIE en visite officielle et en inspection du contingent français en Afghanistan.

Ce dernier poste de ma carrière, me conduit à l'Office de Coopération Militaire en tant que conseiller militaire du vice-ministre de la Défense afghan, afin de mettre sur pied une

inspection générale de l'Armée Nationale Afghane. Cet office international a en effet la charge de bâtir une armée afghane capable de se déployer dans les différentes garnisons du pays pour y assurer la sécurité face aux attaques récurrentes des talibans. [...] Il s'agit aussi pour cet office d'aider les différents services du ministère de la défense afghan ainsi que les bureaux de l'état-major général à se structurer et à mettre en place des procédures de fonctionnement. En contact permanent avec l'ambassade de France et l'état-major français basé sur l'aéroport de Kaboul, je serai particulièrement impliqué dans l'inspection du dispositif opérationnel des forces françaises par le Général BENTEGEAT, chef d'état-major des armées, en mai 2004.

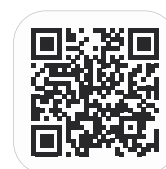
Cette mission sera la dernière que je remplirai au sein de l'action diplomatique de Défense et le tarmac de l'aéroport de Kaboul servira de cadre à mes adieux aux armes, en juin 2004.

Cette seconde facette de mon parcours de vie dans l'institution militaire m'a permis de prolonger la première en lui donnant une dimension supplémentaire particulièrement enrichissante, malgré les difficultés à surmonter au plan de la vie personnelle et familiale. L'intégration dans des missions diplomatiques et/ou des états-majors internationaux a constitué pour moi, à chaque fois, une expérience passionnante et un incontournable pour appréhender leur rôle dans les relations notamment militaires entre les Etats.

Au sein de la représentation diplomatique, l'attaché militaire ou le conseiller militaire occupe en effet une place importante auprès de l'ambassadeur, au même titre que les autres attachés économique et culturel, avec lesquels il entretient des relations de confiance réciproque. Le respect des domaines de compétence me paraît essentiel mais le partage des effets induits par l'action dans chacun d'entre eux, est la condition de l'efficacité globale de l'action conduite. Le sens développé du devoir et la solide capacité d'adaptation sont des qualités partagées par le militaire et le diplomate appelés à changer d'affectations et de postes aussi souvent l'un que l'autre. J'ai enfin constaté que dans ce domaine d'action où il s'agit aujourd'hui pour les Etats, de satisfaire les besoins de leur politique étrangère et de sécurité, la réussite de chaque mission, qu'elle soit dévolue au renseignement ou à la coopération, est conditionnée comme souvent par la qualité des relations humaines. Le militaire et l'officier y ont toute leur place. A eux de la prendre et de l'honorer ●

## Colonel (er) Guy CARLIER

Retrouvez l'intégralité  
des témoignages de la page 30 à 35  
en flashant ce QR CODE :



(1) Chef de peloton au 120<sup>e</sup> Régiment du Train à Fontainebleau (74-77); Officier adjoint à l'Escadron de Commandement et de Soutien au 501<sup>e</sup> Groupe de Transport de Corps d'Armée à Senlis (77-79) ; Commandant du 1<sup>er</sup> Escadron de Transport au 517<sup>e</sup> Régiment du Train à Laon-Couvron (79-82); OSA au 1<sup>er</sup> Régiment de Commandement et de Soutien de la 1<sup>re</sup> Division Blindée à Trèves, FFA (82-85); Chef de Corps du 121<sup>e</sup> Régiment du Train de juillet 1992 à septembre 1994 sur le camp de Monthéry.

2) Pendant ce séjour à l'EIREL je suis engagé en Turquie et en Irak, pendant 5 mois comme adjoint logistique à l'EM de l'opération Provide Comfort, commandée par le Général (US) SHALIKHASVILI ;

(3) Depuis l'indépendance de l'Ukraine, plus de 44 000 soldats ukrainiens ont participé à des opérations de maintien de la paix dans diverses régions du monde - le Kosovo, la Bosnie-Herzégovine, l'Angola, la Macédoine, le Guatemala, le Tadjikistan, l'Afghanistan, la Croatie, le Koweït, la Sierra Leone, la Transnistrie, l'Irak, le Liban, l'Éthiopie, l'Érythrée, la Géorgie, le Soudan, la Côte-d'Ivoire, la République démocratique du Congo.... Plus de 250 soldats de la paix ukrainiens sont morts en service ou après leur retour, en raison de blessures reçues en service.

Tchad 1999 EM Région militaire n°1 à Faya Largeau avec l'AD et le COMELEF >



## SOLDAT DE LA PAIX



**E**ntré en service, à la fin des années 1960, j'ai rejoint une armée de Terre de conscription de 350 000 hommes, qui venait de vivre les guerres coloniales d'Indochine et d'Algérie et qu'il fallait restructurer et moderniser.

37 ans plus tard, en 2006, je quittais une armée de Terre professionnelle de 130 000 hommes et 10 ans plus tard, ses effectifs se réduisaient à 111 000 hommes.

Ayant choisi l'arme des Troupes de Marine (TDM) - spécialité blindés - à la sortie de Coëtquidan et après une année à l'EAABC, [...], j'ai rejoint le 21<sup>e</sup> de Marine à Sissonne. Affecté comme chef d'un peloton AMX 13 SS11 encore constitué d'appelés du contingent, j'ai découvert l'Afrique grâce aux manœuvres N'Diambour I (1976) au Sénégal. Muté au 5<sup>e</sup> RIAOM à Djibouti, en 1977, j'ai vu l'accession à l'indépendance du Territoire Français des Afars et des Issas (TFAI), devenu République de Djibouti le 27 juin 1977. Ce fut l'occasion d'une première prise de conscience de l'importance du second volet de la dissuasion qui repose sur la préparation physique et mentale, la posture, l'intelligence de situations qui font la crédibilité d'une armée et sa capacité à maintenir la paix sans faire usage de ses armes [...].

A l'été 1979, de retour au 21<sup>e</sup> de Marine, professionnalisé et déplacé à Fréjus. J'ai commandé un escadron blindé d'AML et d'AMX 10 RC ; commandement au cours duquel j'ai participé à deux missions de maintien de la paix au Liban, la FINUL en 1981 et en 1983 (FMSB) (1). [...]

Dix ans plus tard, commandant le 43<sup>e</sup> BIMA à Port-Bouët et les troupes françaises en Côte d'Ivoire (TFCI), j'eus à jouer le rôle dissuasif attendu de notre présence militaire dans une période tendue suite au décès du président Houphouët Boigny et de sa succession difficile, puis de la dévaluation du franc CFA. Deux missions de maintien de la paix furent également confiées au 43<sup>e</sup> BIMA et j'ai dû dépêcher successivement des détachements au Togo en 1994 pour surveiller les élections présidentielles et législatives, puis au Niger pour surveiller le respect de l'accord de paix signé le 24 avril 1995, entre le gouvernement nigérien et l'Union des Forces de la Résistance Armée (UFRA).

Affecté ensuite à la direction de la coopération militaire et de défense (DCMD) j'ai continué indirectement à œuvrer pour la paix et la sécurité, en aidant les armées africaines à s'organiser et à se développer. J'eus ensuite l'occasion de mettre en application sur le terrain le partenariat, alors prôné en lieu et place de l'assistanat, comme attaché de défense et chef de la mission de coopération militaire au Tchad, de 1998 à 2001.

Enfin, après avoir commandé l'Ecole interarmées du renseignement et des Langues (EIREL), j'ai quitté le service actif en 2006, avant d'être rappelé à l'activité entre 2007 et 2011. J'ai alors animé une équipe multinationale ayant pour mission de développer sous l'égide de l'Union Européenne (UE), un projet EURORECAMP destiné à aider l'Union Africaine (UA) à développer ses propres capacités de maintien de la paix. Ce cycle s'est achevé par un exercice de PC à Addis-Abeba au siège de l'UA.

Comme nombre de mes camarades, « le soldat de la paix » que j'ai été, aura vécu des transformations importantes de nos armées avec leur professionnalisation décidée en 1996 et leur réorganisation dans le cadre du plan armées 2000. Celle-ci s'est surtout soldée par des dissolutions d'unités et de formations qui se sont prolongées au cours des vingt dernières années puisqu'après la chute du mur de Berlin en 1989 et l'effondrement de l'URSS, il était de bon ton de toucher les dividendes de la paix. Notre outil militaire a fini par être dimensionné au plus juste pour remplir ses missions de défense du territoire, de souveraineté et celles relevant des résolutions de l'ONU ou de l'application des accords de défense passés avec certains Etats. Notre génération d'officiers aura donc connu les opérations extérieures (OPEX) sous différentes formes et/ou noms : maintien de la paix, restauration de la paix, interposition, contrôle du respect des accords signés entre parties belligérantes. [...] La France y a payé le prix du sang comme le rappelle le mur du mémorial des frères d'armes tués en OPEX, inauguré le 11 novembre 2019 (parc Citroën à Paris). En quittant le service actif le 31 mai 2006, à Strasbourg, j'avais déclaré « je suis conscient d'appartenir à une génération d'officiers qui n'a eu qu'à remplir des missions de maintien ou de restauration de la paix, mais je ne peux garantir que ce sera le cas de la génération suivante ».

Était-ce prémonitoire ou simplement un brin de lucidité, tant les OPEX devenaient plus complexes et se traduisaient de plus en plus fréquemment par des actions de combat de plus en plus dures et de moins en moins asymétriques. L'engagement de nos armées dans les Balkans, en Afghanistan et, plus récemment, au Mali en a été la démonstration. Aujourd'hui la guerre entre Etats est de retour sur le théâtre européen... La génération qui nous a précédé a connu les guerres coloniales, celle qui nous suit les guerres asymétriques et la suivante pourrait bien devoir se préparer à renouer avec le combat de haute intensité auquel elle ne pourra faire face que si on lui en donne les moyens ●

**Général (2s) François GONNET,**  
Délégué Région Parisienne de l'Association.

(1) Opération DIODON

CRÉDIT PHOTO :  
DR@ Promotion général Marceau



Accueil du roi du Bénin pour une visite de l'hôpital de DJOUGOU (Nord Bénin)

## TROIS VIES POUR SERVIR !



**P**our beaucoup d'entre nous, les cinquante années qui viennent de s'écouler ont emprunté des chemins très différents les uns des autres ; preuve sûrement d'une capacité d'adaptation qui est la marque de l'officier d'hier, d'aujourd'hui et probablement de demain.

Pour ma part, j'ai consacré la première partie de mon parcours de vie, à l'institution militaire, en m'engageant pour cinq années. Passé par l'école nationale des sous officiers d'active (ENSOA), j'intègre l'école militaire de Strasbourg où je prépare et réussis le concours d'entrée à l'EMIA. Artilleur, après ma formation d'officier, je sers dans plusieurs unités de mon arme ; officier de tir au 34<sup>e</sup> RA, commandant d'une batterie au 12<sup>e</sup> RA et chef du bureau opérations-instruction au 74<sup>e</sup> RA. Entre temps, le suivi de l'enseignement militaire supérieur scientifique et technique (EMSST) me permet d'acquérir un diplôme d'ingénieur et un master en stratégie d'organisation des entreprises. Je mets enfin mes compétences au service de l'administration centrale où je sers comme administrateur de base de données (EMAT) et comme chef du Bureau Organisation des systèmes d'information au Commandement des Ecoles (35 établissements).

Après 25 ans de bons et loyaux services, je décide d'élargir mon horizon professionnel et quitte l'institution militaire. Enfin pas tout à fait, puisque je garde le contact comme officier de réserve du service d'état-major (ORSEM), occupant la fonction de Sous-chef d'Etat-Major interarmées de la Zone de Défense Nord (EMIAZD Nord). Je reprends le chemin des études et j'obtiens un diplôme de 3<sup>e</sup> cycle en management de l'entreprise à l'Ecole Supérieure de Commerce de Paris. Je suis alors embauché comme Secrétaire Général à l'Université Catholique de Lille, et puis très rapidement je rejoins le Groupe Hospitalier privé de celle-ci. Avec un ensemble universitaire de 4 hôpitaux (850 lits et places), l'Université Catholique de Lille est en effet un acteur essentiel de la santé dans la région. Pendant 16 ans, comme directeur des projets hospitaliers, j'assume la responsabilité de la mise en œuvre de nombreuses restructurations, dont les

dimensions humaines et financières notamment, sont à chaque fois très importantes. J'assure également dans cette période, l'assistance à la maîtrise d'ouvrage lors de la construction d'un hôpital de 400 lits.

Je termine ce second parcours, au sein de la Direction Générale et quitte ce domaine d'action, baigné par la générosité et l'humanité de ceux qui s'y investissent.

L'heure de la retraite ayant sonné, je décide de prolonger mon engagement au service des autres dans le domaine humanitaire. Je rejoins alors le siège de l'Ordre de Malte pour la France, à Paris. Bénévole à temps plein, pendant 5 ans, je suis en charge des contrôles et inspections sur le terrain, des hôpitaux que cette ONG soutient en Afrique et au Moyen Orient; qu'il s'agisse de suivre la construction d'un hôpital en Côte d'Ivoire, de celle d'un bloc opératoire au Sénégal ou du soutien d'établissements déjà en place au Togo, au Cameroun, ou en Cisjordanie. Remplaçant un directeur défaillant, j'assure pendant 6 mois la direction de l'hôpital de DJOUGOU (Nord Bénin) en attendant l'arrivée du successeur. Puis, appelé par Caritas International, toujours comme bénévole, pendant 6 ans encore, je gère et contrôle sur place plusieurs projets pluriannuels initiés par l'organisation ; certains atteignant le million d'euros. A chaque voyage je m'enrichis un peu plus de ces contacts avec les plus démunis et les « laissés-pour-compte » d'un monde qui n'en finit plus de gaspiller.

Aujourd'hui, dans la dernière ligne droite de ce parcours « à trois vies » je retiens qu'à défaut de savoir si j'ai toujours été pleinement efficace dans tout ce que j'ai entrepris, pour le moins j'ai osé entreprendre et je m'y suis toujours impliqué sans réserve, les yeux grands ouverts sur ceux que j'ai côtoyés et qui m'ont accordé leur confiance. Ceux là méritent à jamais ma gratitude ●

**Colonel (er) André MARCHAND**

Retrouvez l'intégralité des témoignages de la page 30 à 35 en flashant ce QR CODE:





2008 : arrivée à Lourdes



2011 : au pied du Mont Saint-Michel



2018 : du Cap Nord à Besançon

## REGARDER EN AVANT ET SE DIRE POURQUOI PAS... SERVIR



**N**ous changeons de siècle cette année là. L'été se prolonge et j'apprécie ce début de retraite, après une carrière bien remplie de 30 années dans l'Arme et le Service du Génie. Et puis ...

### Une expérience dont je me serais bien passée...

Un moment d'inattention, un écart imprévu ou mal contrôlé, un choix mal évalué, et tout bascule. La randonnée équestre se termine le plus mal possible. **Ce 23 septembre 2000, sans prévenir, le handicap « me tombe dessus »** avec des mots forts, « paraplégie », « tétraplégie » qu'il va falloir « digérer ». La vie devient alors une galère mais surtout un combat ; un combat sans adversaire ; un combat contre soi-même, contre le handicap ; un combat dont on ne sort pas indemne et où l'on ne doit son salut qu'à soi-même.

Le **chemin de sa vie** n'est pas toujours celui que l'on souhaite.

Mais, dans l'adversité, faire fi des vicissitudes et se fixer un but, aussi optimiste soit-il, permet de continuer à faire sa trace. Mon chemin devient dès lors parsemé d'embûches. Il sera aussi ponctué par une multitude de petites victoires successives, qui me redonnent goût à la vie et me permettent de dire, « je fais donc j'existe et je vis ».

Le dépassement de soi prend alors toute sa valeur dans ce genre d'épreuve et permet de surmonter ses propres limites ; ses « nouvelles propres limites »... surtout si, dans son ancienne vie de valide, la barre avait déjà été « placée relativement haute ».

Pour franchir tous les obstacles qui sont de nature bien différente, il m'a fallu accepter mon handicap, apprendre à vivre avec lui et accepter le regard des autres ; la bienveillance n'étant pas forcément la qualité la plus répandue de nos jours.

Chacune de ces étapes ne revêt pas la même importance selon les individus, en fonction des expériences acquises en amont, psychologiques, physiques, sportives ou même culturelles... Mais chacune est source de nombreux petits succès. Et chaque petite victoire contribue à se rapprocher de l'objectif fixé même si le chemin de la récupération est long. Le suivre pas à pas, compter sur un mental à toute épreuve avec l'aide de son environnement familial et social, est déterminant.

**Accepter mon handicap**, « une étape indispensable que je franchis assez facilement »

Le sentiment d'injustice ou de révolte relégué au second plan, le choc de l'accident passé, le diagnostic « encaissé », la réalité des choses assumée, la décision de se battre prise, la volonté de se tourner vers l'avant ont été autant d'ingrédients indispensables pour que je réussisse ce premier défi qui demeure véritablement très personnel.

J'ai cherché à me convaincre que « le handicap n'est pas une fin en soi » ; à comprendre que le résultat ne dépend que de soi-même, et qu'il faut tirer le rideau de l'« AVANT », le laisser derrière et ne plus regarder que devant soi.

Cette démarche est également essentielle pour tous les proches ou amis de son entourage immédiat car tous, à un moment ou à un autre, peuvent aussi se culpabiliser.

J'avais une grosse motivation pour remarcher, mais avec la moelle épinière partiellement sectionnée, l'objectif semblait insensé pour mes proches ! Je leur devais pourtant de tout tenter pour y parvenir. Ma détermination s'en trouvait alors renforcée et les premiers projets prirent rapidement forme.

Quand ? Mon optimisme me laissait croire qu'une année pourrait suffire, mais il fallut se rendre à l'évidence. Avec 2 % de chances de remarcher « généreusement concédées » par le corps médical, l'idée d'une marche dite « normale » fut assez rapidement mise à mal. Qu'à cela ne tienne, toute autre forme de marche serait la bienvenue, même appareillée. Se remettre en selle le plus tôt possible ; ressortir debout du centre de rééducation où je suis entré allongé sur un brancard ; et pour conjurer le sort, me rendre à LOURDES à cheval !

Je n'avais pas d'autre choix que de faire du temps mon allié, être patient et surtout endurant. Ce temps allait lourdement compter, y compris pour mes proches.

### Apprendre à vivre avec...

Les établissements spécialisés accompagnent le patient, le plus souvent avec les moyens humains et matériels garantissant le maximum de résultats. Mais d'autres obstacles surviennent. Comprendre qu'« être acteur de sa rééducation » est incontournable sur ce chemin. Cela n'est pas toujours une évidence pour celui qui subit le handicap, et le personnel soignant est alors bien démuni.



La volonté de surmonter le mal le plus rapidement possible se heurte à d'autres écueils. L'accompagnement médical peut conduire le corps soignant, soucieux de ses responsabilités, à contrarier la capacité du patient à tutoyer voire à dépasser ses limites ; et partant à freiner ses prétentions. Les diagnostics médicaux intermédiaires et les limites qui en découlent peuvent être une gêne, pour ne pas dire une entrave, au dépassement de soi qui permet de donner un sens à la nouvelle vie qui nous attend. Et puis des incidents de parcours viennent inmanquablement remettre en cause les progrès constatés, nécessitant de rebondir après la régression y succédant.

Pour ma part, l'entrée en Centre de Rééducation a été sérieusement perturbée. Une violente septicémie me terrassa pendant un mois, me laissant sans force et totalement atone pendant près de trois mois, en proie à diverses hallucinations et plusieurs moments d'absence quasi-totale. Mais la détermination était là. Perçu parfois comme un stakhanoviste, avec la complicité de Laurent, l'un des kinés, les séances se sont succédé sans relâche, me permettant de retrouver au plus vite le maximum de commandes de mes muscles « dites récupérables ». Chaque situation, chaque mouvement (aidé ou non) m'a servi de prétexte pour obtenir la moindre contraction, le moindre mouvement, si imperceptible était-il. Recommencer, encore, encore et encore... Stimuler les muscles ayant conservé un minimum de motricité. S'astreindre à des séances d'électrothérapie de choc afin d'éviter une atrophie mais surtout une fibrose musculaire prématurée. « **L'obstination n'est-elle pas le chemin de la réussite ?** » (1)

Et puis, les premières lueurs sont apparues au bout du tunnel. Une première étape est franchie un an plus tard. Une paire d'orthèse fait l'affaire en me permettant, d'enchaîner inlassablement les « aller et retour » dans les barres parallèles au bout d'une année de travail ; un grand moment de bonheur, y compris pour mes proches.

S'ensuit, une première remise en selle (en dehors de tout aval du corps médical) avec la complicité d'amis, moins de deux ans après l'accident. Et le 19 décembre 2003 après plus de trois années de séjour au Centre de rééducation, j'effectue ma sortie debout, franchissant la porte en « claudiquant » sérieusement certes, mais en concrétisant l'engagement pris en octobre 2000. Et enfin quelques années plus tard, en 2008, pour conjurer le sort et respecter la promesse faite sur mon lit d'hôpital, avec l'aide de deux amis valides, j'entreprends ce « défi cavalier » de 1250 km en traversant la France à cheval, pour me rendre à Lourdes.

Cette étape m'est apparue d'autant plus longue que la récupération, loin d'être linéaire, connaît des périodes de régression malgré le travail acharné où la prudence est de mise pour éviter le « sur accident ». Le mental conditionné par la capacité à supporter la douleur a été déterminant; la sueur et les larmes devenant souvent des compagnes d'infortune. Et puis l'accompagnement de mon environnement familial et amical a bien sûr été essentiel, en me réservant une empathie raisonnable et en évitant celle démesurée, qui aurait pu être contre-productive.

**Affronter le regard des autres, « l'étape la plus compliquée pour moi »**

Si accepter son handicap est une étape indispensable, accepter son nouveau corps et la nouvelle image que l'on renvoie aux autres est également incontournable pour éviter le repli sur soi, l'isolement et la rupture sociale y compris avec sa propre famille. En effet, le séjour en centre de rééducation conduit à vivre en vase clos, entre personnes confrontées aux mêmes épreuves. Là aussi, mon entourage est à pied d'œuvre pour m'éviter le sentiment ressenti par moment, que tout s'effondre autour de moi et pour m'aider à reconquérir l'estime de soi indispensable. Les chemins du retour à la vie sociale sont différents pour chacun d'entre nous. Certains empruntent celui de l'écriture, de la peinture ou l'expression d'un don artistique.

Pour ma part c'est l'exemple du charismatique Joël JEANNOT qui m'inspira. Joël, victime à 25 ans d'un accident du travail qui lui coûta ses jambes, trouve dans le sport la façon de se reconnecter avec les autres. Porte-drapeau des Jeux d'Athènes en 2004, auteur d'une brillante première carrière en para athlétisme, il récidive en para cyclisme (hand-bike) malgré un nouveau et très grave accrochage avec une voiture en 2014.

Je fais mien son credo : « Bien sûr il faut accepter son nouveau corps, mais le sport permet à celui-ci de vivre et repousser ses limites au-delà de celles fixées par les médecins. En athlétisme, la performance individuelle est primordiale. Il faut constamment te dépasser, que tu sois valide ou pas d'ailleurs, c'est la même chose. Sur une piste, il n'y a pas de différences. Tout le monde est d'égal à égal. D'ailleurs, il n'a pas de différences non plus entre une compétition de valides ou de non-valides. L'envie, le goût de l'effort, du dépassement de soi sont les mêmes ».

**Et pour finir « LE SOLEIL SE LEVE POUR TOUT LE MONDE, IL SUFFIT DE VOULOIR LE VOIR » (Joël JEANNOT)**

La capacité de résilience n'est pas chose innée. Elle est le fruit d'une volonté renouvelée et l'expression d'un esprit de gagnant. Elle se construit grâce à son propre mental et avec le soutien de son environnement, familial, professionnel ou associatif. Elle trouve sa concrétisation dans la capacité à relever les défis que la vie nous propose ou nous impose.

Des maîtres mots ? **Vouloir vivre au sens le plus large ; Surmonter les difficultés, franchir les obstacles qui ne manqueront pas, se remettre des chutes probables ; Repousser sans cesse ses nouvelles limites ; Entreprendre et surtout Oser entreprendre, mais sans « brûler les étapes ».**

Et alors la « vie d'après » devient possible car « vivre n'est pas seulement respirer, mais surtout être en permanence sur le chemin de son accomplissement personnel, culturel, artistique, sportif... sans limiter ses défis mais en défiant ses limites » (2).

Et puis après tout, « La vie est toujours la même. Mais, s'il y a eu une « vie d'avant », il faut vivre pleinement « celle d'après » qui peut et doit devenir telle que l'on souhaite qu'elle soit. Une vie ne vaut rien mais rien ne vaut une vie » (3)

J'en ai déduit que si avec mon handicap, tout est plus difficile, tout reste presque possible. C'est pourquoi aujourd'hui, même si le résultat escompté il y a 23 ans, n'est que partiellement atteint, ma détermination, ma volonté, mon acharnement souvent, me persuadent d'avoir tout tenté, d'avoir donné un sens à cette nouvelle vie ; et surtout de n'avoir aucun regret.

Comme Joël, je l'exprime maintenant par le sport et plus spécialement le para-cyclisme. En marge de 10 années d'engagements dans des compétitions nationales - Coupes de France, Championnats de France avec plusieurs titres Vétéran – il m'a conduit à relever plusieurs défis marquants en vélo à bras (hand-bike).

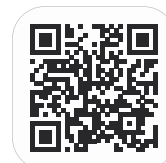
Engagé dans le mouvement Handisport et au profit de celui-ci, j'ai ainsi relié la Haute-Saône au Mont Saint-Michel en 2011 (1000 km), Saint Nazaire à Budapest en 2013 (3000 km) et en 2018 le Cap Nord à Besançon (6000 km).

Et comme « ce n'est pas le vent qui décide de votre destination, c'est l'orientation que vous donnez à votre voile » (4) je suis convaincu que la route peut encore être longue. Elle passera d'ailleurs en septembre prochain par Handicap'tlantique qui me permettra de relier Roscoff à Saint Jacques de Compostelle (2200 km). En effet, « **la seule chose qu'on est sûr de ne pas réussir est celle qu'on ne tente pas** ». (5) ●

**Colonel (er) Patrick GENTILHOMME**

- (1) Charlie CHAPLIN  
 (2) Paulo COELHO écrivain brésilien  
 (3) André MALRAUX  
 (4) Jim ROHN écrivain américain  
 (5) Paul Emile VICTOR

Retrouvez l'intégralité des témoignages de la page 30 à 35 en flashant ce QR CODE :



Capitaine Guillaume Malkani

# L'Audace de servir

Des officiers appelés de la Grande Guerre aux officiers sous contrat d'aujourd'hui



Officier de l'armée de Terre, le Capitaine Guillaume Malkani est issu du IV<sup>e</sup> Bataillon de l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr (2012-2013). Titulaire d'un Master 2 en Sciences Humaines, il est l'auteur d'un essai sur Jean Lartéguy (éd. Via Romana, 2016), et co-directeur d'un ouvrage sur l'Arme du Matériel (éd. Lavauzelle, 2014). Après avoir été commandant de compagnie en régiment, il est aujourd'hui affecté en état-major. Il a été déployé en opérations extérieures à plusieurs reprises, du Proche-Orient au Sahel.

## L'AUDACE DE SERVIR ÉDITION AUGMENTÉE

La réédition augmentée de L'Audace de servir, des officiers appelés de la Grande Guerre aux officiers sous contrat d'aujourd'hui du Capitaine Guillaume Malkani vient de paraître, incluant pleinement l'EMAC, ses cadres et ses élèves - officiers (EO).

Comme l'explique l'auteur : « Cette réédition augmentée a été préfacée par le Général Hervé de Courrèges commandant l'AMSCC. Ce nouvel ouvrage propose une vingtaine de témoignages supplémentaires à l'édition initiale. L'objectif était naturellement d'inclure pleinement l'EMAC : commandant, OSA, EO des premières promotions, dont la major qui s'est vu remettre le drapeau à la création de l'École ou bien le président (« le vieux ») de la seconde promotion. Mais également de mettre en avant de nouveaux parcours : d'anciens EOR de l'ESM4 aujourd'hui PDG de Yves-Rocher ou cadre d'une grande société, en passant par des OSC aujourd'hui pilotes au combat, spécialistes ou cadres en compagnie, des anciens du PGE ou des officiers, réservistes opérationnels, ayant parfois été CDU tout en étant policier, journaliste ou enseignant, et jusqu'à d'anciens EOR actuellement chefs de corps. Soit 150 pages inédites supplémentaires afin d'offrir une vision exhaustive de ce qu'est, aujourd'hui, « l'École de l'Audace » dont c'est véritablement « le » livre ! Celui qui réunit les officiers des écoles d'Armes, du Bataillon EOR, de l'ESM4 et – désormais – de l'EMAC dont la singulière hétérogénéité les rassemble tous autour d'une devise historique et fédératrice : « l'audace de servir. » ●

Édition préfacée par le Général Hervé de Courrèges commandant l'AMSCC.

Ils sont réservistes portant l'uniforme durant leurs congés, officiers sous contrat délaissant une vie parfois bien établie, ou polytechniciens en stage. Ce sont les officiers hier encore instruits au Bataillon EOR puis au Quatrième Bataillon – l'ESM4 –, et aujourd'hui formés à l'École Militaire des Aspirants de Coëtquidan, l'EMAC. Dépositaires d'un glorieux passé, ils s'inscrivent dans les pas d'illustres citoyens devenus officiers, de Péguy et Genevoix à Bergot ou Lartéguy. Ce sont les retours d'expériences de cette population que nous vous proposons de découvrir, laissant ainsi libre cours à la parole d'une cinquantaine d'entre eux. Ces témoignages exposent la singulière hétérogénéité de ces officiers néanmoins tous rassemblés autour d'une devise historique et fédératrice : l'audace de servir.

Editions BoD - 424 pages - Prix : 19,99 €

Réédition augmentée  
Écrit par le Capitaine Guillaume Malkani ;  
Préfacé par le Général Hervé de Courrèges,  
commandant l'AMSCC.



CRÉDIT PHOTO :  
DR Cne Guillaume Malkani

**PRIX LITTÉRAIRE**

« Raymond Poincaré »

**UNOR - 2021**

Union Nationale des Officiers de Réserve

RÉÉDITION AUGMENTÉE

« Il s'agit du tout premier ouvrage traitant des officiers de l'ex-ESM4, hier encore Bataillon EOR et désormais EMAC. »



L'Épaulette



# MUSÉE ET SALLE D'HONNEUR DE L'INFANTERIE

## LA RICHESSE D'UN HÉRITAGE INCOMPARABLE

### ASSOCIATION DU MUSÉE DE L'INFANTERIE

Créé en 1969, inauguré en 1973 à Montpellier, le Musée de l'infanterie a constamment enrichi ses collections par des dons ou des acquisitions afin de remplir la mission qui lui avait été donnée, à savoir retracer l'évolution de l'infanterie française de 1479 à nos jours et rappeler la mémoire de l'infanterie de l'Armée d'Afrique.

**A**u moment du transfert de l'école de l'infanterie de Montpellier aux écoles militaires de Dranguignan en 2010, le musée a dû fermer ses portes au public et ses collections, qui représentent environ 20.000 objets ou documents, ont été mis en caisse dans l'attente d'un lieu d'exposition adapté à la richesse de son patrimoine historique.

Après plusieurs années d'incertitude sur le choix de la ville pouvant accueillir un grand Musée de l'infanterie, le ministre des Armées avait décidé en 2016 d'installer le musée avec son école d'arme à Dranguignan. Mais des difficultés, essentiellement d'ordre budgétaire, n'ont pas permis la concrétisation de cette décision. En 2013 fût inaugurée la salle d'honneur de l'infanterie qui fait vivre la flamme du souvenir de ce musée et l'héritage de milliers de fantassins dans l'attente de la création d'un véritable espace muséal digne de l'infanterie lorsque les circonstances et les finances le permettront.

Dans ce contexte, l'Association du Musée de l'infanterie (AMI) s'efforce, en liaison avec le responsable de la salle d'honneur, de l'enrichir, de l'améliorer et de la faire connaître. Depuis cette année, la salle d'honneur de l'infanterie est visitable pour les militaires ou les civils sur simple rendez-vous auprès de l'AMI ou du responsable de la salle. Elle propose une exposition temporaire sur l'école militaire de Cherchell jusqu'à fin 2022 et à compter du 07 septembre une évocation de la bataille de La Moskowa-Borodino (07 septembre 1812).

Pouvant accueillir jusqu'à 50 visiteurs et 150 personnes pour les cérémonies, la salle d'honneur de l'infanterie joue aujourd'hui un rôle symbolique très important au sein des EMD où elle participe à la formation des fantassins de notre armée de Terre. La salle d'honneur accueille de nombreuses cérémonies comme la remise de diplômes aux stagiaires, officiers comme sous-officiers, qui viennent régulièrement se former en Dracénié.

La cérémonie de la Saint Maurice lors des JNI est l'occasion de souligner l'unité de l'Arme autour de son saint patron.

Souvent méconnue, cette belle salle d'honneur est un lieu de mémoire et de recueillement particulièrement émouvant. Elle honore le souvenir et le sacrifice des fantassins de tous grades et de toutes les subdivisions de l'arme qui ont donné leur vie pour la France partout où nos Armées ont été appelées à servir. Elle évoque les grandes périodes de l'infanterie de l'ancien régime à nos jours, à travers la présentation d'objets, d'armes, d'uniformes ou de textes. Les différents mannequins exposés rappellent les grandes époques de l'Histoire de France.

Créée en 2017, l'association du musée de l'infanterie est reconnue d'intérêt général depuis 2020. Depuis cette date elle est habilitée à recevoir des dons et à délivrer des reçus fiscaux d'association. Son action a été relancée en mai 2022 à l'issue de son assemblée générale ordinaire et elle se positionne aujourd'hui avec détermination dans le soutien de projets à la hauteur de ses moyens. Elle veut pratiquer une communication, tous azimuts, destinée à maintenir la flamme du souvenir, à entretenir le lien entre anciens et jeunes fantassins, en faisant rayonner notre Arme.

Consciente des enjeux et déterminée à poursuivre son action dans un esprit de cohésion et de fraternité d'Arme, association du musée de l'infanterie compte sur la solidarité de tous les fantassins pour agir utilement sur des projets à mener au profit de la salle d'honneur et du musée de l'infanterie en devenir ●

#### Bureau de l'AMI

Président : COL (ER) Philippe GUSSE  
Secrétaire : CNE (ER) Patrick COELHO  
Trésorière : Mme Brigitte COELHO

Conseil d'Administration :  
LCL (PO) Claude-Jean GIANNESINI  
LCL (H) Marc VAUTERIN  
Mme Claude CROYET  
MAJ GEND (H) Roger ESPENEL (ex ORSA)

#### Qu'est-ce que le reçu fiscal d'association ?

Le reçu fiscal d'association permet aux donateurs de bénéficier d'avantages fiscaux.  
Pour les particuliers, les reçus fiscaux permettent une réduction d'impôts d'un montant égal à 66% de la somme versée, mais dans la limite de 20% du revenu global.

La déduction s'élève à 60 % de la somme versée si les donateurs sont des entreprises.

Écoles militaires de Dranguignan  
Quartier Bonaparte PB 40 | 83007 Dranguignan CEDEX  
Adresse e-mail : museeinfanterie83@gmail.com





## « SERVIR AUTREMENT » : PARCOURS ATYPIQUES D'OFFICIERS DU CORPS TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF (CTA)

Afin de découvrir les opportunités de carrière offertes par le CTA, nous vous proposons deux témoignages : celui d'un lieutenant-colonel breveté et celui d'un capitaine, OSC intégré, réorienté vers le renseignement et lauréat du concours du diplôme technique (DT).

### LE CTA : UN PROFIL PARTICULIER

Les officiers du corps technique et administratif (CTA) de l'armée de Terre constituent un corps d'officiers de carrière qui conjugue engagement opérationnel et soutien. Ils assurent des fonctions de spécialistes de l'administration ou de métiers techniques, ils managent des équipes intégrant civils et militaires, et où certains peuvent commander des sections ou des compagnies du soutien.

### UN PARCOURS DE CARRIÈRE SUR MESURE :

Avec un accès possible aux **mêmes opportunités** proposées à un officier issu du corps des officiers des armes (COA), en cohérence avec les flux correspondant à leur vivier, les officiers du CTA peuvent accéder aux parcours de carrière suivants :

- un parcours d'officier breveté, pour les meilleurs profils, qui les conduira à des **responsabilités** de chef de bureau en administration centrale ;
- un parcours d'officier diplômé technique, pour la majorité d'entre eux, qui les conduira à des postes d'**expertise** dans leur domaine de spécialité (ou un autre en cas de réorientation<sup>1</sup>) tout en alternant avec des opportunités de servir en poste permanent à l'étranger (PPE) ou en outre-mer ;
- un parcours professionnel adapté, pour une minorité concernée, sans passer par l'enseignement militaire supérieur en raison du domaine de spécialité très spécifique dans lequel ils sont engagés.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Un officier sous contrat spécialiste (OSC/S) intégré pourra suivre les mêmes orientations de parcours puisque rattaché au CTA. L'intégration est l'assurance d'une carrière longue et la perspective d'occuper des postes intéressants : en étant intégré au plus tôt, les OSC/S sont alors considérés comme des officiers semi-directs avec un niveau de diplôme valorisé. L'**intégration** des OSC/S est favorable actuellement au regard des effectifs et des places offertes, néanmoins il aura tendance à se durcir nécessairement par la suite avec l'arrivée des cohortes du surge dans le créneau favorable.

Dès demain, avec l'**émergence de nouveaux domaines** très pointus et très concurrentiels (cyber, IA, recherche opérationnelle, bigdata, robotique, drone etc.), l'engagement des officiers du CTA contribuera aux succès stratégiques des armées. Valoriser les talents de ces officiers spécialistes est une forme de reconnaissance pour la qualité des services rendus.

<sup>1</sup> Les réorientations vers le CTA peuvent intervenir dès le début de carrière ou en 2<sup>e</sup> partie de parcours professionnel, permettant parfois d'être plus en adéquation avec ses compétences professionnelles ou ses aspirations personnelles.





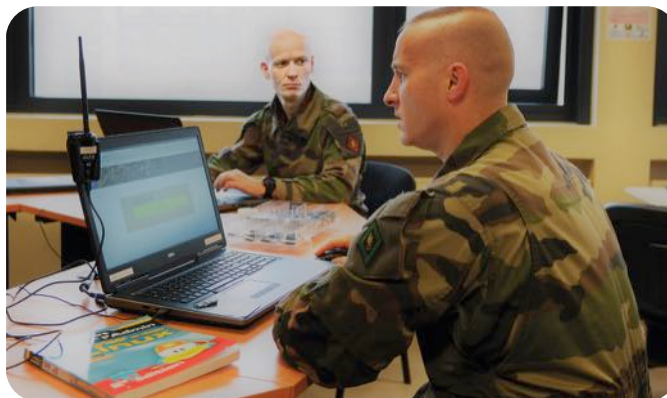
## TÉMOIGNAGE DU CNE (TA) AMAURY OFFICIER DU CTA DIPLÔMÉ TECHNIQUE

Après une première partie de carrière dans l'infanterie (COA), vous avez demandé une réorientation dans le renseignement (CTA), pouvez-vous expliquer les raisons de ce choix ?

Titulaire d'un Master 2 en langues, littératures et civilisations des pays scandinaves, je me suis engagé en tant qu'OSC-E Infanterie en 2009. Ayant fait le choix de la Légion étrangère pour mon temps de chef de section (2<sup>e</sup> REI), j'ai été amené à considérer une réorientation dans le renseignement, du fait de mes aptitudes en langues rares. Affecté de 2013 à 2020 au sein du Centre national de ciblage en tant qu'analyste ciblage, j'ai initié ma spécialisation en renseignement (stages FIAR-I, FIAR-C à la DRM). Confirmée par 4 projections en tant que chef ciblage, dont 2 en états-majors multinationaux, **ma vocation à servir dans le renseignement s'est concrétisée par un changement de corps d'appartenance vers le CTA**, afin de bénéficier d'un parcours normalisé.

Issu du recrutement OSC, pourquoi avez-vous souhaité être intégré dans le corps des officiers de carrière ?

Lauréat du concours du diplôme technique sur épreuves en filière « sciences humaines et relations internationales » (SHRI) en 2020, j'ai choisi une scolarité en renseignement d'origine cyber (Mastère spécialisé « opérations et gestion de crise en cyberdéfense » au sein de l'AMSCC).



Cette période fut un tournant pour mon engagement au sein des Armées, me permettant à la fois d'intégrer le corps des officiers de carrière, d'obtenir un BAC+6 dans un établissement affilié à la Conférence des grandes écoles (CGE), le tout dans un domaine d'avenir, tourné vers les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) et la guerre informationnelle.

Servant depuis 2021 en administration centrale (au CDEC), je participe actuellement à la montée en puissance du projet ECI<sub>m</sub> de l'armée de Terre en tant qu'officier traitant.

## TÉMOIGNAGE DU LCL (TA) AURORE OFFICIER DU CTA BREVETÉ

Quel est votre parcours professionnel militaire ?

Mon parcours professionnel d'officier spécialiste est varié et riche en expériences. Je me suis engagée dans les chasseurs alpins en tant qu'OSC/S il y a 22 ans, initialement pour 5 ans dans la branche communication. Jeune diplômée, sportive et adepte notamment des activités de montagne, j'aspirais à avoir d'emblée des responsabilités de management dans la **communication**, dans un environnement qui s'est révélé aussi extraordinaire qu'exigeant : OPEX, mission, exercices... Je ne fus pas déçue, loin de là !

Après 3 ans de service, j'ai **intégré l'active dans le domaine des ressources humaines** où je suis devenue chef du bureau recrutement, reconversion et condition du personnel du 7<sup>e</sup> BCA. J'ai par la suite exercé les fonctions de **directrice des ressources humaines**, puis de chef d'un centre interarmées de **recrutement** des forces armées.

Arrivée au terme de ma première partie de carrière et après le stage d'état-major, j'ai, suite à la réussite du concours, rejoint l'**école de guerre**.

Aujourd'hui, en tant qu'assistante militaire à Norfolk, je suis en charge de coordonner les travaux de l'état-major en interne comme avec les états-majors de Bruxelles et Mons, et j'évolue **au cœur des travaux d'ACT et des enjeux stratégiques de l'Alliance, développant un riche réseau de contacts**.



Brevetée, comment envisagez-vous la poursuite de votre parcours – en tant qu'officier CTA ?

Il est indéniable qu'un parcours d'officier du CTA est moins normé qu'un parcours d'officier des armes : cela le rend donc moins lisible et anticipable.

Néanmoins, à partir d'un certain niveau de grade, les postes à caractère politique et stratégique sont plus nombreux (donc accessibles) et correspondent à mes aspirations.



## GROUPEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES JOURNÉE DÉPARTEMENTALE DU 23 MARS 2023

Nous arrivons, enfin, à retrouver un rythme plus conforme à celui que nous connaissions avant les années 2020-2021. Sur le site du Domaine de Rombeau à Rivesaltes, le président accueille le lieutenant-colonel Christophe Correa, Délégué Militaire Départemental, adhérent de L'Épaulette et invité d'honneur, le lieutenant-colonel Claude Robert, Délégué Départemental de la Saint-Cyrienne et le lieutenant-colonel Marc Gervais, Président jusqu'à il y a peu de temps encore, de La Fraternelle Militaire pour les Pyrénées-Orientales. Les épouses de ces deux derniers nous honorent de leur présence.

Avant la lecture de l'Ordre du jour évoquant les fondements de nos retrouvailles, les noms de nos camarades excusés sont cités, puis quelques instants de recueillement sont observés en mémoire des disparus de nos associations depuis notre Journée départementale 2022. Nous y associons les 58 militaires Morts pour La France au Sahel et plus largement en OPEX ainsi que les gendarmes victimes de leur devoir, avec une pensée plus particulière pour le Colonel Arnaud Beltrame en l'honneur duquel une cérémonie a eu lieu ce matin même devant la plaque portant son nom à l'entrée du quatrième pont de Perpignan. La Marseillaise clôt ces instants d'émotion.

Le Président brosse un rapide tour d'horizon du groupement (effectifs, avancement dans l'armée d'active, nomination de décorés [colonel Isern, Chevalier des Palmes Académiques, et LCL Correa, Médaille de la Sécurité intérieure échelon « Bronze » agrafe « Administration préfectorale »], situation de certains adhérents) et rappelle ses domaines d'action tant vers les autorités que vers nos camarades.

Il présente le concept de « Lettre d'accréditation » récemment mis en place par Paris.

Le Colonel Antoine Guerrero, président du Centre Départemental de Mémoire des Pyrénées-Orientales, indique que 350 scolaires ont été reçus depuis quelques mois. Il demande des bénévoles pour assurer leur encadrement ainsi que celui de groupes de visiteurs. Il souligne l'intérêt pédagogique de ces visites via des jeux.

Il rappelle que l'argent est le nerf de la guerre et compte sur les cotisations des associations et des dons dans la perspective du renouvellement des matériels de sonorisation, de vidéo et quelques investissements divers.

Le Lieutenant-colonel Marc Gervais annonce la dissolution de La Fraternelle Militaire en tant qu'association nationale.

Il est créé une amicale de La Fraternelle Militaire au niveau des Pyrénées-Orientales.

Le Lieutenant-colonel Christophe Correa, après sept années dans des fonctions passionnantes et très prenantes, atteint par la limite d'âge en avril, évoque quelques perspectives dans les domaines d'action de la DMD, mais également ses perspectives personnelles (SNU).

Le Président reprend la parole pour lire une adresse du GCA Richard André, Président National, aux adhérents du groupement des Pyrénées-Orientales et principalement au Lieutenant-colonel Christophe Correa, fidèle adhérent de L'Épaulette qu'il connaît bien.

A l'issue, il lui remet la médaille de L'Épaulette gravée à son nom.

La convivialité change de registre autour d'un apéritif chaleureux, suivi d'un excellent repas au cours duquel nous entonnons, avec conviction, le chant de L'Épaulette ●

**Colonel (h) Christian Talarie,**  
CS- EMA – Capitaine Vergnaud – 1972-1974  
Président du groupement des Pyrénées-Orientales





## VOYAGE IMPROBABLE DE LA PROMOTION HENRI LECLERC DE HAUTECLOCQUE POUR UN HOMMAGE !

**40** ans après sa sortie de Coët, un groupe de la **promotion « Lieutenant Henri Leclerc de Hautecloque » (82/83)** (en jargon Dolo : LH<sup>2</sup>) **s'est retrouvé autour d'un voyage au Vietnam**, dont le point d'orgue a été la cérémonie commémorative sur les lieux mêmes des combats au Tonkin qui ont coûté la vie à notre parrain de promotion, tout en associant nos camarades trop tôt disparus. La préparation de ce voyage lointain a duré plus d'une année et ce sont quelques camarades, parfois aidés par leurs épouses, qui ont mis en route ce beau projet. Nous nous sommes retrouvés à Roissy/CDG le mardi 21 mars 2023, revoyant pour certains leurs camarades 40 ans après leur départ de Coët pour les écoles d'application. L'esprit promo n'est pas un vain mot, car c'était quand même un sacré pari que de réunir ces petits retraités d'environ 65 ans, en compagnie d'épouses qui pour la plupart se voyaient pour la première fois. Mais la magie a opéré... et l'esprit promo a frappé. Notre délégation était légitimée par la présence en nos rangs du major de promo, de la fine promo, de deux fines sections, du créateur de l'insigne promo et du parolier du chant promo ! Excusez du peu !

Henri Leclerc de Hautecloque est né en 1926. Il est le fils aîné du Maréchal Philippe Leclerc de Hautecloque. Dès 17 ans, il rejoint la 2<sup>e</sup> DB. Il est une première fois blessé lors de l'offensive vers Strasbourg, puis une seconde fois dans les Vosges. La victoire acquise, il réussit le concours des écoles d'officiers de Coët (Promotion Victoire). Il retourne à la 2<sup>e</sup> DB qui l'envoie en Cochinchine, pour un premier séjour en Indochine en 1946. Puis il rejoint le Tonkin et le 4<sup>e</sup> bataillon du RMT. Il est blessé au cours d'un combat contre le Viet-Minh dans la région de Phulang Thuong. En 1947, le sous-lieutenant Leclerc reçoit du colonel Massu la croix de la Légion d'honneur, il a 21 ans. Rapatrié en métropole, il est affecté au Tchad dans une unité méhariste. C'est là qu'il apprend la disparition brutale de son père. Il restera dans le désert tchadien au milieu des nomades ; il prendra alors pour devise « Croire et Vouloir ». Volontaire à nouveau pour l'Indochine, il y revient en juin 1951. Cette fois, il commandera la 263<sup>e</sup> compagnie de supplétifs vietnamiens et s'installe dans les environs de Phat Diem, province de Ninh-Binh, en décembre 51. Le 4 janvier 52, sa compagnie reçoit l'ordre d'attaquer Trung-Khu mais les Viet ne tardent pas à lancer une grande contre-offensive. Il est grièvement blessé à la jambe. Encore lucide, il donne à son adjoint, le sous-lieutenant Daï, les cartes, les codes radio et ses papiers. Henri Leclerc de Hautecloque ordonne qu'on l'abandonne, à proximité d'un cimetière. Son corps ne fut jamais retrouvé.

Le choix de l'agence fut primordial. En effet, elle s'est appropriée l'esprit du voyage promo et investie dans la recherche du dernier lieu des combats livrés par le Lieutenant Henri Leclerc à la tête de sa compagnie qui lui couteront la vie. L'ancien cimetière fut localisé, des fragments de terre prélevés. Une messe, présidée par un prêtre francophone fut célébrée dans l'église de Yen-Khe. Ce fut un grand moment d'émotions que d'entonner le chant de l'EMIA, celui de la promo et d'effectuer l'appel des morts pour nos camarades décédés ; puis d'échanger avec le Père Joseph-Thien et sa communauté paroissiale.

Notre voyage s'est poursuivi sans encombre, avec la découverte de merveilleux paysages. Nous avons également eu le privilège de passer une soirée avec l'Attaché de défense.

Le 4 avril, après 13 jours au Vietnam nous avons repris l'avion avec des souvenirs pour longtemps !

### Lieutenant-Colonel (er) Philippe AUBANTON





CRÉDIT PHOTO : Mr Philippe Salva

## JOURNÉE ANNUELLE DU GROUPEMENT EPAULETTE 40 – 64

Le mercredi 26 avril 2023 s'est tenu notre premier rendez-vous annuel sur la Base école - 6<sup>e</sup> Régiment d'hélicoptères de combat de Dax. Pour l'occasion, le chef de corps, le colonel Bruno Cavaillès (IA - promotion Grande guerre), nous a ouvert les portes de cette prestigieuse unité « atypique, novatrice et proactive qui relève de nombreux défis pour développer la capacité aérocombat de l'armée de Terre ». Créée en 1957, elle a, au grès des évolutions, pour mission principale aujourd'hui de former des pilotes militaires des trois armées, de la gendarmerie et de la composante aérienne belge.

Après le mot d'accueil prononcé par le colonel en second dans une salle d'honneur rénovée « nouvelle génération », notre petit groupe issu des Landes et des Pyrénées atlantiques a eu le plaisir d'échanger autour d'un café.

Ensuite, le président des officiers, correspondant école de l'Épaulette, nous a présenté les missions de l'école qui ne s'arrêtent pas à la formation aux normes européennes de nos pilotes... Sont aussi formés les moniteurs pilotes des armées, les « préparateurs missions », les contrôleurs de circulation aérienne, les pilotes de Drones (partie théorique : réglementation, espace aérien, SV), les mécaniciens de maintenance radar et les pompiers (partie théorique), pour l'Armée de Terre.

La formation en vol, s'étale sur une période d'un an, précédée de 6 mois de formation sol. Elle s'effectue sur hélicoptères EC 120. Les hélicoptères sont mis à disposition depuis 2008 par la société HELIDAX sous l'égide d'un contrat de partenariat état (CPE) de 22 ans. Le parc s'élève à 36 appareils dont 32 utilisables. Les performances de disponibilité technique et de mise à disposition sont remarquables et appréciées au quotidien de jour comme de nuit. 22 000 heures de vol sont ainsi consommées annuellement.

Puis, nous avons rejoint le centre de simulation qui dispose de 5 entraîneurs de formation initiale (EFI) rétrofités EC 120. Chacun a pu mesurer les qualités pédagogiques de l'EFI au travers d'une séance de familiarisation. 15 heures de vol sont distillées dans la formation pilote qui en compte 135 au total.

Après une matinée bien remplie, nous étions attendus pour un moment de convivialité et de partage intergénérationnel autour d'un apéritif et d'un déjeuner concocté avec soins par le prestataire API, sous la houlette de l'annexe du cercle de la base de défense de Pau. J'ai profité de cet instant privilégié regroupant 15 adhérents dont 6 militaires d'active pour m'exprimer dans le cadre de mes fonctions. Après avoir rappelé les actions générales de notre **mutuelle d'entraide** qu'est **L'Épaulette**, conduite par notre Président national, le GCA Richard André et le siège, j'ai ensuite abordé les actions entreprises dans notre groupement. En tout premier lieu, celles de **l'entraide**, en permettant aux orphelins des familles meurtries de participer aux animations organisées conjointement par le Fond de dotation de l'Avion Bayonnais (AB) et la Banque Française Mutualiste (BFM) mécènes des opérations au profit d'entités de la fonction publique. L'Épaulette a été choisie pour représenter les armées. Ainsi l'opération « A quoi tu rêves » a rassemblé en 2022 : 3 familles. Huit orphelins, ont pu participer à Bayonne à des jeux, des animations, goûter, séquences de dédicaces avec des joueurs, profiter de cadeaux et suivre le superbe match opposant l'AB à Coulomiers. En 2023, 2 familles dont 1 de la BE 6e RHC et l'autre du 1<sup>er</sup> RPIMa, soit six orphelins avec leur accompagnant ont pris, le 6 mai, le train à Bayonne pour rejoindre la capitale, faire une visite de Paris en bateau sur la Seine, puis assister au match de l'AB contre le Racing 92, tous frais payés. Entraide encore, en permettant le reclassement professionnel rapide d'un conjoint endeuillé sur le lieu souhaité grâce à l'écoute et surtout l'action décisive du Président national. Entraide toujours auprès des plus précaires, car nos vaccins militaires ne nous immunisent pas des affres de la vie !



Je souhaite rappeler aussi notre **engagement solidaire envers nos membres toutes générations confondues**, en visitant et/ou en s'informant régulièrement de la santé de notre doyen de 103 ans : le Cdt Puisarnaud (IA - Promotion Indochine), de certains anciens pendant le Covid et d'autres cas. **Sans oublier nos benjamins nouvellement brevetés**, dont le major de chaque stage reçoit depuis plusieurs années, le prix Epaulette afin de « récompenser le travail ». En 2022, notre Président s'est déplacé à Dax pour le lui remettre. Au cours de la même année, en avril, l'Epaulette avait permis à 4 OSCP de la promotion Le Bellec de participer au rallye aérien étudiant. Ils termineront à la 3<sup>e</sup> place sur les 9 équipages présents, présageant de belles dispositions pour leur stage à Dax.

Cette journée se poursuit par une visite du musée de l'ALAT et de l'hélicoptère orchestrée par le conservateur du musée (Cdt TA Fabien RAT - IA promotion Col Delcourt. Ce dernier a, avec son équipe, réaménagé complètement le musée et ouvert dernièrement au public un deuxième hangar exposant les appareils interarmées. Il s'efforce avec l'aide de l'association des amis du musée de l'ALAT (AMALAT) de protéger, préserver, valoriser ce riche patrimoine aéronautique.

## Conclusion

Si ce rendez-vous a suscité une vive adhésion et la pleine satisfaction des présents, nous le devons à tous les acteurs de la base et les services associés qui ont permis cette réalisation et assuré son déroulement dans le meilleur esprit, nous les remercions de nouveau chaleureusement.

Très heureux d'avoir pu réunir quelques camarades et amis du groupement, d'active et retraités, pour mieux faire connaissance et partager des échanges amicaux, mais aussi tisser et entretenir ce lien intergénérationnel qui nous unit au travers de notre « **entraide plurielle** » qu'est l'Epaulette. **Je les remercie vivement de leur démarche contribuant à faire vivre notre groupement et « Notre Epaulette ».**

Il faut augurer, selon la devise de l'école « Tout se joue dans les commencements », qu'elle générera une participation encore plus fertile lors des manifestations futures ●

**Lieutenant-colonel (rc) Patrick Grimaud,**  
Président du groupement Epaulette 40 - 64



CRÉDIT PHOTO : officier communication de la BE - 6<sup>e</sup> RHC

De la gauche vers la droite : Cdt Damien Vuillecard (IA - Col Delcourt) - Lcl @ Mazy (IA -Daboval) - Lcl (er) Jean Paul Franck (IA-Gal Marceau) - Lcl (rc) Patrick Grimaud (OAEA - Slt Donart) - Lcl (er) Michel Lenguin (IA - Cne Cardonne) - Cne (er) Daniel Duzan (OAEA - Ltn Rusconi) - Lcl Christian Boileau (IA - Cne Maine) Chef de corps par suppléance - Lcl Jean Montagut (IA - Du Guesclin) - Col (er) Jean Pierre Favorel (IA - Narvik) - Lcl Jérôme Thiebaut (IA - Bataillon de Corée) - Col (h) Jean Pierre Le Quellec Lafond (OR).



**Don de la Dolo's Cup** - 16 militaires inscrits et 32 joueurs ont participé à la première édition de la Dolo Golf Cup-L'Epaulette le 16 mai dernier au Golf de Dinan. Manifestation qui appellera certainement d'autres. Un don de 830 euros a été fait à l'Epaulette suite à cette opération. Un grand merci à eux, et rendez-vous en septembre 2024 pour la prochaine édition.



## 1) À QUELLES AIDES PEUT-ON PRÉTENDRE QUAND ON EST VEUVE ?

La vie n'est pas toujours tendre. Après la perte de votre conjoint peuvent s'ajouter des difficultés financières à devoir gérer. Heureusement, il existe des aides parfois peu connues. En voici quelques-unes pour vous soulager d'un poids.

### **La pension de réversion, attribuée selon certaines conditions de revenus.**

La pension de réversion s'établit de deux façons : soit vous percevez une partie de la retraite de votre conjoint, soit, si ce dernier n'était pas encore retraité et qu'il était salarié, une partie de ses revenus pourra vous être réattribuée, mais sous certaines conditions seulement. Pour être éligible à la pension de réversion, l'épouse survivante doit avoir au moins 55 ans, avoir été mariée au défunt, et être en mesure de fournir un acte de naissance, mais sont également pris en compte vos ressources et le nombre d'enfants qu'il vous resterait à charge âgés de moins de 18 ans.

### **L'allocation veuvage, éligible jusqu'à 55 ans et pas un jour de plus.**

Première condition et pas des moindres pour toucher l'allocation veuvage : être âgée de moins de 55 ans ! Cette aide est versée au moment du décès du conjoint et cesse dès lors que vous vous remariez ou que vous atteignez plus de 55 ans. Dans le deuxième cas, on vous proposera alors de faire une demande pour une pension de réversion. À noter que pour obtenir l'allocation veuvage, vous deviez être mariée ou pacsée avant le décès de votre conjoint. En effet, le concubinage n'est pas considéré comme éligible à cette aide.

### **Le capital décès de la Sécurité sociale, accordé sous certaines conditions.**

Le capital décès peut être versé soit par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) dont dépendait le défunt, soit par la sécurité sociale agricole (MSA). Il permet à la veuve et à ses proches de pouvoir anticiper les dépenses liées au décès comme l'organisation de l'enterrement. Toutefois, cette aide peut être allouée seulement dans certains cas.

En effet, la personne décédée doit :

- Avoir exercé une activité salariale au moins 3 mois avant sa disparition ;
- Être titulaire d'une pension d'invalidité ;
- Percevoir une rente accident du travail ou de maladie professionnelle d'un taux d'incapacité d'au moins 66,66% ;
- Percevoir des allocations chômage.

Toutefois, si votre conjoint décédé touchait une pension de retraite, vous n'aurez pas droit au capital décès de la sécurité sociale. Cette aide est versée sous forme de forfait dont le montant est revalorisé chaque année. En 2022, son montant était de 3290 euros.

### **L'aide décès de la CAF, qui diffère selon le département où l'on vit.**

La CAF se tient également garante en cas de la perte d'un conjoint. Il est important de retenir que seule la CAF de votre département pourra vous attribuer cette aide. Autrement dit, les montants et les conditions peuvent être différentes d'un département à un autre. Pour connaître vos droits, vous devez contacter votre CAF départementale.

### **L'allocation décès Pôle emploi, sous certaines conditions.**

Cette allocation décès est versée seulement si votre conjoint décédé était inscrit à Pôle emploi et en cours d'indemnisation la veille du décès. Que vous soyez en concubinage, mariée ou pacsée au défunt, vous aurez droit à toucher cette allocation. Elle correspond à 120 fois le montant journalier de l'allocation chômage à laquelle le défunt avait droit, ce qui est équivalent à 4 mois d'allocations chômage, comme le précise le site du Service Public. De plus, elle prend en compte votre situation, notamment si vous avez des enfants en charge. Dans ce cas, elle peut être majorée jusqu'à 45 fois le montant journalier de l'allocation (soit 1,5 mois d'allocation) par enfant à charge ●

Source : [tendances.orange.fr](https://tendances.orange.fr) publié le 20 février, Mathilde Dandeu, Webedia

## 2) DU NOUVEAU DANS LE CODE GENERAL DES IMPOTS POUR NOS RETRAITES AGES

Code général des impôts - Article 195 - Version en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023 Extrait :

« 1 - Par dérogation aux dispositions précédentes, (modification par LOI n°2022-1726 du 30 décembre 2022- art 8) le revenu imposable des contribuables célibataires, divorcés ou veufs n'ayant pas d'enfant à leur charge, exclusive, principale ou réputée également partagée entre les parents, est divisé par 1,5 lorsque ces contribuables [...] sont âgés de plus de 74 ans et titulaires de la carte du combattant ou d'une pension servie en vertu des dispositions du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre ; cette disposition est également applicable

aux conjoints survivants, âgés de plus de 74 ans, des personnes mentionnées ci-dessus ainsi que des personnes titulaires de la carte du combattant au moment de leur décès ».

Modalités d'application : - Renseigner la case W de la déclaration de revenus - Joindre une demande manuscrite et une copie du bulletin de pension où figure la mention de la pension militaire d'invalidité.

Nota CNRM : Auparavant, ne pouvaient bénéficier d'une demi-part supplémentaire que les contribuables âgés de plus de 75 ans » ●

## 3) AAH 2023 : EN HAUSSE, MONTANT DE L'ALLOCATION ADULTE HANDICAPÉ

Le handicap touche 12 millions de Français. En juillet 2022, Elisabeth Borne a annoncé la déconjugalisation de l'allocation adulte handicapé (AAH) à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2023. Son montant est par ailleurs revalorisé. L'allocation adulte handicapé (AAH) est une allocation versée aux personnes handicapées aux revenus modestes qui a été créée en 1975. Elle sera déconjugalisée, c'est-à-dire que les revenus du conjoint ne seront plus pris en compte pour le calcul de cette prestation, dès le 1<sup>er</sup> octobre 2023 selon l'annonce faite par la Première ministre Elisabeth Borne en juillet 2022 et le décret publié au Journal officiel le 28 décembre 2022. Avec la déconjugalisation, plus de 116 000 personnes handicapées vivant en couple devraient voir leur AAH augmenter de 350 euros par mois en moyenne. Le gouvernement a prévu un dispositif transitoire

pour éviter que cette réforme pénalise certains bénéficiaires. Pour les personnes déjà dans le dispositif, le changement de mode de calcul s'effectuera uniquement s'il les avantage, sur la base des calculs effectués par les caisses d'allocations familiales (CAF) ou de la mutualité sociale agricole (MSA). Quelles sont les conditions d'obtention ? Avec quelles autres aides est-elle cumulable ? Peut-on la percevoir avec la retraite ?

Définition : c'est quoi l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) ?

L'allocation adulte handicapé est une allocation versée aux personnes handicapées aux revenus modestes qui a été créée en 1975. Elle est attribuée selon des critères médicaux et sociaux. Actuellement, elle est le deuxième minimum social en nombre d'allocataires en France, derrière le RSA.

Augmentation de l'AAH : quels sont les montants 2023 ?





Avec l'aimable autorisation du président de la CNRM

Le montant maximum de l'AAH est de 956,65 euros.

Ce montant concerne les personnes qui n'ont aucune ressource.

- Si vous touchez une pension ou une rente, vous recevez la différence entre cette somme et les 956,65 euros.
- Si vous travaillez, le montant est calculé en fonction de vos revenus.
- Vous êtes hospitalisé ou hébergé en maison d'accueil spécialisée depuis moins de 60 jours, vous continuez de percevoir 956,65 euros.
- Vous êtes hospitalisé ou hébergé en maison d'accueil spécialisée depuis plus de 60 jours, le montant de l'AAH est réduit à 30 %, soit 271,08 € par mois. Sauf si vous payez un forfait de 20 € par jour, si vous avez au moins un enfant ou un ascendant à charge ou si la personne avec laquelle vous vivez en couple ne travaille pas, pour un motif reconnu par la CDAPH. A la fin de votre séjour, vous retrouvez vos droits pleins et entiers, et percevez de nouveau 956,65 euros.
- Vous êtes en prison depuis moins de 60 jours, vous percevez toujours 956,65 euros. Au-delà de 60 jours, le montant de l'AAH est minoré de 30%. Toutefois, les mêmes restrictions s'appliquent que dans le cas d'une hospitalisation d'une durée supérieure à 60 jours.

Que veut dire déconjugalisation ?

La déconjugalisation de l'AAH a été voté et adopté dans la loi du 16 août 2022 portant mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat. Concrètement, déconjugaliser veut dire « ne plus tenir compte des revenus du conjoint ou du partenaire ou du concubin dans le calcul de l'allocation ». La déconjugalisation interviendra à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2023. Une mesure réclamée par les associations depuis longtemps.

- La personne qui a un droit à l'AAH ouvert au titre du mois de septembre 2023 aura un calcul déconjugalisé de l'AAH sauf si cela lui est défavorable.
- La personne qui a un droit qui s'ouvre à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2023 aura un calcul déconjugalisé de l'AAH.

Quelles sont les conditions pour bénéficier de l'AAH ?

- Être atteint d'un taux d'incapacité au moins égal à 80% ou entre 50 et 79 % mais avoir une restriction substantielle et durable pour accéder à l'emploi reconnu par la CDAPH. Le taux d'incapacité est déterminé par la CDAPH (Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées) en fonction d'un guide-barème évaluant les déficiences et incapacités des personnes handicapées.
- Être âgé d'au moins 20 ans, ou au moins 16 ans si vous n'êtes plus à la charge de vos parents
- Ne pas percevoir de rente ou de pension supérieure ou égale à 919.86 euros mensuel (depuis le 1<sup>er</sup> avril 2022)
- Vivre en France
- Si vous êtes d'origine européenne et étrangère, vous devez résider en France depuis plus de 3 mois. Mais attention cette restriction ne s'applique pas si vous avez un emploi.
- Vos ressources ajoutées à celles de votre conjoint (marié, pacsé, concubin) ne doivent pas dépasser un certain plafond : 11 480 € si vous vivez seul(e) ou 20 778 € si vous vivez en couple. Ces montants sont majorés de 5 520 € par enfant à charge.
- Les ressources prises en compte sont l'ensemble des revenus nets : Revenus (salaires, revenus fonciers et mobiliers, bénéfices agricoles, etc.) diminués des charges (pensions alimentaires,

frais d'accueil des personnes âgées, etc.) et abattements fiscaux (personne âgée de plus de 65 ans, personne invalide, etc.) N-2 (soit l'année 2020 pour les demandes effectuées en 2022).

Comment en faire la demande ?

Vous devez vous procurer un formulaire de demande d'AAH auprès de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) et le renvoyer à cet organisme en lettre recommandée avec avis de réception. Toutes les adresses sur le site de l'association APF-France Handicap. La commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) se réunit ensuite pour décider de votre obtention. La réponse vous parvient dans un délai de 4 mois environ.

Durée d'attribution : touche-t-on l'AAH à vie ?

La durée d'attribution de l'AAH dépend de votre taux d'incapacité,

Si le taux s'élève à 80 % minimum :

- Votre incapacité est définitive, l'AAH vous est attribuée à vie. C'est le cas pour les personnes dont les limitations d'activité ne sont pas susceptibles de s'améliorer, compte tenu des données de la science.

- Votre incapacité est temporaire, c'est-à-dire susceptible d'amélioration, l'AAH est attribuée pour une durée d'un an minimum et 10 ans maximum

Si le taux se situe entre 50 et 79 % :

L'AAH est attribuée pour une durée de 1 à 2 ans. Elle peut grimper à 5 ans si le handicap et les difficultés pour trouver un emploi n'évoluent pas au cours de cette période.

Peut-on percevoir l'AAH à la retraite ?

Là encore, tout dépend de votre taux d'incapacité. Ainsi :

- S'il est d'au moins 80 %, vous percevez l'AAH dans sa totalité ou partiellement, en complément de l'Allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa). A la condition que la somme perçue par l'Aspa soit inférieure à 919.86 euros.

- S'il est entre 50 et 79 %, l'Aspa remplace l'AAH lors de votre départ à la retraite.

Est-elle cumulable avec d'autres aides ?

Oui, d'autres aides peuvent venir compléter le montant de l'AAH. C'est le cas de :

- La majoration pour la vie autonome : une aide financière qui permet de faire face aux dépenses liées à l'entretien d'un logement
- En partie et dans certains cas, la pension d'invalidité et le RSA
- Le complément de ressources. Bien que cette aide a été supprimée en 2019, si vous la perceviez auparavant, vous continuez à en bénéficier, pendant une durée de 10 ans, à la condition que vous remplissiez toujours les conditions d'attribution.
- En revanche, il n'est pas possible de cumuler l'AAH et l'allocation de solidarité spécifique (ASS), sauf si vous perceviez ces 2 allocations au 31 décembre 2016, auquel cas vous pouvez en bénéficier pendant une durée maximale de 10 ans et à la condition que vous vous remplissiez les conditions d'obtention

Source : LE JOURNAL DES FEMMES du 31/01/2023 Sources : Service-Public et le site de la CAFfr Ingrid Haberland

#### 4) LIVRET PRATIQUE CODE DES PENSIONS MILITAIRES D'INVALIDITÉ ET DES VICTIMES DE GUERRE

**21) Vous êtes bénéficiaire des soins médicaux et des prestations d'appareillage relevant des articles L212-1 ou L213-1 du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre (CP-MIVG).**

Ce livret a été conçu pour vous, avec pour objectif de vous aider dans l'accomplissement de vos démarches et de vous guider dans la prise en charge de vos prestations liées aux infirmités pour lesquelles vous êtes pensionné. Vous constaterez qu'à

l'occasion de la refonte du CPMIVG intervenue au 1<sup>er</sup> janvier 2017 : - L'article L115 est devenu l'article L212-1 : « Les invalides pensionnés au titre du présent code ont droit aux prestations médicales, paramédicales, chirurgicales et pharmaceutiques nécessitées par les infirmités qui donnent lieu à pension, en ce qui concerne exclusivement l'ensemble des séquelles résultant de la blessure ou de la maladie pensionnée. Les soins, produits et prestations pris en charge par l'Etat sont ceux prévus aux>>>>





>>> articles L. 162-1-7, L 162-17 et L 165-1 du code de la sécurité sociale, dans les conditions définies par ces articles ou par les dispositions du présent code ». L'article L128 est devenu l'article L213-1 : « Les invalides pensionnés au titre du présent code ont droit aux appareils, produits et prestations nécessités par les infirmités qui ont motivé leur pension. Les appareils sont fournis, réparés et remplacés aux frais de l'Etat dans les conditions prévues par le présent code, tant que l'infirmité en cause nécessite l'appareillage. Les produits et prestations pris en charge par l'Etat sont ceux prévus à l'article L 165-1 du code de la sécurité sociale, dans les conditions définies par cet article ou par les dispositions du présent code ». Le Directeur de la Caisse nationale militaire de sécurité sociale Thierry BARRANDON

**22) La Caisse nationale militaire de sécurité sociale (CNMSS)** Implantée sur TOULON, la CNMSS, établissement public national à caractère administratif, a pour mission essentielle, la gestion du régime d'assurance maladie maternité au bénéfice des assurés militaires et de leurs ayants droit.

Son activité s'articule autour de trois grandes missions :

- le remboursement des frais de santé dans le domaine de l'assurance maladie/maternité,
- l'action sanitaire et sociale,
- la prévention en santé. >>>

>>> La CNMSS par l'intermédiaire de son Département soins et suivi du blessé et du pensionné (DSBP) exerce également des missions qui lui sont déléguées par le ministre des Armées, notamment :

- la gestion des dossiers de soins médicaux des titulaires d'une pension d'invalidité concédée au titre du CPMIVG – ainsi que la gestion des dossiers de soins des militaires, victimes d'un accident en service.

Pour la prise en charge de vos dossiers de soins médicaux en lien avec vos affections ou vos infirmités pensionnées au titre du CPMIVG, vous devez vous adresser à la : CNMSS DSBP – TSA 41001 – 83090 TOULON cedex 9 Tél : 04.94.16.96.20 – Courriel : [www.Cnmss.fr](http://www.Cnmss.fr) (rubrique contactez-nous).

**23) Mes soins ou prestations relevant des articles 1.212-1 ou L213-1 du CPMIVG.**

Je suis titulaire d'une pension d'invalidité concédée au titre du CPMIVG :

- Je peux demander à bénéficier de la prise en charge de mes soins médicaux ou prestations, au titre des articles précités, uniquement s'ils sont en relation médicale directe avec mes affections ou infirmités, décrites sur ma fiche descriptive des infirmités, et pour lesquelles je suis pensionné au titre du CPMIVG. - J'en informe le Département soins et suivi du blessé et du pensionné\_ (DSBP) de la CNMSS : CNMSS / DSBP TSA 41001 - 83090 TOULON cedex 9 - Tél : 04.94.16.96.20 - Dès mon inscription dans le fichier national des pensionnés de la CNMSS, je reçois automatiquement mon attestation ouvrant droit à la prise en charge de mes prestations de soins médicaux et d'appareillage, au titre des articles L.212-1 ou L.213-1 du CPMIVG. - Je bénéficie de la dispense d'avance de frais (tiers payant) auprès des professionnels de santé et des établissements de soins. - J'ai le libre choix de mon médecin et de mon prestataire de santé.

**24) Ma pension d'invalidité au titre du CPMIVG**

Je souhaite des renseignements concernant ma pension d'invalidité (renouvellement, révision...) - Si je suis un militaire en activité, je m'adresse directement au :

Ministère des Armées - Direction des ressources humaines - **Service des pensions et des risques professionnels Caserne Beauregard - Rue Beauregard BP 60000 - 17016 LA ROCHELLE Cedex 1 - Tél.: 05.46.50.23.37. Courriel : [drh-md-sr-rh-sprp-info-conseils.corres-pondant.fct@intradef.gouv.fr](mailto:drh-md-sr-rh-sprp-info-conseils.corres-pondant.fct@intradef.gouv.fr)**

- dans les autres cas, je contacte les services de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) de mon département de résidence [www.onac-vg.fr/contact](http://www.onac-vg.fr/contact)

**25) Mon carnet de soins médicaux** (article L.212-1 du CPMIVG)

Je dois présenter mon carnet de soins médicaux aux professionnels de santé, uniquement si mes soins sont en relation médicale directe avec mes affections ou mes infirmités

pensionnées au titre du CPMIVG, pour qu'ils établissent :

- leur prescription médicale ou leur demande d'accord préalable,
- et/ou la facturation des soins dispensés. Néanmoins, pour un traitement plus rapide de mes demandes de remboursement, il est vivement conseillé d'utiliser le réseau SESAM-Vitale. Mon médecin ne doit utiliser que l'un ou l'autre de ces supports de facturation. - Je souhaite obtenir un carnet de soins médicaux :

- Je contacte le **04.94.16.96.20**,
- ou je renvoie le formulaire de demande de renouvellement intégré dans mon carnet,
- ou je fais ma demande sur le site Internet : [www.cnmss.fr](http://www.cnmss.fr)

**26) Mes remboursements et mes exonérations**  
MES SOINS SONT EN RELATION AVEC MES AFFECTIONS OU MES INFIRMITÉS PENSIONNÉES AU TITRE DU CPMIVG

Mes demandes de remboursement sont adressées (par moi-même ou par le professionnel de santé) à la : **CNMSS/DSBP - TSA 41001 83090 TOULON cedex 9**

Dès lors, je suis exonéré :

- du ticket modérateur, (différence entre la base de remboursement des prestations de soins et le montant remboursé par les caisses de sécurité sociale, restant habituellement à la charge des assurés sociaux),

- des franchises médicales de 0,50€ sur les médicaments, les actes paramédicaux et les transports,

- de la participation forfaitaire de 1€ sur chaque acte ou consultation,

- du forfait journalier hospitalier de 20€ (1),

- du forfait patient urgence de 19,61€ (2),

- de la participation forfaitaire de 24€ (3) qui, lors d'une hospitalisation, s'applique à certains actes médicaux coûteux. Pour mes prestations de soins en lien avec mes affections ou mes infirmités pensionnées, les dépassements d'honoraires ou de tarifs restent à ma charge, ou, éventuellement, à la charge de ma mutuelle.

**MES SOINS NE SONT PAS EN RELATION AVEC MES AFFECTIONS OU MES INFIRMITÉS PENSIONNÉES**

J'adresse mes demandes de remboursement à ma caisse d'affiliation à l'assurance maladie. En ma qualité de bénéficiaire de l'article L.212-1, je suis exonéré :

- du ticket modérateur (je suis remboursé à 100 % des tarifs de remboursement de l'assurance maladie),

- du forfait journalier hospitalier de 20€ (montant au 01/01/2018),

- du forfait patient urgence de 19,61€ (montant au 01/01/2022),

- de la participation forfaitaire de 24€ (montant au 01/01/2019) qui, lors d'une hospitalisation, s'applique à certains actes médicaux coûteux.

Pour pouvoir bénéficier de ces exonérations, je dois avoir informé ma caisse d'affiliation à la sécurité sociale, de ma qualité de titulaire d'une pension d'invalidité concédée au titre du CPMIVG. Si ma caisse d'assurance maladie est la CNMSS, j'adresse mes demandes de remboursement, sans relation avec mes affections pensionnées, à la : **CNMSS / DIP 247 avenue Jacques Cartier 83090 TOULON cedex 9**

Dans le cadre de l'assurance maladie :

- Je ne suis pas dispensé du dispositif lié au parcours de soins (déclaration d'un médecin traitant notamment).

- Les franchises médicales et les participations forfaitaires sont prélevées par mon organisme de sécurité sociale, sur les prestations de soins qui me sont dispensées.

- Les dépassements d'honoraires ou de tarifs restent à ma charge, ou, éventuellement, à la charge de ma mutuelle.

- Le dispositif « 100 % santé », dans le domaine de l'optique médicale, des aides auditives et des soins dentaires, me permet de bénéficier d'une prise en charge intégrale de ces prestations lorsqu'elles figurent dans le panier de soins « 100 % santé ».

Je me renseigne auprès de mon opticien, de mon audioprothésiste ou de mon chirurgien-dentiste. Néanmoins, pour bénéficier de ce dispositif, je dois adhérer à une mutuelle santé solidaire et responsable. >>>





Avec l'aimable autorisation  
du président de la CNRM



## >>>27) Mes demandes d'accord préalable

Seuls les soins en relation médicale directe et immédiate avec mes affections pensionnées, peuvent faire l'objet d'une prise en charge au titre des articles L.212-1 ou L.213-1 du CPMIVG.

Pour certaines prestations, une demande d'accord préalable est obligatoire :

- lorsqu'elle est prévue dans les nomenclatures de la sécurité sociale,
- lorsque la prise en charge va au-delà du tarif de responsabilité, c'est-à-dire au-delà du montant servant de base de remboursement pour la sécurité sociale (par exemple, les prothèses dentaires, les aides auditives, les lunettes),
- pour les transports (voir page 11 « Mes transports »),
- pour les hospitalisations (voir Page 12 « Mon hospitalisation »).

Toutes les demandes d'accord préalable font l'objet d'une réponse (accord ou refus) par le service du contrôle médical du DSBP. Cette notification doit être jointe à la demande de remboursement.

J'invite mon médecin à utiliser les formulaires dédiés aux soins relevant de l'article L.212-1 du CPMIVG, disponibles sur le site Internet : [www.cnms.fr](http://www.cnms.fr), ou ceux de l'assurance maladie (case « soins dispensés au titre de l'article L.212-1 » à cocher) ;

La demande d'accord préalable doit être adressée, sous pli confidentiel, à la : **CNMSS / DSBP - Service du contrôle médical - TSA 41001 - 83090 TOULON cedex 9**

Le professionnel de santé peut établir une demande dématérialisée, via le site Internet : [www.cnms.fr](http://www.cnms.fr), uniquement pour les dispositifs médicaux inscrits à la liste des produits et prestations remboursables (aides auditives, lunettes, chaussures orthopédiques, véhicules pour handicapés physiques...).

### 28) Mes contacts

Le Département soins et suivi du blessé et du pensionné (DSBP) de la CNMSS Je contacte le DSBP pour :

- obtenir des informations concernant la prise en charge de mes soins dispensés au titre des articles L.212-1 ou L.213-1 du CPMIVG,

- obtenir un nouveau carnet de soins médicaux,
- obtenir un formulaire de prise en charge (demande de cure thermique, par exemple)

- signaler un changement de situation (nouvelle adresse, changement de RIB, décès...).

Je n'oublie pas d'indiquer mon numéro de sécurité sociale lors de tout contact avec la CNMSS.

Je peux adresser mes demandes ou faire certaines démarches depuis le site Internet de la CNMSS : [www.cnms.fr](http://www.cnms.fr)

Je peux contacter le DSBP par téléphone au : **04.94.16.96.20**

Je peux faire ma demande par écrit à l'adresse suivante : **CNMSS / DSBP TSA 41001 - 83090 TOULON cedex 9**

Pour un contact direct, je peux me rendre à la : **CNMSS 247 avenue Jacques Cartier à TOULON (VAR)**

### 29) Les services de l'ONACVG

J'ai besoin de renseignements relevant de la compétence de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG).

Je peux retrouver les coordonnées du service de l'ONACVG sur le site Internet : [www.onac-vg.fr/](http://www.onac-vg.fr/) **contact**

Les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) peuvent éventuellement intervenir pour des aides financières ou techniques, en matière de compensation du handicap (participation pour l'emploi d'une auxiliaire de vie, aménagement du domicile ou du véhicule, etc.).

Les coordonnées du réseau départemental sont consultables sur le site Internet : [annuaire.ser-vice-public.fr](http://annuaire.ser-vice-public.fr)

## 3) RETRAITES : QUEL SERA VOTRE TAUX DE CSG EN 2023 ?

Vous êtes retraité ? Vous êtes fiscalement domicilié en France ? Serez-vous soumis à la Contribution sociale généralisée (CSG) en 2023 ? Si oui, à quel taux ? Le revenu fiscal de référence est revalorisé de 1,6 % pour 2023. Avec le nombre de parts du foyer, il détermine le taux de CSG appliqué aux revenus des retraités.

La contribution sociale généralisée (CSG), la contribution pour le remboursement de la dette sociale (CRDS) et la contribution de solidarité pour l'autonomie (Casa) s'appliquent aux pensions de retraite. Il existe quatre taux de CSG :

- Taux zéro (exonération) ;
- Taux réduit (3,8 %) ;
- Taux médian (6,6 %) ;
- Taux normal (8,3 %).

**À noter :** Vous pourrez constater une évolution à la hausse ou à la baisse du montant de votre pension complémentaire Agirc-Arrco au mois de mars 2023. Ce changement s'explique par la prise en compte du nouveau taux de CSG. Vous pouvez simuler votre taux de CSG en 2023 sur le site de la Cnav.

**À savoir :** La loi de financement de la sécurité sociale pour 2019 a instauré une mesure d'atténuation du passage d'un taux d'assujettissement inférieur ou égal à 3,8 % à un taux supérieur (6,6 % ou 8,3 %).

Vous ne serez assujéti à un taux supérieur à 3,8 % que si vos revenus dépassent deux années de suite le plafond d'assujettissement au taux réduit. Cette condition est applicable également à la CASA et à la cotisation d'assurance maladie sur les retraites complémentaires.

Le taux de la CSG prélevé sur les pensions est fixé en fonction du revenu fiscal de référence (mentionné sur la première page de la feuille d'imposition), croisé avec le nombre de parts du foyer. Ce revenu fiscal de référence peut être majoré de quarts ou de demi-parts, si le foyer a des personnes à charge et en fonction de la situation de ces dernières.

Il est actualisé chaque année pour tenir compte de l'évolution des prix hors tabac constatée pour l'année n-2. Le barème applicable en 2023 est augmenté de 1,6 % conformément à l'évolution des prix à la consommation, hors tabac, constatée en 2021, selon la circulaire de la Caisse nationale de l'assurance vieillesse du 19 décembre 2022 et la lettre ministérielle du 12 décembre 2022.

Textes de loi et références

- Conditions d'assujettissement et d'exonération à la CSG, CRDS et à la Casa à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023
- Seuils d'assujettissement à la CSG, à la CRDS, à la CASA et à la cotisation maladie pour l'année 2023 ●

RETROUVEZ L'INTEGRALITE DE LA RUBRIQUE ET DE NOUVELLES INFORMATIONS :

- CODE DES PENSIONS MILITAIRES D'INVALIDITE ET DES VICTIMES DE GUERRE

- RETRAITES : TAUX DE CSG EN 2023

- AIDES QUAND ON EST VEUVE ?

- CODE GENERAL DES IMPOTS POUR NOS RETRAITES

- ALLOCATION ADULTE HANDICAPE

- DECLARATION DES REVENUS

EN FLASHANT LE QR CODE



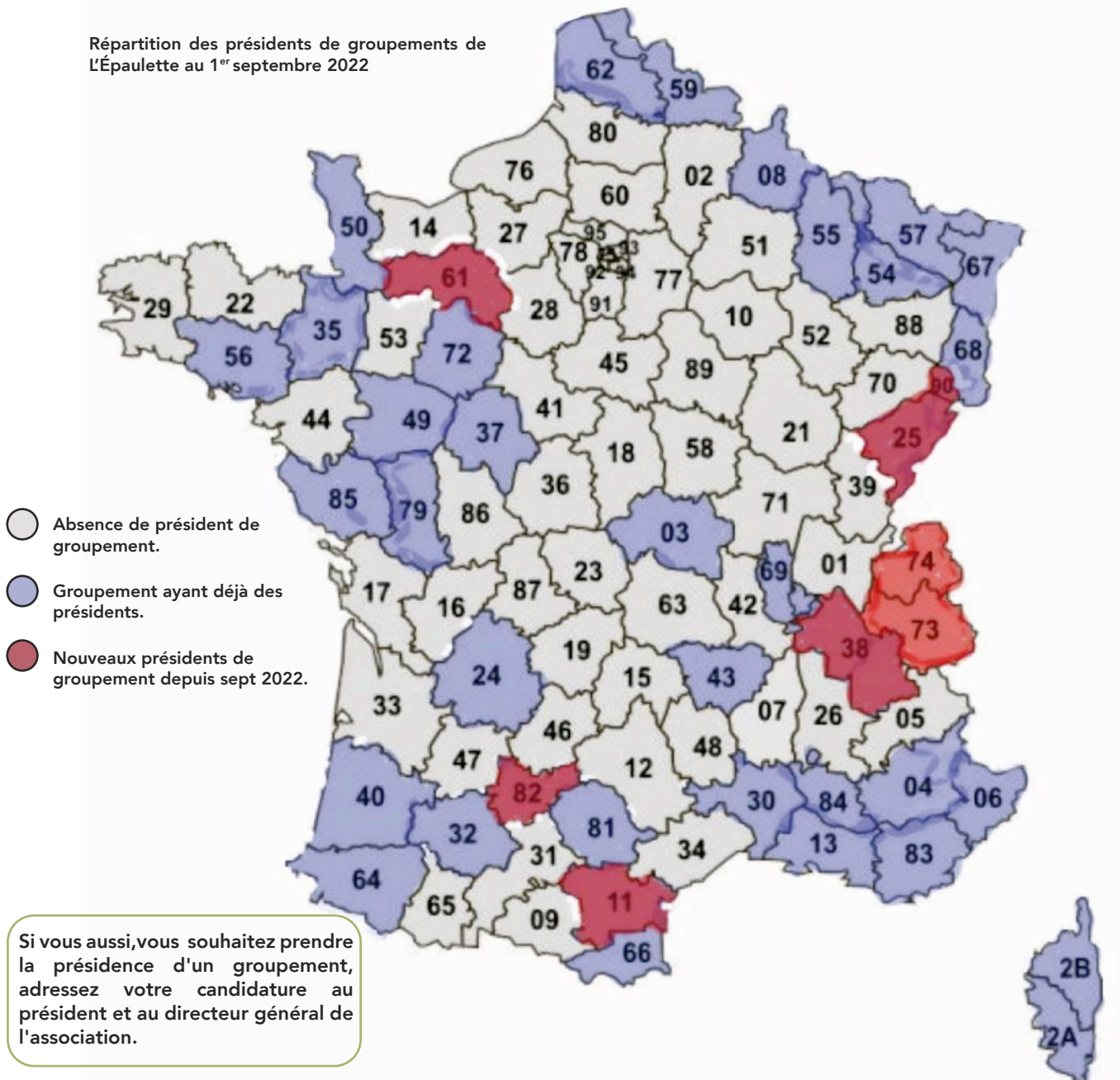


## BIENVENUE AUX NOUVEAUX ADHÉRENTS

- » ASP LÉOPOLD CARDINEAU ( IA – 62<sup>e</sup> PROMOTION )
- » CDT ROMAIN DE LA RUE DU CAN ( IA - PROMOTION COLONEL DELCOURT )
- » CNE MARC TRIVIDIC ( BSPP )
- » CDT DELPHINE DARRE, ÉPOUSE CARLESSO ( EMCTA SEMI-DIRECT )
- » LCL DAVID BREDY ( IA-GRANDE GUERRE – TDM )
- » CES JÉRÔME GEFFROY DE VILLEBLANCHE ( ORSA - ABC )

## BIENVENUE AUX NOUVEAUX PRESIDENTS DE GROUPEMENT

Répartition des présidents de groupements de l'Épaulette au 1<sup>er</sup> septembre 2022



## LCL (er) THIERY DARLY - PRÉSIDENT DU GROUPEMENT 11



Engagé au titre des ESOA en 1974, j'ai intégré l'EMIA en 1977. Après l'École d'application de l'Artillerie en 1979, je sers au 1<sup>er</sup> RAMA, au 33<sup>e</sup> RIMA et au 9<sup>e</sup> RAMA, avant de rejoindre l'État-Major des FANC à Nouméa. Je sers au Bureau Renseignement relations Internationales de l'EMAT, avant une mutation au Canada comme officier d'échange auprès de l'EMAT canadien. J'occuperai par la suite le poste de Chef de cabinet du Général commandant l'École d'Artillerie à Draguignan et effectuerai une OPEX de 7 mois en Ex-Yougoslavie. De nouveau affecté au Canada comme chef du bureau J9/CIMIC à l'EMIA des forces canadiennes à Kingston, je prendrai ma retraite

en 2004. Je rejoins alors l'UNICEF, en charge des questions de sécurité, en Haïti tout d'abord, puis à New York au siège, avant une dernière mission en Haïti après le séisme de 2010. J'occupe enfin les fonctions d'adjoint au maire de ma commune de 2014 à 2020. Je suis marié, 3 enfants et 8 petits-enfants. Passionné de voyages et d'aviation.

EMIA Capitaine de Belsune, 1976-1977 / Troupes de Marine / Artillerie  
Port. : 06 30 43 91 10  
Mail : [tldarly@gmail.com](mailto:tldarly@gmail.com)

## CNE STEVE HERLIN - PRÉSIDENT DU GROUPEMENT 25-90



Engagé en 2006 au Centre Parachutiste d'Instruction Spécialisée, je débute ma carrière comme engagé volontaire à la section protection. Fin 2011, j'intègre la 280<sup>e</sup> promotion de l'ENSOA, « Sergent Nessus ». Muté à l'été 2012 au 35<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie de Belfort, j'y sers en tant que chef de groupe à la 4<sup>e</sup> compagnie de combat. En 2015, j'accède à l'épaulette en réussissant le concours de l'EMIA, promotion « Colonel Michel Valette d'Osia » et choisis l'Infanterie à l'issue. Je choisis de revenir au 35<sup>e</sup> RI où j'y commande une section appui pendant 3 ans, puis officier adjoint en compagnie de combat, poste que j'occupe toujours actuellement.

Pacsé, 3 enfants, ma famille est un pilier qui me permet de servir avec passion. J'aime la plongée sous-marine et la moto. Je suis en parallèle président de l'association d'officiers motards « BLACK DOL'S » qui œuvre pour la récolte de fonds au profit de nos blessés.

IA « Colonel Michel Valette d'Osia » 2015- 2017 / Infanterie  
Port. : 06 16 32 51 47  
Mail : [epaulette25-90@hotmail.com](mailto:epaulette25-90@hotmail.com)

## LCL NICOLAS DEQUENNE - PRÉSIDENT DU GROUPEMENT 38-73-74



Géomorphologue de formation et d'origine EOR 9506 F1 Arme, j'ai effectué un VSL+14 au 27<sup>e</sup> BCA. Recruté au titre de l'art. 15.3, j'ai effectué ma 1<sup>re</sup> partie de carrière chez les chasseurs alpins (7<sup>e</sup> et 27<sup>e</sup> bataillons de chasseurs alpins), la seconde en administration centrale (renseignement technique), tout en effectuant une scolarité en sécurité internationale et défense. En 2006 c'est le retour dans les Alpes, à l'état-major de la 27<sup>e</sup> BIM. Depuis 2021, je suis commandant en second du groupement de soutien de la base de défense de Grenoble Annecy Chambéry.

Breveté CUHM et BQMS, ma carrière a également été ponctuée de missions de courte durée (Nlle Calédonie, RCI, Corne de l'Afrique) et OPEX (Licorne, Chammal, Barkhane x3). Père d'une famille recomposée, je suis également entraîneur fédéral de tir à l'arc et passionné de montagne.

Ceux du Drakkar / Infanterie  
Port. : 06 73 62 23 06  
Mail : [nicolas.dequenne@intradef.gouv.fr](mailto:nicolas.dequenne@intradef.gouv.fr)

## LCL EMMANUEL DESACHY - PRÉSIDENT DU GROUPEMENT 61

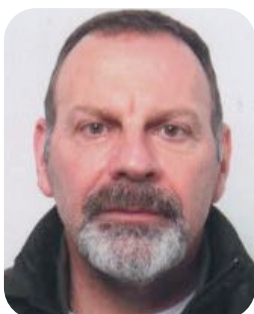


Officier de recrutement interne (ex-ORSA), j'adhère à l'Epaulette depuis mon premier passage à Coëtquidan. J'ai partagé la majorité de ma carrière entre les unités opérationnelles (92<sup>e</sup> RI et 16<sup>e</sup> BC principalement) et les écoles de formation (Ecole de l'Infanterie et St Cyr Coëtquidan) avant de commander le CFIM de la 2<sup>e</sup> BB puis d'être affecté au Centre de Doctrine et d'Enseignement du Commandement (CDEC) pour y suivre les problématiques de C2.

J'ai participé à plusieurs OPEX dont Kosovo, Afghanistan, Liban, Mali et Bosnie. Impliqué dans le monde associatif, marié, 9 enfants. Résidant à Sées depuis l'été 2022.

IA et Fine promotion de la Grande Guerre (97-99) / Infanterie.  
Tél. : 02 33 81 29 20 (heures de bureau)  
Port. : 06 20 97 03 79  
Mail : [emmanuel.desachy@intradef.gouv.fr](mailto:emmanuel.desachy@intradef.gouv.fr)

## LCL (r) JACQUES COMBARIEU - PRÉSIDENT DU GROUPEMENT 82



Après une première partie de carrière dans le Génie (chef de section, commandant d'unité, bureau instruction), a travaillé dans les états-majors, écoles et services (SGA, ENSOA, DPMAT, EMAT).

J'ai quitté le service actif en 2010 après 26 ans de carrière, chef d'entreprises à Bordeaux (2010 - 2017). Réserviste opérationnel (2016 - 2017) puis Expert technique international des Affaires étrangères (2017 - 2020) et de nouveau réserviste opérationnel depuis 2023.

IA promotion VALMY - 1988 - 1990) / Génie  
Port. : 07 82 68 03 14  
Mail : [j.combarieu@orange.fr](mailto:j.combarieu@orange.fr)

L'Épaulette



## SOIRÉE JOB DATING

**S**oirée « Job dating » organisée par CAP2C (présidence de l'AEN) et Défense Mobilité au Medef le 30 mars devant une assistance nombreuse. Cette fois, ce sont les 9 DRH qui « pitchent » devant les officiers candidats à la reconversion

### La rédaction



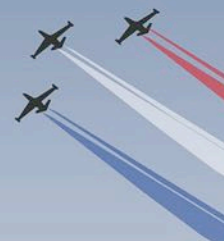
### AVOUEZ QUE CE SERAIT DOMMAGE DE PASSER À CÔTÉ DE CE GENRE DE CANDIDAT.

- |   |  |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Ouvert sur le monde.                          | <input checked="" type="checkbox"/> Respectueux des autres.                    |
| <input checked="" type="checkbox"/> Forte capacité d'adaptation.                  | <input checked="" type="checkbox"/> Maîtrise les technologies de pointe.       |
| <input checked="" type="checkbox"/> Stratège.                                     | <input checked="" type="checkbox"/> Habitué aux opérations complexes.          |
| <input checked="" type="checkbox"/> Rompu à la prise de décisions.                | <input checked="" type="checkbox"/> Prêt à faire face à toute situation.       |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exerce à l'encadrement d'équipes.             | <input checked="" type="checkbox"/> Sans peur de la sécurité et de la qualité. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Sens de l'organisation et de la coordination. | <input checked="" type="checkbox"/> Impliqué dans la performance.              |
| <input checked="" type="checkbox"/> Responsable et engagé.                        | <input checked="" type="checkbox"/> Formé à l'efficacité.                      |



# TRIOMPHE

22 juillet 2023



10h Forum de l'innovation  
Festival du livre militaire

14h Démonstrations  
dynamiques

22h Cérémonie  
nocturne

Retrouvez les modalités et informations pour la journée du Triomphe (programme, accès à l'AMSCC...) : [www.st-cyr.terre.defense.gouv.fr](http://www.st-cyr.terre.defense.gouv.fr)

## DIRECTION « RECONVERSION » AVEC LA JOURNÉE CAP2C 2023 DES ASSOCIATIONS



Accueil de Geoffrey Roux de Bézieux, président du MEDEF: « Les entreprises ont besoin de vous, messieurs les officiers... et vous avez des atouts pour réussir... ».

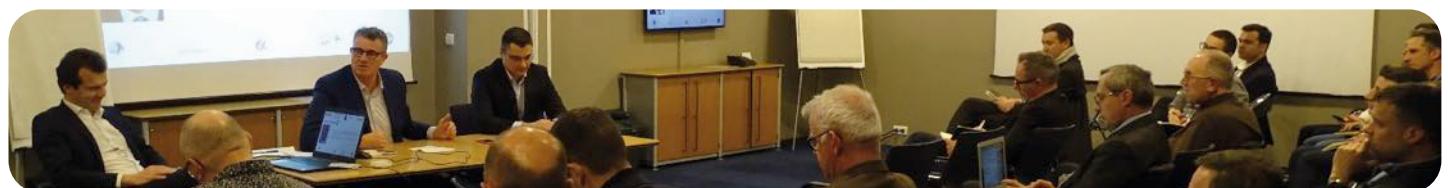


le général Bruno Dary, président sortant de CAP2C remercie les équipes « reconversion » des associations pour leur engagement au profit des camarades ainsi que le CLD/MeDEF, TEGO et La France Mutualiste pour leur soutien.

**P**artage d'expériences, contacts réseaux, information sur l'emploi des cadres et la politique d'accompagnement des armées, tels sont les objectifs du rendez-vous annuel **Cap vers une 2<sup>e</sup> carrière 2023**, organisé le 16 mars au MEDEF par les associations d'officiers.

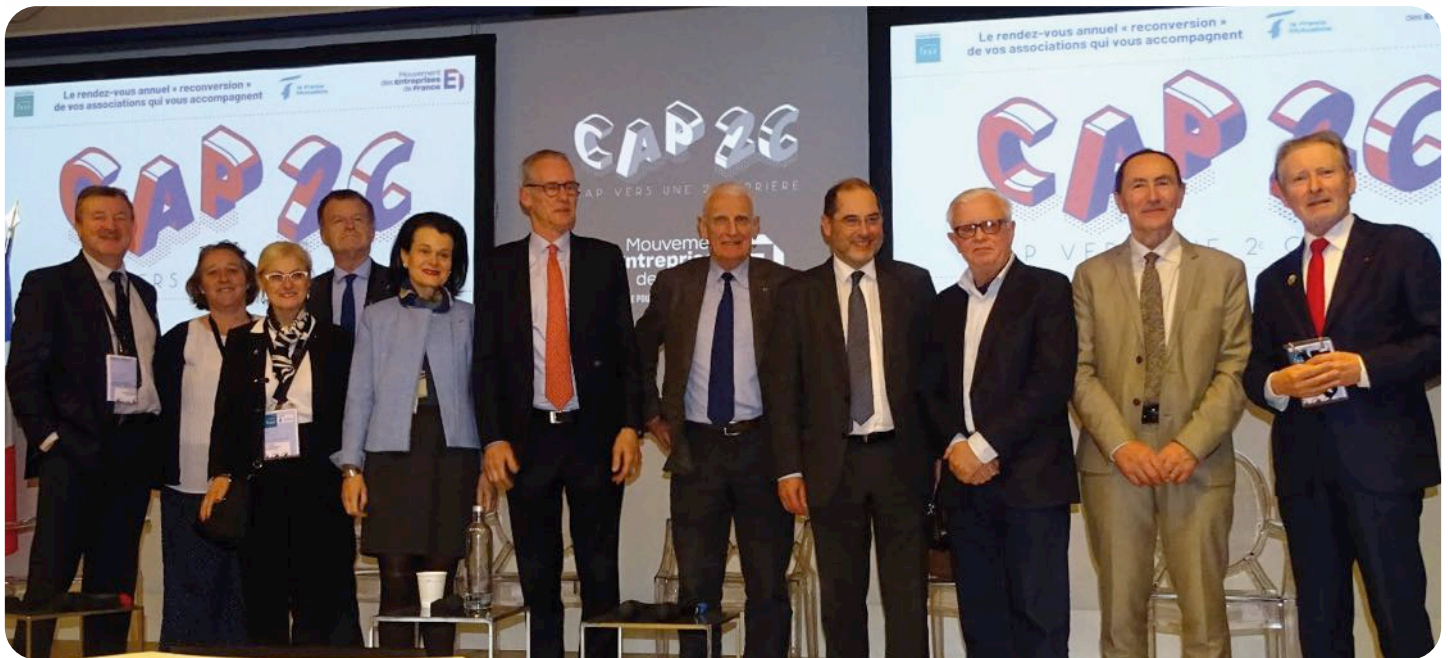
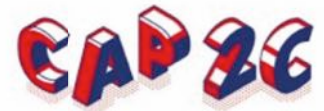
Les représentants des DRH d'armée, invités des associations, sont venus dire « on n'encourage pas les départs » avant de présenter les mesures statutaires d'accompagnement. Pour ceux qui veulent partir, la mission de reconversion des officiers (MRO) a détaillé son fonctionnement, similaire à celui d'un cabinet d'out placement privé aux fortes relations employeurs pour chasser les entreprises pouvant recruter des militaires.

Puis, au travers d'une dizaine d'ateliers croisés, une trentaine d'officiers reconvertis, représentant autant de sociétés du secteur privé sont venus témoigner avec une totale liberté de parole de leur parcours de reconversion et de leurs expériences : départ de l'institution, construction du projet professionnel, entrée sur le marché du travail civil, difficultés, recrutement, nouvelle organisation familiale, etc.





## LOGOS TEMOINS



Jean-Pascal Delcourt (DG AEA) Cécile Coupery (L'Épaulette), Noëlle Auphan (ACA), Marc Delaunay (DG L'Épaulette), Isabelle Delarbre (AEA), Eric Dyèvre (président AEN), Bruno Dary (président Saint Cyrienne) Frédéric Leboeuf (AEN), Luc Jouvence (DG AEN), Dominique Clavier (AEA), Henry Aussavy (St Cyrienne)

La table ronde animée par Henry AUSSAVY réunissait un panel de DRH, outplaceurs, expert réseaux et recruteurs pour un échange sans concession sur le marché du travail des cadres et le recrutement des officiers dont leurs atouts et les points de « vigilance » à prendre en compte. Elle a permis d'apporter un regard extérieur de vérité sur la perception que donnent les camarades venant se frotter au marché des cadres, actuellement très porteur, à condition d'en connaître les codes, les « galons », les règles de fonctionnement.

Ce fut un festival de réflexions et de conseils : différences de culture, « les dictatures » du CV et de l'âge, les correspondances métiers, secteurs porteurs, négociation salariale, mobilité versus poser le « paquo », réseaux et profil LinkedIn, l'international, les qualités et les points de vigilance de l'officier, les retours d'expérience réussies, d'autres moins...



On résumera leur conclusion en « foncez », « action, action, action » associés au clin d'œil choc de Hervé Bommelaer, « networking or networking ».

Au final, un beau succès de participation et d'organisation pour cette édition 2023 ●

**Colonel (er) Henry AUSSAVY,**  
**Général (2s) Marc DELAUNAY (DG de L'Épaulette)**

Un intranet pour  
les adhérents :  
accès à toutes les revues  
et plein d'infos  
sur la reconversion

## Espace réservé

Veuillez saisir le mot de passe ci-dessous.

**VOTRE MOT DE PASSE INTRANET**

8R9gSw

OK

Revue en ligne

Forum

Actualités

Événements

Base documentaire

Flashez ce QR Code  
pour la version mobile  
de : lepaulette.fr



COMMUNIQUÉ



## CHANGEMENT D'ADRESSE

Vous êtes muté(e) en 2023 et connaissez déjà vos nouvelles coordonnées, ou vous ne recevez plus L'Épaulette, communiquez-nous votre nouvelle adresse par mail à :

**[fichier.lepaulette@orange.fr](mailto:fichier.lepaulette@orange.fr)**

L'adresse que vous indiquerez est celle qui sera prise en compte pour l'envoi de la revue, ainsi que pour les autres communications de L'Épaulette, (invitations... bureau, conseil d'administration, assemblée générale, etc.)

Vous pouvez également modifier votre grade si vous êtes promu cet été et actualiser votre adresse mail qui est souvent le seul point de contact fixe après de nombreux déménagements.



ACCOMPAGNER  
LES AGENTS  
DU SECTEUR PUBLIC  
DANS LEURS  
PROJETS,

C'EST ÇA  
ÊTRE À LA  
HAUTEUR DE  
NOS CLIENTS.



BANQUE FRANÇAISE  
MUTUALISTE

**Banque Française Mutualiste** - Société anonyme coopérative de banque au capital de 179 794 404,25 EUR. 326 127 784 RCS Paris.  
Siège social: 56-60 rue de la Glacière - 75013 Paris.  
**SG** - S.A. au capital de 1 010 261 206,25 EUR. RCS Paris 552 120 222. Siège social: 29 boulevard Haussmann - 75009 Paris.

RETROUVEZ-NOUS SUR [BANQUEFRANCAISEMUTUALISTE.FR](https://www.banquefrancaisemutualiste.fr) ET CHEZ NOTRE PARTENAIRE **SG** 

### ... ET ENCORE PLUS, EN ABSURDIE. (1)



Qui ne connaît pas l'Absurdie, ce pays imaginaire où vivent des moutons dénués de bons sens et qui croient encore au Père Noël ! (2)

**Des largesses permettant de se rassasier ou de survivre.**

Habités depuis des générations à vivre au-dessus de leurs moyens, par des bergers désireux leur laisser croire qu'ils vivent encore à l'époque de l'âge d'or, les moutons d'Absurdie ont conforté ces derniers, d'année en année, dans leurs troubles intentions, espérant pouvoir continuer ad vitam æternam de bénéficier, peu ou prou, de largesses leur permettant de se rassasier ou simplement de survivre, selon l'état des troupeaux auxquels ils appartenaient ; mais généreusement dispensées afin de faire cesser les bêlements plaintifs de moutons toujours plus quémandeurs et n'ayant guère conscience que, une fois satisfaits, ils accroissaient ainsi encore plus leur dépendance dont le coût devra être malheureusement réglé un jour par leurs propres petits.

#### Des mesures drastiques, à la hauteur de la peur

Une situation jugée jusqu'alors satisfaisante à la fois par les bergers, assurés de maintenir ainsi leur pouvoir et par nombre de leurs moutons, non désintéressés et y trouvant leur compte ; mais inopinément perturbée par des menaces susceptibles de porter atteinte à la vie de tous et troublant un équilibre bien précaire.

Prenant tardivement conscience du danger, les bergers, paniqués à l'idée de perdre nombre de leurs moutons, à l'instar déjà de certains animaux de basse-cour, sacrifiés par millions, ont été incités à prendre des mesures drastiques, à la hauteur de leur propre peur que, opportunément ou non, ils ont communiqué durant plusieurs années à des moutons qui, traumatisés, se sont laissés parquer, pour la plupart sans rechigner, ou presque, dans leurs bergeries.

A peine remis de leurs émotions, quoique souffrant encore de sérieuses séquelles psychologiques après avoir dû accepter, ou subir, ce que leurs imposaient leurs bergers, pour la santé de tous, paraissait-il alors, ces pauvres moutons, qui espéraient pouvoir souffler un peu et reprendre enfin le cours normal de leur train-train quotidien, se sont vus au contraire contraints, pour les plus nombreux d'entre eux n'en ayant pas les moyens, de devoir restreindre un train de vie estimé jusqu'alors normal, invités qu'ils étaient par leurs bergers à modérer leur façon de vivre, et incités fortement à le faire, en raison de l'insuffisance de leurs moyens d'existence.

#### L'offre suscite toujours la demande.

L'occasion pour les bergers d'accroître encore plus des aides pourtant déjà bien institutionnalisées ; en compensation d'abord de l'impossibilité de pouvoir profiter de verts pâturages ; puis, le danger sanitaire s'étant éloigné, pour permettre aux moutons ne parvenant pas à vivre correctement de la vente de leur laine.... de survivre La distribution de foin a été alors largement et même aveuglément assurée, sans trop distinguer quelle bête était encore à même de pouvoir produire de la laine, lorsque la possibilité lui en était toutefois donnée et, donc, si elle aurait pu continuer à être tondue ou non, au lieu d'être assistée ; dans le but sans doute de réduire au silence celle qui, constatant ce qui était donné à l'une, n'en bêlait que plus fort afin d'en obtenir autant, sinon plus, même si elle n'en avait pas réellement besoin ; sans que l'aide prodiguée soit pourtant à la hauteur des besoins réels ; et sans que les bergers semblent avoir réellement pris conscience que, de tout temps, l'offre suscitait toujours la demande.

#### Le miracle attendu des « cent-jours »

Blasés pour les plus pessimistes, sceptiques pour le plus grand nombre, mais avec encore une naïve espérance pour d'autres, les moutons attendent désormais le résultat du miracle des « cent-jours », pendant lesquels devrait se réaliser ce qui n'a pu être fait durant tant d'années ; cependant, et c'est une certitude, ils n'espèrent, pour certains ou ne craignent nullement, pour d'autres, entrevoir durant cette courte période, un célèbre « petit chapeau » ainsi que, à son terme, une déportation à Sainte-Hélène. Mais c'est en Absurdie ●

#### Capitaine (er) Bernard Vidot, TDM OAEA Promotion Renouveau

(1) Cf. « Plus.Plus.Plus. Toujours plus », revue n°220 de mars 2023.

(2) Cf. « Miracles en Absurdie », revue n° 215 de décembre 2021 et « Noël en Absurdie », revue n° 216 de mars 2022.





## FORTUNE DE MER



**M**on premier voyage vers le Zipangu se fit en compagnie, ou plutôt sous l'autorité, de Jacques Perret, à bord du Matam, sloup à tapercul, le soir où, après avoir fait la rituelle tournée des bistrotts du port pour prendre la météo auprès des experts du cru, nous décidâmes de rester prudemment à l'abri de la jetée. Nous allâmes malgré tout

jusqu'au Zipangu, à force de Jack Daniel et rhum Charrette.

Pour revenir de ce beau et malheureux pays, à mon dixième voyage, je décidai donc récemment de prendre à nouveau la mer. Une sorte de pèlerinage. Le seul navire disponible était un bateau de croisière qui faisait escale et sur lequel je pus embarquer. Trop imprégné de Paul Morand et de Maurice Dekobra, je me voyais céder aux charmes de sirènes énigmatiques et évanescentes mais ma première visite au pont de la piscine me fit plus songer au drame des baleines échouées aux plages de la Méditerranée qu'aux rives enchantées où, leurs voiles dénoués, Nausicaa aux beaux bras blancs et ses servantes bouclées accueillirent Ulysse. Une BB d'occasion, cheveux fous plus blancs que blonds et seins

gélatineux promenait un chien qui tenait plus du rat que du molosse ; je sus le drame du rose passé quinze ans et celui du short après quarante ans...

Les hommes ne valaient guère mieux et je crus que l'un d'eux battait la mesure pour le trio de jazz qui égaillait le moment de l'apéritif mais compris vite que seul Parkinson excitait ses membres.

Je repérai quelques gentlemen qui se croyaient encore jeunes et se montraient attentionnés auprès de dames qui se croyaient encore désirables mais réalisai vite que seule la perspective de trouver un abri sûr contre les rigueurs de l'hiver parisien les motivait.

Dépité, je me réfugiais dans un des bars du bord, mais constatai avec effroi que le grand miroir renvoyait l'image des bouteilles mais aussi celle d'un homme, certes distingué mais vieux, dont la chevelure blanche laissait entrevoir le crâne et dont la main, aux ongles certes soignés, portait de nombreuses taches brunes. C'était moi ●

**Lieutenant-Colonel de Gendarmerie (r)**  
**Robert-Michel Degrima,**  
**EMIA Promotion Narvik**



## Billets d'humeur

### MAMAN J'AI PEUR



Le jeune soldat a profité d'une accalmie. Accalmie ? Non, d'un répit tout au plus. Le temps de changer de chargeur. Mais c'est toujours ça de pris. Car la paix ne ressemble pas à cette piètre pause. La paix, c'est pour plus tard ou jamais. Et puis la paix, ça dure plus longtemps, quand elle dure. C'est désormais quelque

chose qu'il espère sans trop y croire, sauf quand il a bu. Et il picole de plus en plus.

Pour l'heure, aux avant-postes, dans cette ruine, en attendant un quelconque arrêt des combats, le jeune soldat a plus à faire : répondre au message de sa mère reçu il y a deux semaines.

Sa mère est demeurée là-bas au pays dans la maisonnette en bois au toit de chaume. C'est si loin tout ça : le village, les champs, la soupe qui fume quand il rentrait le soir... et l'alouette qui tournoie dans le ciel printanier.

Sa mère est inquiète mais ne tient pas à le montrer. De plus, elle n'a pas le vocabulaire pour l'exprimer. Alors, près du « pechka<sup>1</sup> », elle pleure en cachette. Désormais seule, toute à son chagrin, que de larmes doit-elle verser face au portrait de son fils en militaire qu'elle a placé parmi les icônes dans le coin rouge<sup>2</sup>. Elle souhaite simplement savoir si elle peut lui envoyer un colis de légumes et de fruits du jardin. Elle ne veut pas plus le déranger... Il y aura de la confiture comme il l'aime.

Le sms de sa mère, il l'a relu maintes fois avec la même émotion comme si c'était à chaque fois la première fois.

Puis, soudain, il s'est décidé. Il refuse l'idée de pressentiments. C'est juste que là c'est le moment. Et si cet instant n'est pas le bon, c'est maintenant en tout cas. Le bruit d'un char se rapproche, les crépitations reprennent.

Il s'est donc mis quelques minutes à l'abri, à l'abri, c'est vite dit ça aussi. Une balle vient de détacher un morceau de mur derrière lequel il s'appuie.

Le jeune soldat se planque davantage. Il rampe jusqu'à la table de cuisine moisie qu'il bascule pour servir de bouclier. Il n'est pas plus dupe de cette protection, meuble bancal aussi délabré que le reste.

Qu'importe ! Il sort de sa poche son portable et rédige comme s'il était pressé ou comme après mûre réflexion.

En fait, ce qu'il note jaillit spontanément comme un appel au secours : "Maman, je suis en Ukraine. Il y a une vraie guerre ici. J'ai peur. Nous bombardons toutes les villes en même temps. Même les civils sont pris pour cible. On nous avait dit qu'ils nous accueilleraient, or ils se jettent sous les roues de nos véhicules pour nous empêcher de passer.../... maman, c'est si difficile".

Il relit les quelques mots. Il en aurait tant voulu parler d'autres choses : de l'abricotier qu'il taillera lorsqu'il reviendra, des volets à repeindre, de la fête qu'ils feront. Surtout, il aurait préféré taire sa peur. Sa maman l'a consolé tant de fois, lorsque, enfant, il cauchemardait. Et puis, on a beau être un « warrior », du moins est-on propulsé comme tel, si ce n'est pas à sa propre mère qu'on avoue sa peur à qui la confesserait-on ? Au près de qui trouver un réel réconfort ?

Il n'aura pas le temps d'apporter sa réponse à cette interrogation.

Le jeune soldat tombe raide mort. Cette fois, le sniper d'en face ne l'a pas loupé. La balle a traversé le bois pourri de la desserte comme si de rien n'était. Accompagné d'un court sifflement.

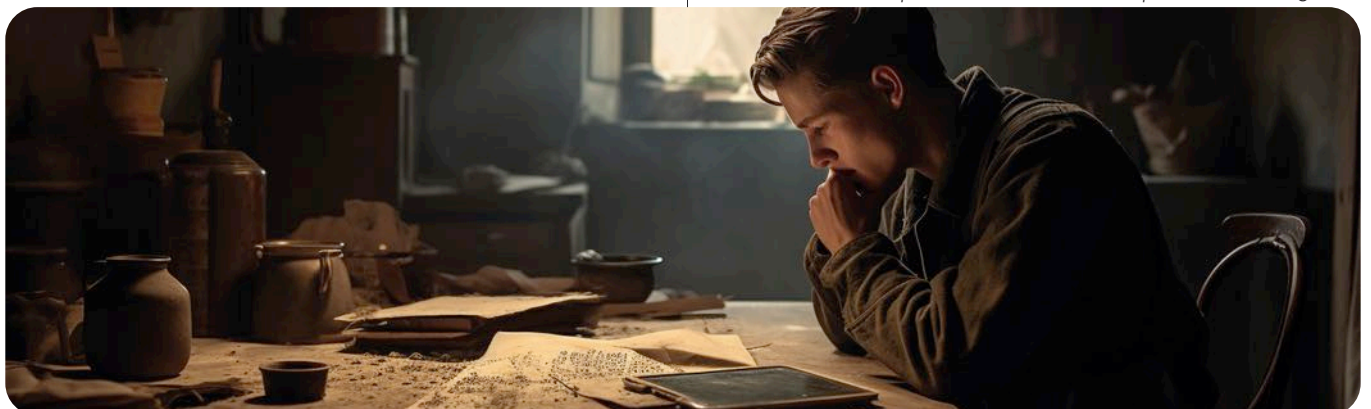
Le téléphone est par terre, et bleu l'écran comme le ciel de l'alouette ●

**Thierry LEFEBVRE,**  
**EMIA Broche 1979-1980**  
**Consultant RH et Communication**

*Lors de l'assemblée de l'Organisation des Nations Unies le 28 février 2022, Sergiy Kyslytsya, ambassadeur permanent de l'Ukraine à l'ONU, a lu ce SMS capturé sur l'écran d'un jeune soldat russe en réponse à sa mère, juste avant que celui-ci ne soit tué.*

<sup>1</sup> Poêle en fonte.

<sup>2</sup> Dans le coin le plus à l'Est de l'isba, en général le plus éclairé et à l'opposé du poêle, se situe le « coin rouge ». Visible dès qu'on entre dans la pièce, c'est l'endroit où sont placées les icônes et les lampes aux motifs religieux.





## COMMENT PERDRE LA PROCHAINE GUERRE ?



La petite ville de Chornobaivka près de Kherson, est resté une triste épreuve pour les Russes jusqu'à cet hiver. Leurs postes de commandement y ont subi une attrition considérable qui doit être méditée en France dans nos EM DIV souvent structurellement bien trop lourds.

En moins d'une année, les Ukrainiens ont quasiment détruits les QG du 22<sup>e</sup> corps d'armée russe, de la 8<sup>e</sup> armée, de la 49<sup>e</sup> armée et bien d'autres... L'absence de résilience et de légèreté du commandement russe a ainsi détruit l'élan de ses forces et mené à la perte de ces territoires. Une dizaine d'officiers généraux et plus de 1700 officiers russes ont été, semble-t-il, tués dont près de 160 colonels, sans compter les innombrables blessés rendus inaptes au combat !

Détruire prioritairement le commandement est une cible de guerre assez facile du fait de la taille (un PC français est par exemple aujourd'hui lourd, lent, visible et audible !) et de la lenteur de mouvement d'un tel organe dont nous connaissons le poids à monter/fonctionner/démonter. La 3<sup>e</sup> dimension (dont les drones, par exemple) représente une forte et nouvelle menace... De plus le champ électromagnétique émis par nos PC est susceptible d'attirer l'ennemi, son artillerie ou ses commandos. Nous sommes d'ailleurs actuellement incapables, au niveau de l'OTAN, de dissimuler ou déporter les signatures multispectrales de ces masses humaines et techniques...

Il semble donc nécessaire de repenser doctrinalement **totalemment** les structures de commandement du niveau QG brigade au niveau QG division **sous peine de les perdre dès le début d'un conflit à venir !**

Il faut redevenir souple, mobile et rapide comme le fut le général Leclerc à la prise de Paris en 1944 avec ses ordres sur une page. A une échelle très réduite, en exercice régimentaire avec 360 hommes déployés, je commandais de l'arrière de ma P4 mobile avec mon adjoint, un sous-officier en soutien et deux parachutistes pendant près d'une semaine sur un rythme pourtant très élevé J+N.

L'objectif d'un PC est en effet de comprendre, analyser et véritablement conduire une opération intense. De nos jours, la demande (très gloutonne) d'informations qui s'étale in fine sur des ordres conçus électroniquement (encore un autre risque !) en dizaines de pages, par 100 à 200 officiers ou plus, sur de très longues heures, obère les chances de rapidité/succès face aux nouvelles menaces aéroterrestres. Dans cet espace-temps, la vulnérabilité des immenses PC français serait engagée.

### L'Ukraine nous parle ou nous n'écoutons pas !

Il faut donc tout faire : réduire les tailles de PC, travailler bien plus vite, renforcer la protection dont la discrétion, augmenter la mobilité, dupliquer le PC par **DES PC DISCRETS en mesure de reprendre la suite**, etc. Car, pour le dire crûment, la létalité potentielle d'un officier de PC est devenue forte !

Trop d'officiers sont, de plus, devenus des experts travaillant à côté d'autres experts différents sans capacité à l'interopérabilité. C'est une forme de drame conduisant à des masses humaines groupées constituant des cibles à haute valeur ajoutée. Et attention, en plus, au piège informatique : panne, copie à distance des données, intrusion, etc... pour lesquels il faudra un peu de temps de conception à l'adversaire et des moyens techniques importants pour s'introduire, brouiller et changer nos données.

Nous devons donc évoluer vers plus d'agilité, de rapidité en diminuant notre dépendance au facteur matériel (cloisonnement humain & immobilisme structurel actuels trop fort !) être plus actif dans l'usage **quasi immédiat** des renseignements et élargir le potentiel de la décision humaine (plusieurs patrons dans plusieurs PC **dont certains seulement en veille** l'essentiel du temps !).

Nous devons sortir absolument du cycle sans fins des rédactions d'ordres qui cristallise littéralement nos immenses PC pendant des heures pour dynamiser tout le champ de bataille. Un PC ce doit être 3 à 4 véhicules + un second PC en veille de même taille à l'écart et un 3<sup>e</sup> PC identique en veille aussi encore plus loin... tous capables de prendre le relais instantanément et/ou d'interchanger les rôles.

**C'est une révolution que je suggère ! Ce sera donc dur d'y arriver !**

Les signatures principalement visuelles, électroniques, acoustiques, thermiques et éventuellement quantiques de nos PC doivent être absolument minorées. Il faut, de plus, enfin, techniquement, trouver un moyen de déporter l'essentiel de cette signature « minorée » (antennes...) à quelques dizaines de mètres ou plus de chaque mini-PC en action, pour protéger l'existence de ce dernier, en lui gardant le fort esprit de mobilité/rapidité sinon... nous perdrons la prochaine grande guerre !

### Colonel (er) Didier Rancher



## DÉCÈS

**LCL (ER) JEAN-CLAUDE FROIDEVAL** (IA-Promotion Capitaine CARDONNE – Transmissions) le 2 avril 2023 à PARIS (75).

**CEN (ER) LAURENT MORANDINI** (OAEA-ARTILLERIE) le 1<sup>er</sup> Avril 2023 à CORTE (20).  
**GBR (2S) RENÉ GROSJEAN** (IA-GARIGLIANO-INF) le 11 avril 2023 à CHAMBERY (73).

**LCL (ER) JEAN-PIERRE CHOUNET-CAMBAS** IA-LIBERATION DE STRASBOURG- INF) le 20 avril 2023 à OLRON STE MARIE (64).

**MJR (ER) MAURICE MILLOTTE** ancien secrétaire au siège de L'Épaulette, le 17 avril 2023 à SAINT MARD (77).

**LCL (ER) ARMEL DE CHARRETTE DE LA CONTRIE** (IA- Promotion BELVEDERE-ABC) le 03 avril 2022 à DINAN (22).

**LTN (ER) ANDRÉ DESOURTEAUX** (IA-Promotion VICTOIRE-INFANTERIE) le 26 avril 2023 à LIMOGES (87).

**COL (ER) MARCEL BAGUET** (OAEA-CTA/GENIE) le 6 novembre 2022 à BRIVE LA GAILLARDE (19).

**COL (ER) JEAN-MARIE ROBERT** (OR-GENIE) le 22 avril 2023 à ANGERS (49).

**COL (ER) OLYMPIO MAZZA** (OAEA, TDM, commandeur de la Légion d'Honneur, 6 citations) le 15 avril 2022 à VERNEUIL SUR AVRE (27)

*L'Épaulette partage la peine des familles éprouvées par ces deuils et leur adresse et leur renouvelle ses condoléances attristées.*

## NAISSANCES

Le 16 mai 2023 est née **MARIE GAËLLE** 7<sup>e</sup> enfant des docteurs SIFFRINE Jérôme et Isabelle née ALIS à Arras, et 17<sup>e</sup> petit-enfant du Colonel Emmanuel ALIS (IA 62-63 Serment de Koufra) et Madame.

## MARIAGE

**ARMAND DEBESSE**, fils du LCL Thomas Debesse (IA, TDM/I, promotion Gandoët) et de madame, avec Caroline Morel le 9 septembre 2023 à Saint Benoit (86).

## DÉCRET DU 23 NOVEMBRE 2022 PORTANT PROMOTIONS ET NOMINATION DANS LA 1<sup>RE</sup> SECTION DES OFFICIERS GÉNÉRAUX

**NOR : IOMJ2228515D**  
**JORF n°0272 du 24 novembre 2022**  
**Texte n° 50**

**GENDARMERIE NATIONALE**  
**- Article 1**

Sont promus et nommé dans la 1<sup>re</sup> section des officiers généraux avec maintien dans leurs fonctions :

Pour prendre rang du 1<sup>er</sup> décembre 2022

Au grade de général de brigade

**M. le colonel Arnaud GIRAULT.**



## DÉCRET DU 19 AVRIL 2023 PORTANT NOMINATION DANS L'ARMÉE ACTIVE

**NOR : ARMH2310232D**  
**JORF n°0094 du 21 avril 2023**

**Texte n° 86**

Par décret du Président de la République en date du 19 avril 2023,

I. - Sont nommés dans l'armée active :

**ARMÉE DE TERRE**

**OFFICIERS SOUS CONTRAT**

**Au grade de sous-lieutenant**

Pour prendre rang du 1<sup>er</sup> janvier 2023

**Les aspirants :**

**MALINGREY (Baptiste).**

**RENAULDON (Pierre-Guillaume, Aude,**

**Thibault, Francis).**

**CHAYA (Romain).**

Pour prendre rang du 1<sup>er</sup> février 2023

**Les aspirants :**

**ANADON (Guillaume, Adrien).**

**RAULT (Sandra, Gwenaëlle, Gisèle,**

**Edwige).**

**MOSBAH (Hakim, Pierre, Fraj).**

**SAINCRY (Fabien, Pierre).**

**SENECAL (Antoine, Jean).**

**VIDOR (Cyprien, Paul).**

**LAPORTE MANY (François, Pascal,**

**Marie, Joseph).**

**MASSUEL (Sébastien).**

**PIOT (Victor, Marie, Benoît, Georges,**

**François).**

**REYGROBELLET (Vicky, Suzanne, Frida).**

**PAUL (Geoffroy, Marie, Philippe,**

**Nicolas).**

**DANIGO (Louis-Marie, Raphaël, Luc,**

**Joseph).**

**CORPS TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF DE**

**L'ARMÉE DE TERRE**

**Au grade de sous-lieutenant**

Pour prendre rang du 1<sup>er</sup> août 2022

**L'aspirant NUÑEZ (Christophe).**

## ARRÊTÉ DU 21 MARS 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET TECHNIQUE D'ÉTUDES MILITAIRES GÉNÉRALES

**NOR : ARMT2308161A**  
**JORF n°0074 du 28 mars 2023**

**Texte n° 45**

**ARMÉE DE TERRE**

Corps des officiers des armes

A compter du 1<sup>er</sup> décembre 2022

**Lieutenant-colonel Déantoni**

**(Christophe). TRAIN**

**Lieutenant-colonel Falck (Alexandre).**

**MATERIEL**

**Lieutenant-colonel Guilbaud (Nicolas).**

**ALAT/INF**

**Lieutenant-colonel Laumondais**

**(Bertrand).ABC**

**Lieutenant-colonel Perez (David).**

**MATERIEL**

**Lieutenant-colonel Vauterin (Thibaut).**

**ARTILLERIE**

**Lieutenant-colonel Willem (Sébastien).**

**MATERIEL**

**Lieutenant-colonel de Vasselot de Régéné**

**(Tanneguy).ABC**

**CORPS DES OFFICIERS DU CORPS**

**TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF**

A compter du 1<sup>er</sup> décembre 2022

**Lieutenant-colonel Demaille (Patrick).**

**GSEM/TRS**

## ARRÊTÉ DU 14 AVRIL 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET DE QUALIFICATION MILITAIRE SUPÉRIEURE

**NOR : ARMT2310688A**  
**JORF n°0094 du 21 avril 2023**

**Texte n° 88**

Par arrêté du ministre des armées en date du 14 avril 2023, le brevet de qualification militaire supérieure est attribué, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, aux officiers désignés ci-après :

**Les lieutenant-colonels :**

**BARRIE (Eric, André, Joseph). TDM**

**BERGER (Sébastien, Paul, Jean).TDM/INF**

**BLANDIN (Jérôme).MATERIEL**

**BROS (Edouard, Robert, Henri).**

**INFANTERIE**

**CREUSET (Philippe, Charles, Henri).**

**INFANTERIE**

**de SOLAGES (Ludovic, Marie, Arnaud).**

**INFANTERIE**

**DEMANET (Bruno, Eric).ARTILLERIE**

**DESACHY (Emmanuel, Marie, Bénilde).**

**INFANTERIE**

**GACHASSIN (Frédéric, Denis, Louis).ABC**

**HAUBOIS (David, Julien, Amédée).**

**INFANTERIE**

**REVERDY (Philippe, Pierre, Gérard).ABC**

**ROMERO (Jean-Philippe, Lucien).**

**ARTILLERIE**

**SAVY (Pierre, André, Paul).INFANTERIE**

**VOGEL (Philippe, Claude, Marie,**

**Christian).TRAIN**

## BULLETIN DE PROMOTION RECU

**Bulletin de Promotion EXTREME –**  
**ORIENT n° 127 du 1<sup>er</sup> trimestre 2023.**

## DÉCRET DU 28 MARS 2023 PORTANT NOMINATION D'OFFICIERS GÉNÉRAUX

**NOR : ARMB2306936D**  
**JORF n°0075 du 29 mars 2023**

**Texte n° 70**

**ARMÉE DE TERRE**

**- Article 3**

Sont nommés dans la 2<sup>e</sup> section des officiers généraux de l'armée de Terre :

- Au grade de général de brigade

Pour prendre rang du 24 août 2023

**M. le colonel des troupes de marine**

**Xavier CLOCHARD.**

**Vous aussi, vous pouvez écrire dans notre revue. Plusieurs rubriques vous sont ouvertes :**

**- Des plumes et des idées !**

**- Histoire / Patrimoine**

**- Vie ou réseau de L'Épaulette**

**Cette revue est surtout la vôtre, aussi vous êtes invités à faire parvenir à la rédaction de L'Épaulette :**

**(nathalie.crispin@gmail.com) vos propositions d'articles ou suggestions d'idées.**

**Ces contributions seront publiées selon leur pertinence, leur actualité, et leur humour.**



### BD ANDRÉ MAGINOT - UN HOMME AU-DESSUS DU LOT

ROBERT PAQUET (DESSINATEUR), CHARLY DAMM (SCÉNARIO)

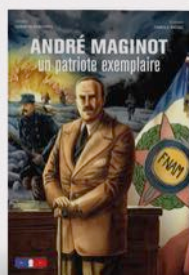


Qui est André Maginot dont le nom est trop souvent associé à la ligne du même nom dont il n'est pas à l'origine ? Député meusien, il est mobilisé en 1914 comme simple soldat à Verdun. Il est blessé au combat. Plusieurs fois ministre, son grand combat est celui qu'il va mener pour les anciens combattants, mutilés, victimes de guerre et leurs droits à des réparations. Il sera le président de La Fédération nationale des mutilés, victimes de guerre et anciens combattants, devenue par la suite Fédération Nationale André-Maginot, jusqu'à sa mort, et à l'origine de la Loterie Nationale qui deviendra la Française des Jeux et dont une partie des gains est reversée aux anciens combattants. Il est également à l'origine du transfert du soldat inconnu de Verdun à l'Arc de Triomphe ainsi que de la flamme du souvenir sous le même Arc de Triomphe.

**Du Signe Eds - Format : 23 x 32cm - 40 pages**  
**Parution : 03/03/2023 - Prix : 15 €**

### BD ANDRÉ MAGINOT - UN PATRIOTE EXEMPLAIRE

QUENTIN DUBOURG (DESSINATEUR), CAROLE RIEGEL (SCÉNARIO)

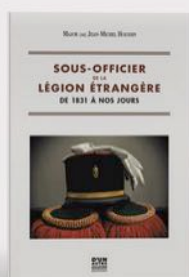


Critiquée, caricaturée, l'action d'André Maginot a longtemps été associée à la ligne qui porte son nom. Cette bande dessinée réhabilite totalement le personnage en replaçant son combat dans le contexte de l'époque. Extraordinaire patriote, André Maginot, devenu sous-secrétaire d'état, n'hésite pas à prendre les armes pour se battre au front, en première ligne. Grièvement blessé, revenu au gouvernement il prend la présidence de la première association d'anciens combattants, il continue la lutte jusqu'à sa mort en œuvrant inlassablement pour la reconnaissance des droits de tous ses camarades de guerre, anciens combattants blessés et mutilés. C'est cette action remarquable, à la fois au service de la patrie et de ses défenseurs, que la Fédération André Maginot incarne et poursuit depuis des décennies à travers de nombreuses initiatives généreuses. Elle accueille, accompagne, soutient chacun dans l'exercice de son devoir pour la France.

**Kaolin - Format : 23 x 32cm - 40 pages**  
**Parution : 15/03/2023 - Prix : 14 €**

### SOUS-OFFICIER DE LA LÉGION ÉTRANGÈRE DE 1831 À NOS JOURS

JEAN-MICHEL HOUSSIN



En tant que Sous-officier de Légion pendant trente-trois ans, j'ai écrit cet ouvrage pour partager les usages, la vie et les règles de gestion d'une catégorie considérée comme la colonne vertébrale des armées françaises et de la Légion étrangère. Je me suis basé sur une large base documentaire et ma propre expérience pour transmettre fidèlement l'essence de cette catégorie de sous-officiers, en particulier à partir de 1831 pour ceux de la Légion. Ces soldats fidèles consacrent parfois plus de quarante ans de leur vie à l'institution militaire. Ce livre est à la fois une histoire, un livre militaire et un ouvrage pédagogique sur l'histoire militaire. J'espère qu'il sera une source d'enrichissement pour les lecteurs intéressés par l'histoire et le militaria, et qu'il deviendra une référence pédagogique disponible pour tous et toutes les structures d'enseignement. Pour préserver l'intégrité des auteurs et de leurs travaux, j'ai inclus de nombreuses citations, avec leur accord, en fournissant des références précises et en respectant le droit de citation. Je remercie sincèrement les auteurs et les publications, notamment la Revue historique des armées, dont j'ai utilisé les sources.

**D'un Autre Ailleurs - Format : 23 x 32cm**  
**Parution : 01/03/2023 - Prix : 60 €**

### DESTINS D'OFFICIERS

AUDE NICOLAS



Les noms des généraux Dupas, Dessaix et Chastel sont gravés sur les piliers de l'Arc de Triomphe de l'Étoile. Reconnus sous le Premier Empire pour leurs mérites militaires et leurs actes héroïques sur le champ de bataille, estimés de leurs soldats comme de l'empereur Napoléon Ier, ils sont pourtant tombés dans l'oubli. Même en Savoie, dont ils étaient tous trois originaires, leur souvenir demeure confidentiel. Le musée de la Ville de Thonon-les-Bains conserve un ensemble exceptionnel d'uniformes, d'armes et d'objets ayant appartenu à ces trois officiers, nés cousins germains, qui avaient commencé leur carrière militaire sous la Révolution française au sein de la légion des Allobroges.

**Libel - 120 Pages**  
**Parution : 28/03/2023 - Prix : 22 €**

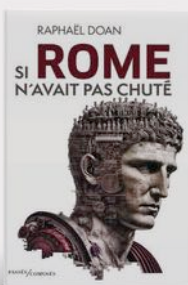
Pour compléter la rubrique  
« Dossier, Histoire, Des plumes et des idées »  
nous vous proposons une sélection d'ouvrages.



## BIBLIOGRAPHIE

### SI ROME N'AVAIT PAS CHUTÉ

RAPHAËL DOAN



Demain, serons-nous remplacés par des robots ? Cette crainte est renforcée par le développement sans précédent des intelligences artificielles. Certaines sont déjà capables de générer du texte, des images, bientôt de la musique et des vidéos. Et si, au lieu de se détourner d'une nouvelle technologie, les historiens essayaient de se l'approprier pour la mettre au service de leur matière ? C'est le pari fou d'un des historiens de l'Antiquité les plus talentueux de sa génération, Raphaël Doan, déjà auteur de plusieurs livres récompensés par des prix prestigieux. Passionné par les évolutions technologiques, il s'est plongé dans

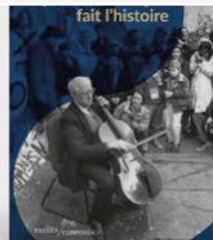
le dernier état de la recherche en « IA générative » afin d'en tirer le plus grand profit pour dominer la machine, et comprendre comment l'histoire pouvait s'articuler avec ces nouveaux outils. De cette expérience est né ce livre saisissant, Si Rome n'avait pas chuté, une uchronie sur un Empire romain bénéficiant d'une révolution industrielle avant l'heure. Le scénario a été imaginé et pensé par l'historien, mais l'écriture et les illustrations ont été, sous sa direction, réalisées par différentes intelligences artificielles. L'ouvrage est précédé d'une longue introduction où l'auteur explique la façon dont il a travaillé, dévoile les ombres et lumières de ces nouveaux logiciels, les raisons pour lesquelles il faut parfois s'en méfier, mais aussi celles pour lesquelles tout nous invite à s'en saisir afin de les mettre à notre service. Une entreprise inédite, un événement éditorial.

**Passés Composés - Format : 17 x 24cm**

**Parution : 03/05/2023 - Prix : 20 €**

### QUAND LA MUSIQUE FAIT L'HISTOIRE

HÉLÈNE DACCORD



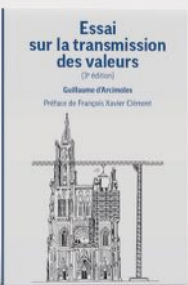
Quelle place occupe la musique dans le concert des nations ? Depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, les rivalités entre États se sont autant exprimées sur la scène militaire que musicale. Les notes, même dépourvues de mots, ont un écho politique. Voici un livre unique en son genre qui revient sur quinze instants légendaires où la musique a supplanté les canons. Du sacre de Napoléon en 1804, qui valut à l'empereur l'inimitié à vie du compositeur Beethoven, à la visite de l'Orchestre Philharmonique de New York en Corée du Nord en pleine...

**Passés Composés - Format : 14 x 21 cm**

**Parution : 10/05/2023 - Prix : 22 €**

### ESSAI SUR LA TRANSMISSION DES VALEURS

GUILLAUME D'ARCIMOLES



La transmission des valeurs, dans une société qui n'est pas spontanément prête à les épanouir, pose plusieurs questions qui interpellent les éducateurs en général et les parents en particulier. Pourquoi est-il difficile de transmettre ? Approfondir cette question conduit à identifier trois paradigmes toxiques dont il vaut mieux prendre la mesure si on ne veut pas s'épuiser à courir un marathon en traînant des enclumes.

Est-il important de transmettre, malgré tout ? Oui. C'est non seulement important, mais également urgent à plus d'un titre.

Que peut-on faire ? Beaucoup de choses, la première d'entre elles consistant à apprendre à nager... à contre courant.

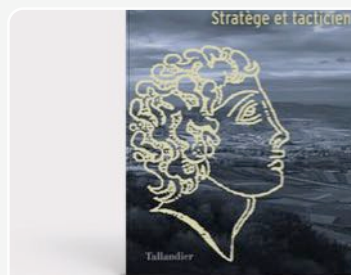
Cet essai sans concession fera réagir, ne serait-ce qu'en stimulant une réflexion critique sur les questions éducatives. L'auteur est chef d'entreprise et père de famille, après avoir été officier de marine de carrière (Ecole navale 1983).

**Embarcadère Editions - Format : 14,8 x 21 cm**

**174 pages - Prix : 18,70 €**

### VERCINGÉTORIX

YANN LE BOHEC



Vercingétorix est le premier des « grands hommes » de l'histoire de France, de la France avant la France. Contrairement aux idées reçues qui le décrivent comme un simple meneur de bandes, il est à la fois un tacticien hors pair et un stratège redoutable. Une lecture fine de La Guerre des Gaules montre sa capacité à organiser tous les types de combats. Il se révèle un chef de guerre d'exception en lutte pour la liberté.

Par son encadrement et son commandement, Vercingétorix transforme un groupe d'insurgés en une véritable armée opposée à l'impérialisme romain. Pour chasser les légions de la Gaule du Nord, il organise la « terre brûlée », tout en menaçant d'envahir les territoires de la vallée du Rhône, mettant déjà en oeuvre ce que les militaires anglo-saxons appellent aujourd'hui le pull and push, « pousser et tirer ». En 52 av. J.-C., à Gergovie, César, le grand vainqueur de la guerre des Gaules, affronte un adversaire à sa hauteur, qui lui inflige une sévère défaite (5 000 soldats morts). Quelques semaines plus tard, après la défaite d'Alésia, le héros gaulois offre sa reddition au proconsul pour que ses compatriotes arvernes soient épargnés. Après six ans d'une très cruelle captivité, il meurt à Rome, étranglé par ses geôliers.

Grand spécialiste de l'histoire militaire romaine, à laquelle il a consacré de nombreux ouvrages, Yann Le Bohec s'attache ici à rétablir la vérité sur cet immense chef de guerre gaulois.

**Tallandier - Format 13 x 20cm - 320 pages**

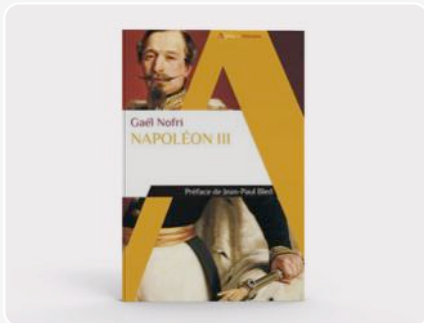
**Parution : 11/05/2023 - Prix : 21,90 €**





## NAPOLÉON III

GAËL NOFRI



**D**écouvrez autrement un personnage visionnaire  
Gaël Nofri, né à Bastia en 1985, est un essayiste français. Il est notamment membre du comité de rédaction de la revue "Les Cahiers de l'Indépendance"...

**Alpha / Humensis**  
**Format : 11 x 18cm**  
**Parution : 17/05/2023**  
**Prix : 12 €**

## AGIR ENTRE LES LIGNES

PEER DE JONG



**A**utrefois on les appelait reîtres, lansquenets, condottieres et un peu plus tard mercenaires, vendant leur science du combat et leur goût de la guerre contre quelques écus et surtout le droit au butin et à son partage. Aujourd'hui ? Ils sont encore là, passant de l'artisanat à l'ère industrielle, regroupés au sein de sociétés privées reconnues désormais par les États, ou presque : Blackwater, Mozart, voire la milice Wagner, etc. Toutes les grandes armées sous-tiennent une partie de leurs missions à des sociétés militaires privées (SMP), pour des questions de disponibilité des forces, de

besoins, mais aussi de visibilité, voire de coûts. La Russie et les États-Unis bien sûr, mais aussi la Chine, la Turquie, la Grande Bretagne, le Canada...

En France, les compétences existent. Mais les réticences hexagonales de ces vingt dernières années ont empêché la montée en puissance des sociétés militaires privées françaises, absentes des grands enjeux internationaux, contrairement à tous ces compétiteurs.

Peut-on y remédier ? Le doit-on ? Que faire pour que les SMP françaises prennent leur essor ? Avec la guerre en Ukraine, et l'arrivée de Wagner au Mali, n'est-il pas temps de leur faire une place ? Le débat est ouvert. Dans cet essai très documenté, le colonel (er) Peer de Jong, ancien chef de corps du 3<sup>e</sup> régiment d'infanterie de marine, aide de camp de deux présidents de la République et fondateur de l'institut Thémis, fait le point sur la question, en illustrant son propos de sa riche expérience qui lui a permis de côtoyer les principaux acteurs de ce milieu. De Bob Denard qui se voulait roi sans couronne d'une île de l'Océan indien, à Érik Prince, ancien Navy Seal, fondateur de Blackwater.

**Mareuil Editions - Format : 14 x 21 cm - 245 pages**  
**Parution : 16/03/2023 - Prix : 21 €**

## HISTOIRE D'UNE AMBITIEUSE REFORME - SEBASTIEN NOËL



**D**e quelles réformes significatives se souvient-on lorsqu'on évoque les ruptures majeures survenues ces dernières années dans les armées ? Les réponses à cette interrogation montrent que les transformations qui touchent l'armée de terre au cours des années 1970 semblent oubliées. Pourtant, elles sont d'une importance capitale et d'une ampleur rarement égalée.

**Dacres - 150 pages**  
**Parution : 17/03/2023 - Prix : 14 €**

## GUERRE D'UKRAINE

OLIVIER KEMPF



**D**epuis le début de la guerre d'Ukraine, Olivier Kempf publie chaque semaine sur les réseaux sociaux une analyse des événements militaires qui se sont déroulés sur le front. Ces billets ont rencontré l'assentiment du public qui y a trouvé le point de vue sobre, prudent et distancié d'un expert et d'un praticien, pointant les succès et les échecs des deux belligérants, détaillant leurs intentions opérationnelles, proposant enfin une perspective géopolitique au-delà des opérations militaires.

Ces billets ont été ici rassemblés et permettent, comme une succession d'instantanés, de dérouler le film des opérations pendant ces premiers mois de la guerre et de mieux comprendre les enjeux successifs du conflit. Il s'agit donc d'un premier bilan intermédiaire, à la lumière des sources ouvertes, dégagé des excès partisans des deux camps et du tumulte médiatique. L'ouvrage constitue donc la première synthèse de cette guerre d'Ukraine qui marque un tournant stratégique du continent européen.

Il est agrémenté d'une série de cartes dressées tout au long du conflit par le géographe Éric Streignart et complété, en seconde partie, de l'examen des premières leçons stratégiques que l'on peut tirer de cette guerre : est-elle le modèle des guerres de demain ou est-elle au contraire exceptionnelle ?

Un ouvrage indispensable pour qui veut comprendre les raisons du retour de la guerre sur le continent européen mais aussi les risques et les défis qu'elle entraîne sur notre sécurité.

**Economica - Format : 15cm x 24cm - 200 pages**  
**Parution : 28-11-2022 - Prix : 23 €**





ATTENTION EN 2023 TOUT RETARD DE PAIEMENT ENTRAÎNERA UNE INTERRUPTION DE LA RÉCEPTION DE VOTRE REVUE.

| COTISATIONS                      |       |   |                       |
|----------------------------------|-------|---|-----------------------|
| Général et Colonel               | : 55€ | Élève en 1 <sup>re</sup> année          | : 12€                 |
| Lieutenant-colonel et Commandant | : 48€ | Conjoint d'adhérent décédé              | : 20€                 |
| Officier subalterne              | : 36€ | Officier et membre honoraire            | : même taux que supra |
| Élève en 2 <sup>e</sup> année    | : 24€ | Autres personnes et soutien de la revue | : 60€                 |

### BULLETIN D'ADHÉSION À L'ÉPAULETTE - Association d'officiers de recrutements interne et contractuel

Nom : ..... Prénom : ..... Sexe :  M  F Né(e) le : / /

Adresse : ..... Code postal : ..... Commune : .....

Tél. 1 : ..... Tél. 2 : ..... Courriel @ : .....@

Situation militaire :  Active  Retraite  Réserve  Affectation : .....

Grade/année : ...../...../...../...../ ..... Année de nomination S/LT d'active : ..... Arme ou service : .....

Origine (IA, CTA, OAEA Rang, OSC...) : ..... École d'officiers d'origine : .....

Nom de Promotion : ..... Diplôme militaire le plus élevé : ..... Décorations : .....

Je souhaite adhérer à L'Épaulette et je joins au présent bulletin un chèque de .....€ à l'ordre de CCP 295-97 B Paris  
 Pour les conditions ultérieures, j'opte pour le prélèvement automatique :  OUI  NON

Fait à ..... le / / Signataire : .....

### MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA PRIÈRE DE JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

..... Référence unique du mandat

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez L'Épaulette à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé et sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Identifiant créancier SEPA : **FR 76 ZZZ 309818**

Nom du créancier : **L'ÉPAULETTE École Militaire - Case J - 1 place Joffre - 75700 Paris SP 07**

Paiement récurrent répétitif :  Paiement ponctuel unique :

Nom, Prénom : ..... Adresse : .....

Code postal, ville : ..... Pays : .....

.....  
 Coordonnées de votre compte IBAN - Numéro d'identification international du compte bancaire (International Bank Account Number)

.....  
 Code international d'identification de votre banque - BIC

Fait à .....

le / /

Date de mon prélèvement : 20/02  20/03  20/04  20/05  20/06  20/07  20/08  Signataire : .....

### ADHÉRER PAR CARTE BLEUE

Scannez le QR code

Téléphone : 01 76 64 87 27  
 Mail : lepaulette@wanadoo.fr



**L'Épaulette**  
 Le travail pour loi, l'honneur comme guide

CARAC EST UNE MUTUELLE D'ÉPARGNE,  
DE RETRAITE ET DE PRÉVOYANCE OUVERTE À TOUS

# Faites valoir vos droits à réparation !

**0%**  
**DE FRAIS** (4)  
sur l'ensemble  
de vos versements

**La Retraite Mutualiste du Combattant** est un produit d'assurance vie monosupport libellé en euros ayant pour objet la constitution d'une rente viagère différée au profit notamment d'anciens combattants et de victimes de guerre<sup>(1)</sup> visés par l'article L.222-2 du Code de la mutualité et les textes réglementaires afférents.

## Une rente majorée par l'État

de 12,5 % à 60 % selon le conflit auquel vous avez participé, le titre que vous détenez et sa date d'obtention.

## Des versements déductibles

Vos versements sont déductibles de votre revenu imposable conformément à la législation en vigueur<sup>(2)</sup>.

## Une fiscalité favorable

Vous bénéficiez de la fiscalité favorable de l'assurance vie en matière de transmission<sup>(3)</sup>.

(1) Sous réserve d'être titulaire de la Carte du Combattant ou du Titre de Reconnaissance de la Nation.

(2) Dans la mesure où ces versements permettent l'acquisition d'une part de rente majorée par l'État.

(3) Conformément à la législation en vigueur. Demandez conseil à un conseiller Carac.

(4) Depuis le 15 mars 2023, la Retraite Mutualiste du Combattant de la Carac est désormais accessible sans frais sur versements. Seuls les frais annuels de 0,55% sur l'épargne gérée s'appliquent.

**Contactez  
un conseiller Carac**

**N° Cristal 0 969 32 32 52**  
APPEL NON SURTAXÉ

[www.carac.fr](http://www.carac.fr)



[www.legifrance.gouv.fr/  
eli/arrete/2018/11/15/AR  
MM1831125A/jo/texte](http://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2018/11/15/AR/MM1831125A/jo/texte)



La station à destination des militaires, en partenariat avec le ministère des Armées, et le groupe Skyrock.

**Carac** - Mutuelle d'épargne, de retraite et de prévoyance  
Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité - SIREN : 775 691 165  
Siège social : 159, Avenue Achille Peretti - CS 40091 - 92577 Neuilly-sur-Seine cedex  
N° Cristal : 0 969 32 50 50 (Appel non surtaxé) - [www.carac.fr](http://www.carac.fr)

  
**carac**

Communication à caractère publicitaire

SANTÉ · PRÉVOYANCE · ASSURANCE · RETRAITE

PROTÉGER  
INTERVENIR  
DÉFENDRE

VOS VALEURS  
NOUS ENGAGENT

A230047 • mars 2023 • © Sandra Chenu Godefroy - Photographie d'action.



agpm.fr



Groupe **AGPM**

Assureur distributeur  
des offres sélectionnées  
par **Tégo**

SANTÉ · PRÉVOYANCE · ASSURANCE · RETRAITE

AGPM Assurances - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables régie par le Code des assurances - SIRET 312 786 163 00013 APE 6512Z  
AGPM Vie - Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes régie par le Code des assurances SIRET 330 220 419 00015 APE 6511Z - Rue Nicolas Appert, 83086 TOULON CEDEX 9